



2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS & PERSPECTIVES 2023

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

TABLE DES MATIERES

1. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET L'AMENAGEMENT DURABLE.....	3
1.1 HABITAT LOGEMENT	4
1.2 AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	13
1.3 FONCIER (MUTUALISE CASA/VILLE D'ANTIBES)	21
1.4 DEVELOPPEMENT DE LA TECHNOPOLE SOPHIA ANTIPOLIS	24
1.5 ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ & TOURISME	33
2. LE CADRE DE VIE	39
2.1 ARCHITECTURE ET BATIMENTS	39
2.2 MOBILITE, DEPLACEMENTS, TRANSPORTS	48
2.3 VOIRIE ET GRANDS PROJETS	56
2.4 ENVINET	63
2.5 GEMAPI – EAUX PLUVIALES	72
2.6 ASSAINISSEMENT.....	78
2.7 EAU POTABLE	85
4. LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE	90
4.1 COHESION SOCIALE.....	90
4.2 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2020-2023.....	111
4.3 LECTURE PUBLIQUE	118
5. LES RESSOURCES.....	138
5.1 RESSOURCES HUMAINES.....	138
5.2 FINANCES	148
5.3 COMMANDE PUBLIQUE	156
5.4 SYSTEMES D'INFORMATION & DU NUMERIQUE	158
6. LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES	168
6.1 AFFAIRES GENERALES, DU JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX.....	168
6.2 COMMUNICATION	174
6.3 LA VILLA THURET	190
7. SIGLES ET ACRONYMES.....	191

Crédits photographiques : services de la CASA_ Droits réservés

1. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET L'AMENAGEMENT DURABLE

FONDS DE CONCOURS

Actions 2022

Reprise du dispositif d'octroi des fonds de concours aux communes.

- **Fonds de concours : 91 dossiers** votés pour une participation financière CASA de **16 895 692,25 €**.
- Ajout d'une nouvelle thématique «Energie» pour soutenir les actions vertueuses des communes membres en faveur de la transition écologique et pour faire face à la crise énergétique.

Au total sur la période 2020-2022, ont été attribués :

- 20 807 121,55 € de fonds de concours d'équipements.
- 117 673,60 € de fonds de concours au titre du foncier agricole.

Perspectives 2023

- Poursuite de l'accompagnement des communes et des syndicats intercommunaux dans la réalisation de leurs projets d'investissement.
- **54 dossiers de fonds de concours avec une participation financière de la CASA à hauteur de 3 222 469,66 € HT.**

RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Actions 2021-2022 :

- **29** dossiers déposés et **1 448 465,46 €** de subventions perçues.
- Signature du Contrat de Territoire CASA/CD06 (2021-2026) intégrant 16 opérations pour un soutien financier du Département de **11 M €**.
- Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026 intégrant 75 opérations pour un soutien financier de **27 M €**.
- Signature du Contrat « **Nos Territoires d'Abord** » 2022-2027 comprenant plus de **72 M € de projets** pour 13 opérations avec **18 M € de participation financière de la Région**.

Perspectives 2023

- Poursuite des partenariats financiers avec l'Etat et les autres organismes institutionnels.
- Rechercher des financements et porter des Appels à projets européens.
- 30 dossiers déposés pour un montant prévisionnel de 14 M € de subventions allouées.

1.1 Habitat Logement

Activités de la direction

La Direction Habitat Logement a pour mission d'offrir à toute personne la possibilité de se loger sur le territoire de la Communauté d'Agglomération en proposant une gamme le plus large possible de solutions, de l'hébergement à l'accession, pour favoriser le parcours résidentiel des ménages. Pour ce faire, elle s'appuie sur son 3ème Programme Local de l'Habitat 2020-2025, qui fixe les principales orientations en matière de politique de l'Habitat et du logement à l'échelle du territoire intercommunal, à savoir :

- Travailler sur la mixité pour répondre à la diversité des besoins (développer offre

locative sociale, à l'accession, répondre aux besoins de publics spécifiques...).

- Valoriser le parc ancien et les quartiers existants (parc public et parc privé).
- Mettre en place les moyens de mise en œuvre du PLH.
- Organiser l'observatoire du PLH
- Par ailleurs, la DHL assure la coordination des actions concernant la compétence accueil des gens du voyage, notamment sur la gestion des deux aires d'accueil d'Antibes et Vallauris.

Les temps forts de l'année 2022

- Décisions d'agrément délivrées pour 832 logements dont :
 - Une résidence étudiante de 108 logements à Biot
 - Une résidence autonomie de 48 logements à Biot
- Lancement de la concession d'aménagement sur le secteur des Combes à Antibes pour la réalisation d'un programme de logements, d'une crèche et d'un parc.
- Lancement de la consultation sur le site des Hauts de Vallauris, pour la réalisation d'une résidence intergénérationnelle de logements dont 50% de logements seniors.
- Désignation du lauréat de la consultation d'opérateurs sur le site Belambra à La Colle sur Loup (neuf et réhabilitation).
- Démarrage du travail d'élaboration d'une charte partenariale Promoteurs-Bailleurs-Communes-CASA-État sur la qualité du logement et l'habitat durable.
- Démarrage d'une étude sur les friches et gisements fonciers, en lien avec la direction Aménagement de la CASA. Expérimentation et mise au point de la méthode sur la commune d'Antibes.

- Mise en œuvre au 1er septembre 2022 de la réforme de la cotation de la demande de logement social :
- Adoption de l'avenant au PPGDID intégrant le système de cotation et les évolutions de pratiques en matière d'information du public et d'attribution des logements sociaux ;
- Lancement d'un vaste plan de communication à destination des demandeurs de logement et des professionnels du logement et de l'accompagnement.
- Mise en œuvre de la réforme de la gestion en flux ; la CASA, site pilote de la réforme au niveau régional avec la métropole de Toulon.

Logement d'Abord :

- Lancement de la Plateforme Territoriale d'Accompagnement (PFTA) Logement d'Abord.
- Réalisation d'une étude sur les primo-arrivants dans la rue.
- Déploiement de l'action de lutte contre la sous-occupation des logements sociaux et l'aide au déménagement.

- Lancement de l'élaboration du bilan à mi-parcours du PLH.
- Identification des 8 copropriétés accompagnées dans le cadre du dispositif POPAC (Programme Opérationnel d'Accompagnement des Copropriétés).
- Montée en puissance du dispositif Service d'Aide à la Rénovation Énergétique (SARE) en collaboration avec le département et co-financé par la CASA.
- Concernant les modalités de gestion des aides à la pierre parc privé, clôture de la délégation de type 2 (instruction et paiement par l'Anah).
- Organisation du service amélioration de l'habitat et travaux préparatoires pour la mise en œuvre d'une délégation de type 3 (instruction et paiement par les services délégataires de la CASA) au 1er janvier 2023.

MINISTÈRE CHARGÉ DU LOGEMENT
Demande de logement social
Avec le 6472 du Code de la construction et de l'habitation
À remplir et renvoyer, sans en aucun cas se dispenser, au 144 rue de la République

Votre demande
 Vous demandez à louer un logement
 Vous demandez à louer un logement avec un droit de préemption ou un droit de retour en location
 Vous demandez à louer un logement avec un droit de préemption ou un droit de retour en location (à remplir en complément des autres sections)

Vos coordonnées
 Nom et prénom : _____
 Prénoms : _____
 Date de naissance : _____
 Nationalité : _____
 Votre numéro de sécurité sociale : _____
 Français Citoyen étranger
 Non résident Résident étranger
 Sans domicile fixe
 Sans domicile fixe depuis _____
 Sans domicile fixe depuis _____
 Sans domicile fixe depuis _____

Acceptation de louer
 J'accepte de louer un logement social dans les conditions suivantes :
 Location : _____
 Durée : _____
 Conditions de location : _____
 Date de prise de possession : _____
 J'accepte de louer un logement social dans les conditions suivantes :
 Location : _____
 Durée : _____
 Conditions de location : _____
 Date de prise de possession : _____

Autres renseignements
 Nom et prénom : _____
 Prénoms : _____
 Date de naissance : _____
 Nationalité : _____
 Votre numéro de sécurité sociale : _____
 Français Citoyen étranger
 Non résident Résident étranger
 Sans domicile fixe
 Sans domicile fixe depuis _____
 Sans domicile fixe depuis _____
 Sans domicile fixe depuis _____

Les chiffres et statistiques

Parc HLM

- 832 logements sociaux agréés (31 opérations) au titre de la délégation des aides à la pierre, engageant 2,2 M€ de crédits délégués d'État et 2,2 M€ de fonds propres CASA
- 378 logements sociaux livrés (23 opérations).
- 4,1 M € de subventions CASA et 2,2 M€ de crédits délégués mandatés au profit des bailleurs sociaux.

Communes	Logements sociaux agréés en 2022			Logements sociaux livrés en 2022
	Nombre	Montants aides ETAT	Montant aides CASA	
Antibes	308	1 059 380 €	1 766 000 €	157
Biot	171	49 000 €	488 400 €	4
Châteauneuf	0	Sans objet	Sans objet	3
La Colle sur Loup	3	50 200 €	40 000 €	0
Le Rouret	9	29 400 €	59 200 €	10
Saint Paul de Vence	40	104 482 €	251 600 €	0
Tourrettes sur Loup	13	39 200 €	96 200 €	0
Valbonne	124	461 900 €	784 400 €	0
Vallauris	46	155 830 €	333 000 €	35
Villeneuve Loubet	118	294 000 €	710 100 €	159
TOTAL	832	2 243 392 €	4 528 900 €	368

- 10 451 logements sociaux comptabilisés sur le territoire de la CASA selon l'inventaire SRU DDTM06 au 1er janvier 2022.
- En cours : une réhabilitation lourde couplée à une rénovation énergétique avec une subvention Plan de relance de 616 000 € et une subvention CASA de 168 000 €.

Parc Privé

- 70 logements agréés pour des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation ou relevant d'habitat dégradé, répartis sur 13 communes, représentant un engagement financier de 372 867 € d'aides Anah au titre de l'aide aux travaux et 105 884 € au titre de l'ingénierie, 18 377 € d'aides CASA.
- 16 logements conventionnés.
- 15 979 € mandatés en 2022 auprès de 5 propriétaires privés ayant bénéficié des aides financières de la CASA au titre des années précédentes.

Accession à la propriété

- 1054 demandeurs de logements en accession enregistrés au 31/12/2022.
- 5 logements en accession sociale à la propriété (PSLA) commercialisés (Les jardins d'Azur à Antibes).
- 5 logements en accession encadrée à la propriété commercialisés (Le Clos de Valro à Antibes).
- 62 logements en accession livrés donc 6 en accession sociale à la propriété (PSLA) et 56 en accession encadrée.
- 0 reventes de logement en accession sociale et encadrée à la propriété.
- 31 agréments provisoires PSLA délivrés et 98 logements BRS autorisés (PC accordé).

Demandes de logement locatif social

- 6 738 demandes de logement** enregistrées sur le territoire CASA souhaitant l'une des communes CASA en choix n°1 (*données Aatiko*) soit + 6,8 % par rapport à 2021.
- 928** premières demandes et **896** renouvellements saisis par la CASA.
- 5 186 appels réceptionnés** sur le standard du service.
 - 1 524 entretiens téléphoniques personnalisés** ont été réalisés dans le cadre du droit à l'information du demandeur.
- 567 demandeurs se sont présentés** à l'accueil des antennes d'Antibes et Vallauris
 - 376 d'entre eux** ont bénéficié d'un rendez-vous personnalisé dans le cadre du droit à l'information du demandeur.
- 742 ménages** ont bénéficié d'une attribution d'un logement tous contingents, soit +25% par rapport à 2021 (*source Aatiko : radiations pour attribution*) dont :
 - 15%** d'attributions **aux ménages relevant du 1^{er} quartile hors QPV** (*objectif de 25 % d'attributions avec baux signés*)
 - 76 %** d'attributions **aux ménages ne relevant pas du 1^{er} quartile en QPV** (*objectif de 50 % des attributions*)
 - 80 %** d'attributions en faveur **de publics prioritaires** (*Objectif de 50 % des candidats positionnés*) **dont 11,5 % aux ménages reconnus DALO**
- 12** programmes de logements sociaux (neufs ou réhabilités) ont été traités.
- 458** offres de logement ont fait l'objet de désignations de candidats sur le contingent CASA ou de propositions de candidats sur d'autres contingents mis à disposition à la CASA par d'autres réservataires dont :
 - 262** logements du contingent CASA et communes
 - 166** logements relevant du contingent Préfecture (154 pour le Public prioritaire et 12 pour les Fonctionnaires)
 - 29** logements des contingents bailleurs
 - 1** logement réservé Action logement.

- **14 réunions de la Commission Communautaire de Proposition de Candidats (CCPC)** se sont tenues dont 5 en présentiel, 9 en visio-conférence, pour examiner **743** candidatures de ménages proposées par la CASA aux bailleurs sociaux.

Publics spécifiques

Dans le cadre du Service Intégré de l'accueil et de l'orientation des demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion (SIAO) :

- **588** ménages ont déposé une demande pour une place d'hébergement sur le département (dont le territoire CASA), via l'application spécifique SI SIAO.
- **392** ménages ont sollicité plus spécifiquement le territoire CASA.
- **79** nouveaux dossiers ont été transmis comme prêts au relogement souhaitant le secteur CASA par les associations chargées de l'hébergement et de l'accompagnement.
- **59** ménages ont bénéficié d'un relogement dont :
 - **48** dans un logement du parc social (26 sur la CASA).
 - **9** dans un logement accompagné (type intermédiation locative).
 - **2** ont trouvé une solution personnelle dans le parc privé ou ont été hébergés dans une structure plus adaptée à leur situation.

*Dans le cadre de la **Plateforme Hébergement Logement** communautaire (instance réunissant les acteurs locaux autour d'un public ciblé en rupture de logement à court ou moyen terme pour tenter d'établir un parcours résidentiel).*

Statistiques jusqu'en Août 2022- fin de l'action au profit de la nouvelle Plateforme d'accompagnement Logement d'Abord (cf. ci-après).

- **44** situations de ménages ont été examinées (103 personnes dont 44 enfants mineurs) au cours des **8 réunions** de la Plateforme (dernière réunion en août 2022).
- **27** ménages ont bénéficié d'une solution personnelle de relogement, d'attribution de logement ou d'hébergement (soit 61%).

Dans le cadre de la convention avec la Maison Départementale des Personnes Handicapés (MDPH) :

- **19** situations ont été étudiées avec la MDPH lors **2** réunions de travail
- **6** ménages ont obtenu une attribution sur le territoire CASA dont **4** ont refusé (3 pour motifs de confort et 1 pour incapacité financière temporaire, interruption de la curatelle).
- **1217** demandeurs de logement ont renseigné la fiche handicap dans la demande de logement dont **294** résidant sur le territoire CASA - À noter que ces demandeurs ne sont pas obligatoirement recensés dans le cadre du dispositif handicap logement de la MDPH.

*Dans le cadre de la convention avec AGIS 06 sur la mise en œuvre de **baux glissants** pour des ménages n'ayant pas les prérequis administratifs pour l'accès direct à un logement social, **11 ménages** ont été pris en charge dans le cadre de cette action depuis 2020 dont :*

- **2** sont entrés dans les lieux suite à la signature d'un bail glissant en 2022.
- **6** sont toujours en suivis en attente de glissement de bail, issus de baux glissants antérieurs à 2022.
- **3** ménages ont vu leur bail glissé avec l'attribution du logement occupé.

Droit au logement opposable (DALO)

- **84** ménages reconnus DALO au 31/12/2021 sur le territoire de la CASA.
- **68** nouvelles reconnaissances DALO en 2021 sur le territoire de la CASA.
- **53** relogements réalisés sur le territoire de la CASA pour des ménages reconnus DALO, tous les contingents réservataires confondus (source DDETS).

Logement d'abord (LDA)

- **236 attributions** d'un logement social en faveur des publics prioritaires LDA, à savoir sans abri ou vivant dans un habitat de fortune, sous-locataires ou hébergés à titre temporaire, hébergés à l'hôtel, en camping, dans une structure d'hébergement, ou dans un centre départemental de l'enfance et de la famille ou centre maternel.
- **66 ménages** ont été orientés vers le service évaluation Logement d'Abord de Galice.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Plateforme d'accompagnement Logement d'Abord de la CASA, lancée en Septembre 2022, outil de coordination des situations complexes au regard de l'accompagnement vers et dans le logement :

- Le Conseil partenarial a examiné **11** situations individuelles.
- **2** situations ont été prises en charge par le volet coordination du parcours d'accompagnement.
- **22** réunions partenariales se sont tenues.
- **135** professionnels différents ont participé à, au moins, une action ou évènement de la plateforme, représentant **45** organismes/institutions.
- **32 ménages** accompagnés dans le cadre de l'action de **lutte contre la sous-occupation** des logements sociaux et **8 libérations de logements de type T4** en faveur d'un relogement de plus petite typologie sur le contingent de la CASA.



Gens du voyage

Aire d'accueil La Palmosa (Antibes)

- 377 adultes et 226 enfants accueillis sur l'année.
- 37% de taux d'occupation mensuel moyen sur l'année, avec un taux d'occupation de 71% aux mois de janvier et février 2022. Le taux d'occupation le plus faible est de 11% au mois d'octobre 2022.
- Durée moyenne des séjours de 27.50 jours.
- 14 869 € de recettes liées aux droits d'occupation, soit une moyenne mensuelle de X €.
- 57 886 € de recettes liées à la consommation des fluides, soit une moyenne mensuelle de 4 824 €.
- Coût affecté au marché de gestion de 126 469 k€.

Aire d'accueil La Provençale (Vallauris)

- 198 adultes et 172 enfants accueillis sur l'année.
- 86 % de taux d'occupation mensuel moyen sur l'année, avec un taux d'occupation de plus de 96% aux mois de janvier, février et juillet 2022. Le taux d'occupation le plus faible est de 55 % au mois d'Avril 2022.
- Durée moyenne des séjours de 32 jours.
- 21 708 € de recettes liées aux droits d'occupation, soit une moyenne mensuelle de 1809 €.
- 31 005 € de recettes liées à la consommation des fluides, soit une moyenne mensuelle de 15 502 €.
- Coût affecté au marché de gestion de 99 425k€.

Les perspectives pour 2023

Politique de l'Habitat / Projets et développement

- Désignation du lauréat de la concession d'aménagement sur le secteur des Combes
- Désignation du lauréat de la consultation sur le site des Hauts de Vallauris, pour la réalisation d'une résidence intergénérationnelle de 80 logements dont 50% de logements seniors
- Finalisation et rédaction de la charte partenariale sur la qualité du logement et l'habitat durable. Révision du cadre financier de la VEFA et des aides allouées à la production de logements locatifs en lien avec la charte.
- Révision du cadre financier de l'accession sociale.
- Élargissement de l'étude sur les friches et gisements fonciers à l'ensemble des communes du littoral et du haut-pays.
- Finalisation du bilan à mi-parcours du PLH pour une approbation en Conseil Communautaire au premier trimestre 2024.
- Suivi des bilans triennaux et des procédures de carence pour l'ensemble des communes SRU
- Élaboration et approbation en Conseil Communautaire des contrats de mixité sociale pour les communes d'Antibes, Biot, La Colle sur Loup, Tourrettes sur Loup.
- Dans le cadre de la délégation des aides à pierre parc privé, mise en place de la délégation de compétence niveau 3 (instruction et paiement par les services délégataires de la CASA) dès le 1er janvier 2023.
- Signature d'un avenant à la convention OPAH-RU de Vallauris afin d'intégrer un volet copropriétés dégradées et permettre ainsi

de mobiliser les subventions complémentaires de l'ANAH, CASA et ville.

- Finalisation de l'accompagnement des 8 copropriétés identifiées dans le cadre du dispositif POPAC (Programme Opérationnel d'Accompagnement des Copropriétés), fin du dispositif novembre 2023.
- Révision du cadre financier des aides propres CASA au titre du financement des propriétaires privés, occupants ou bailleurs.
- Création d'un observatoire des logements vacants afin de proposer un diagnostic à chaque commune ainsi qu'un accompagnement dans la mise en place d'un plan d'actions.
- Participation au 1er forum "adaptation des logements à l'autonomie et au handicap" le 28 mars 2023 en partenariat avec le CCAS d'Antibes-Juan-les-Pins.

Politique sociale du Logement et de l'Hébergement

- Mise en œuvre du nouveau projet de service (nouvel organigramme et aménagement des locaux pour améliorer la qualité du service rendu au public)
- Réforme de la gestion en flux des logements sociaux : approbation de l'état des lieux du parc réservé, rédaction et signature de conventions bilatérales CASA- bailleurs
- Renforcement des moyens humains de la Plateforme Logement d'Abord sur le volet administratif et d'accompagnement social (opérateur Galice)
- Lancement de la démarche d'observation dynamique et de pilotage par les données, outil de connaissance des besoins des publics Logement d'Abord et sans abris
- Mise en œuvre de l'étude sur la clarification des mesures d'accompagnement portée par la CASA et MNCA avec l'appui de l'ANSA.

- Participation de la CASA comme membre du bureau du Groupement du SIAO 06.
- Rédaction du 2^{ème} Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs, avec ajustement de la grille de cotation de la demande.
- Actualisation du règlement intérieur de la Commission Communautaire de Propositions de Candidats.
- Adoption de la nouvelle convention du Service d'Accueil et d'Information des Demandeurs.

1.2 Aménagement Environnement

Activités de la direction

Action foncière (*finalisation des actions reprises dans la nouvelle Direction Foncière mutualisée depuis septembre 2021*)

Aménagement et Planification

(*mutualisé avec la commune d'Antibes*)

- Planification urbaine (SCOT valant PCAET et PDM, suivi des PLU et CC, suivi des PPR...), prospective territoriale.
- Aménagement opérationnel (zones à enjeux communautaires La Sarrée, Pôle Innovation, Sophia Antipolis et sur la commune d'Antibes: Combes, Jules Grec Anthéa, 4 chemins et Terriers).
- Ingénierie en matière d'études d'urbanisme et de projets thématiques (AMI Quartier durable Sophia Antipolis, réaménagement de la plaine de la Brague, Trame verte et bleue).
- Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : Organisation de l'instruction par les différents services CASA des autorisations d'urbanisme via la plateforme AVIS'AU.

Agriculture

- Intervention foncière agricole avec la SAFER et suivi des DIA des communes CASA
- Animation foncière auprès des propriétaires privés
- Etudes d'opportunités de Zones Agricoles Protégées
- Remobilisation de foncier agricole et reconquête de friches agricoles dans le cadre de l'appel à projet FEADER financement des travaux de remise en état des terrains agricoles.
- Accompagnement des porteurs de projets avec le dispositif d'espaces-tests agricoles et

mise en relation avec les communes et les organismes agricoles.

- Accompagnement des communes pour définir et mettre en œuvre leur projet agricole.
- Lancement de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial sur la CASA
- Soutien et valorisation des filières identitaires (Plantes à parfum aromatiques et médicinales, et bigaradiers).
- Travail en partenariat avec les acteurs agricoles du département et soutien d'évènements locaux.

Développement Durable (Transfert de cette thématique à la DGA Cadre de Vie au 1er Juillet 2023)

- Animation du programme CASA'venir.
- Elaboration du rapport annuel développement durable de la CASA.
- Etablissement du Plan de prévention du bruit de l'environnement.
- Coordination du dispositif « Activ'ta terre ».
- Gestion du programme CASA Nature.
- Animation sur les communes de la CASA de stands environnement.

Climat, air et énergie

- Mise en œuvre des actions des Plans Climat Energie Territoriaux CASA et Ouest 06 :
 - Développement et exploitation du réseau de bornes pour véhicules électriques WiiiZ.
 - Actions de promotion des énergies renouvelables, des économies d'énergies et de la rénovation énergétique
 - Suivi de l'installation de solaire photovoltaïque sur les bâtiments CASA.
- Elaboration du PCAET CASA et participation à l'élaboration du PCAET Ouest 06.

- Démarche de labellisation de la politique Climat-Air-Energie de la CASA.
- Réalisation du bilan carbone de la CASA.
- Suivi des politiques locales de préservation de la qualité de l'air et sensibilisation.

Espaces naturels et biodiversité (cette thématique est transférée à la DGA Cadre de Vie au 1er Juillet 2023)

- Animation des sites Natura 2000 « Préalpes de Grasse » et « Rivière et Gorges du Loup » (23 000 ha) et le site « Dôme de Biot » (170 ha) : évaluations d'incidences, gouvernance

et concertation, suivi des MAEC et contrats Natura 2000, communication et sensibilisation, suivis scientifiques de certaines espèces.

- Coordination et/ou participation aux actions de lutte contre différentes espèces invasives : Charançon rouge du palmier, Ecureuil de Pallas, Frelon asiatique, Perruche à collier...
- Gestionnaire du marché d'inventaires naturalistes pour l'ensemble de la CASA.
- Suivi des Atlas de la Biodiversité Communale des communes engagées dans la démarche.

Les temps forts de l'année 2022

Aménagement et urbanisme

- Lancement de la consultation en vue de la concession d'aménagement sur le secteur des Combes.
- Réalisation du diagnostic du SCoT valant PCAET et PDM et lancement de la 1ère phase de concertation publique (réunions publiques, lancement du questionnaire).
- Lancement du marché global de performance relatif à la construction du pôle innovation et choix du groupement lauréat et lancement des études de conception.
 - Groupement retenu : GCC (mandataire), 2PORTZAMPARC / MAZZARESE ARCHITECTES / OTEIS / EUROP'ELEC / GROUPE TAA
 - Montant du marché : 38 070 492,45 € HT
- Lancement des études pour l'aménagement et la renaturation de la plaine de la Brague en partenariat avec la Direction GEMAPI, la DDTM06 et le SMIAGE.
- Lancement de l'étude d'identification des friches sur le territoire CASA en partenariat avec la Direction Habitat - 1ère phase identification sur Antibes
- Mise en œuvre de la gestion dématérialisée des Autorisations d'urbanisme (ADS) avec la plateforme nationale PLAT'AU.
- Reconquête de friches agricoles sur 9 communes avec près de 490 000€ de financements de travaux (FEADER/Région) de remise en état de terrains sur 23ha ayant permis l'installation et la confortation de plus d'une quinzaine d'agriculteurs (709 000€ de budget d'opération).
- Remobilisation de foncier agricole privé via l'organisation de 3 réunions publiques à destination des propriétaires sur les outils de mise à disposition du foncier agricole : plus d'une centaine de personnes mobilisées.
- Acquisition de 5ha en plaine de la Brague pour un projet environnemental (expansion crues/biodiversité) et agricole - partenariat avec le campus vert d'Azur pour un projet de formation et la SCIC des Ferrages.
- Appui d'ingénierie aux communes pour le développement des projets agricoles innovants et l'implantation de nouveaux exploitants, en lien avec la chambre d'agriculture, la SAFER et les autres partenaires ☒ 30 installations agricoles en 2022.
- Développement d'espaces-tests agricoles en vue de soutenir l'installation de personnes sur 3 ans en reconversion (tests d'activité) : 2 à Châteauneuf et 2 à Valbonne.
- Lancement de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial de la CASA en vue de soutenir l'alimentation locale et développer une agriculture plus durable et résiliente sur notre territoire : organisation d'une conférence sur la résilience Alimentaire à l'échelle CAP AZUR en présence d'experts : François GEMENNE, climatologue et rapporteur du GIEC et Philippe POINTEREAU, Agronome – plus de 400 personnes présentes.
- Réalisation d'études spécifiques : Opportunité d'une reconquête agricole et pastorale pour la valorisation des espaces forestiers de la technopole Sophia-Antipolis.

Agriculture

- Poursuite de la stratégie foncière agricole en matière de préservation du foncier agricole.
- Convention d'Intervention Foncière SAFER pour une veille foncière active : suivi des DIA en zone A et N des 24 communes.
- Approbation par le Préfet d'une Zone Agricole Protégée à Châteauneuf.
- Appui aux communes pour l'acquisition du foncier agricole à travers les fonds de concours.

- Animation de la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture : suivi des projets communaux (Tourrettes sur Loup, Bar sur Loup, Biot, Bezaudun, Valbonne, Roquefort Les Pins), observatoire avec chiffres clés agricoles sur la CASA, suivi crise sécheresse sur Caussols en particulier, animation des réunions publiques propriétaires avec la CASA, étude sur les déchets verts :
 - Nature et volumes de déchets produits des agriculteurs locaux, besoins en compost issu des déchets verts ou biodéchets cantine.
- Soutien aux organismes agricoles pour la réalisation d'évènements et la promotion des enjeux agricoles (Agribio 06, Conservatoire Méditerranéen Partagé, Service de remplacement 06, Terre de Liens, Jeunes Agriculteurs) : 15 000€ de subventions.
- Poursuite de la mise en œuvre et du suivi du Programme de Développement Durable «CASA'Venir» et réalisation du rapport Développement Durable.
 - Elaboration d'un plan de gestion de mise en œuvre de mesures compensatoires pour le site Natura 2000.
 - Mise en place de tournées de surveillance des sites Natura 2000 avec l'ONF.
 - Suivi de la fréquentation dans les gorges du Loup.
 - Animation du comité de pilotage des sites Natura 2000.
 - Participation à la fête du PNR pour présenter Natura 2000.
 - Intervention devant des lycées / BTS / architecte pour présenter les sites Natura 2000.
 - Renouvellement de la candidature de la CASA à l'animation des sites Natura 2000 pour la période 2023-2024.
- Gestion des nuisibles : plan de lutte contre l'écureuil de Pallas, convention avec le CD06 pour lutter contre le frelon asiatique, communication sur la perruche à collier.
- Poursuite de la définition du "Réseau écologique CASA" - Concertation avec les communes.

Espaces naturels et biodiversité

- Animation et surveillance des 3 sites «Natura 2000» de Préalpes de Grasse, Rivière et Gorges du Loup et Dôme de Biot :
 - Mise en œuvre de chantiers d'arrachage d'espèces exotiques envahissantes (avec lycée agricole / prestataire) et de réouverture de milieux via l'élimination de pin sylvestre.
 - Candidature à l'AAP Projet Agro-Environnemental et Climatique pour les aides aux agriculteurs.
 - Accompagnement de 80 projets / plan / programme soumis ou assimilés à des évaluations d'incidence Natura 2000.
 - Suivi d'espèces (faune et flore) à enjeux Natura 2000 (chauve-souris / serratule / etc...).

Climat, air et énergie

- Réalisation du diagnostic du PCAET dans le cadre de la démarche globale CASA 2040 (SCoT valant PCAET et PDM) et de la 1ère phase de concertation publique.
- Poursuite de la démarche pour la labellisation de la politique Climat-Air-Energie de la CASA et réalisation de l'état des lieux.
- Suivi des politiques locales de préservation de la qualité de l'air par conventionnement avec Atmosud et mise en œuvre des actions du PPA 06.
- Consultation et lancement de l'étude de potentiel solaire sur le territoire de la CASA pour le déploiement massif de solaire photovoltaïque.
- Poursuite du conventionnement avec le département 06 pour la mise en œuvre du SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique).

- 200 bornes sur le réseau WiiiZ avec l'arrivée de deux nouveaux territoires Estérel Côte d'Azur Agglomération et Communauté de communes Alpes d'Azur. 56 bornes publiques sur le territoire de la CASA dont deux bornes rapides => 34 352 charges enregistrées en 2022 sur les bornes de la CASA et 79 891 charges sur tout le réseau WiiiZ.



Sensibilisation et information

- Diffusion et promotion du guide de « Palettes Végétales » de la CASA.
- Poursuite des programmes de sensibilisation à l'environnement dont :
 - « Watty à l'école » : 68 classes de CM1-CM2, 1700 enfants sensibilisés.
 - Appel à projets « Activ'ta Terre » : 15 000€ d'aides CASA pour soutenir plus de 21 projets et d'actions bénéficiant à 2300 enfants et jeunes.
 - Programme « CASA Nature » : 1400 participants avec une cinquantaine d'activités gratuites.
- Poursuite des conventions de partenariat (Campus Vert d'Azur) et France Olive - Moulin d'Opio et CAUE06 pour la création d'oliveraies démonstratives communales.

Les chiffres et statistiques

Aménagement du territoire

- 13 PLU et 7 Cartes Communales en vigueur – 5 avis techniques PLU et 1 avis PPR émis.

Agriculture

- 309 agriculteurs sur l'ensemble du territoire de la CASA (soit 19% du département).
- 205 porteurs de projets dans le 06 dont 30% qui veulent s'installer sur la CASA 5 114 ha de Surface Agricole Utile.
- Sur 13 PLU arrêtés sur le territoire de la CASA : 1064 ha en zones A.
- 1 procédure de ZAP en cours d'instruction : Villeneuve-Loubet (39ha) et 1 ZAP approuvée à Châteauneuf (36ha).
- 3 réunions publiques à destination des propriétaires privés pour les informer des outils de mise à disposition du foncier agricole réunissant plus d'une centaine de personnes.
- Accompagnement de 9 communes et près de 490 000€ de subventions attribuées dans le cadre de l'AAP FEADER (mesure 16-7.1) pour la remise en état de 23 ha de terrains agricoles ayant permis l'installation et la confortation de plus d'une quinzaine d'agriculteurs sur le territoire.
- 12 500€ de subventions aux organismes agricoles pour des actions événementielles et soutien pour le remplacement des agriculteurs sur leurs exploitations.

Climat, air et énergie

- 10 nouvelles bornes publiques et 4 nouvelles bornes privées en 2022 et 56 bornes publiques au total sur le territoire de la CASA – 34 352 charges enregistrées en 2022 sur les bornes de la CASA et 79 891 charges sur tout le réseau WiiiZ.
- 244 panneaux installés sur la toiture du Business Pole pour une production du 1er avril 2022 au 31 décembre 2022 de 72 136,79 kWh, l'équivalent de la consommation de 18 ménages.

Sensibilisation et information

- Programme Watty à l'école : 68 classes sensibilisées de CM1/CM2.
- Programme « Activ ta Terre » : 15 000 € d'aides à 21 projets mobilisant 2300 enfants.
- Programme CASA Nature : plus de 50 activités gratuites programmées, 1400 participants.

Natura 2000

- 80 projets, plan, programme accompagnés / suivi pour les évaluations d'incidence Natura 2000.
- 1 contrat Natura 2000 de 10 000 euros sur la commune de Biot, dont 2.000 € pris en charge par la CASA.
- 12 tournées terrain qui ont permis de sensibiliser 300 personnes environ aux enjeux de Natura 2000 (Haut Pays).

Les perspectives pour 2023

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Choix du titulaire de la concession d'aménagement du secteur des Combes signature du contrat de concession et de la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP).
- Lancement de la phase stratégie du SCoT valant PCAET et PDM et poursuite de la concertation publique liée à la démarche.
- Poursuite du suivi des procédures en cours et de la formalisation d'avis techniques sur les documents d'urbanisme des communes (carte communale, PLU) et des Plans de Préventions des Risques.
- Lancement d'une consultation relative à la requalification de la place Sophie Laffitte.
- Poursuite de l'aménagement du plateau de la Sarrée.
- Obtention du permis de construire du pôle innovation été 2023, pour un démarrage des travaux au 1^{er} septembre 2023.
- Poursuite des projets de développement de la technopole dans une perspective de Quartier Durable (démarrage des études de l'AMI Quartier Durable).
- Poursuite de la démarche d'aménagement et de renaturation de la plaine de la Brague.
- Poursuite de l'étude d'identification des friches sur le territoire CASA en partenariat avec la Direction Habitat - 2^{ème} phase identification sur les Communes CASA.

POLITIQUE AGRICOLE

- CASA chef de file du dispositif FEADER de reconquête des friches agricoles: finalisation du dispositif 2018-2023=>

Programmation finie en février 2023 et remontée de dépenses: **au total 709 000€ investis pour la remise en culture de terres agricoles dont 70% financés par le FEADER/Région** sur une dizaine de communes CASA.

- Maintien de l'appui aux communes pour l'acquisition de foncier agricole et suivi des documents d'urbanisme et du SCOT valant PCAET.
- Lancement de 2 autres procédures de Zones Agricoles Protégées.
- Poursuite des réunions publiques auprès des propriétaires privés pour mobiliser du foncier agricole.
- Suivi et animation des partenariats avec la SAFER et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes.
- Développement de nouveaux espaces-tests agricoles.
- Poursuite de l'accompagnement des projets agricoles communaux et des porteurs de projets en vue d'installation d'exploitations agricoles.
- Finalisation du Projet Alimentaire Territorial de la CASA et mise en œuvre des premières actions de la feuille de route.
- Soutien des circuits courts avec la création d'un marché paysan au campus vert d'Azur et soutien de la coopérative agricole d'Antibes.
- Poursuite du partenariat avec les organismes agricoles (**15 000€** de subventions prévues au BP 2023).
- Soutien et valorisation de la filière Plantes à parfum, aromatiques et médicinales : ouverture prévue du centre de formation de la filière PPAM à Caussols (75 000 pieds de lavande plantés).

ENERGIE

- Lancement de la phase stratégique du PCAET dans le cadre de la démarche globale CASA 2040 (SCoT valant PCAET et PDM) et poursuite de la concertation publique liée à la démarche.
- Poursuite de la démarche de labellisation de la politique Climat-Air-Energie de la CASA.
- Suivi des politiques locales de préservation de la qualité de l'air par conventionnement avec Atmosud et poursuite de la mise en œuvre des actions du PPA 06.
- Réalisation des premières phases de l'étude de potentiel solaire sur le territoire de la CASA en vue de la détection de sites favorables à l'installation de centrales solaires sur les parkings et bâtiments communaux et communautaires.
- Poursuite des actions du PCAET CASA et de leur coordination dans le cadre de Cap Azur.
- Installation de 12 nouvelles bornes de recharges électriques.
- Mise en place d'une stratégie Energie et amélioration énergétique des bâtiments publics par le lancement d'audits.
- Réalisation de l'audit énergétique de la piscine Nautipolis en vue d'une amélioration

énergétique globale et le développement d'énergies renouvelables.

- **Structuration de la Direction Aménagement et Energie**

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Au 1^{er} juillet 2023, la mission Environnement est transférée à la DGA Cadre de Vie avec 3 agents.

- Poursuite de l'animation et surveillance des 3 sites « Natura 2000 » de Préalpes de Grasse, Rivière et Gorges du Loup et Dôme de Biot.
- Poursuite de la mise en œuvre et du suivi du Programme de Développement Durable « CASA'Venir ».
- Poursuite des programmes pédagogiques et de sensibilisation (Watty à l'école, Activ'ta Terre, CASA Nature, CASA'venir l'expo).
- Poursuite de la diffusion au grand public et aux professionnels du guide de la palette végétale et des actions de sensibilisation.
- Adoption du "Réseau écologique CASA" par la CASA et diffusion du rapport d'étude.

1.3 Foncier (mutualisé CASA/Ville d'Antibes)

Activités de la direction

Cette direction est un outil qui a pour vocation d'être à la disposition des Directions et des services de la Ville d'Antibes et de la CASA pour conduire des interventions foncières au service des politiques publiques et des procédures relevant autant du droit public que du droit privé.

Elle a également une mission d'analyse foncière, juridique et d'assistance à la prise de décision pour le politique, dont la commande s'est amplifiée. Elle vient également en assistance aux Communes de la CASA.

Chaque dossier requiert la mise en œuvre d'une procédure spécifique, ce qui implique un investissement conséquent en moyens humains, financiers et temporels, pour exemple : un classement de voie dans le domaine public réclame plus de 8 mois de procédure, une expropriation plus de 4 ans. Ces actions appellent à une grande transversalité entre les services. La sécurité juridique des dossiers est un des volets prépondérants dans les missions dévolues.

- Procédure d'acquisition amiable ou forcée (expropriation/préemption) des biens immobiliers et fonds de commerce.
- Don et legs.
- Biens vacants et sans maître.
- Procédure de vente par appel public à la concurrence ou de gré à gré.
- Négociation foncière.
- Rédaction des actes administratifs valant transfert de propriété.
- Baux emphytéotiques.
- Observatoire foncier et évaluation foncière
- Mission juridique et d'assistance.
- Classement et déclassement de biens du domaine privé/public.
- Constitution de servitudes.
- Traitement et instruction des déclarations d'intention d'aliéner.
- Recherches généalogiques et historiques
- Assistance aux administrés et aux autres collectivités ne maîtrisant pas les procédures.
- Relations quotidiennes avec les notaires, les avocats, les promoteurs, les agences immobilières, les syndicats de copropriété et les services municipaux et de l'intercommunalité.
- -Collaboration avec les administrations : France Domaine, Conseil départemental, Société d'Aménagement Foncier et Établissement Rural, Établissement Public Foncier, Tribunaux, Trésorerie, Hypothèques, Cadastre, Hôpital, Conservatoire de l'espace littoral et rivages, Conservatoire des espaces naturels, ONF...

Les temps forts de l'année 2022

Cette section ne concernera que les activités pour le compte de la CASA.

- Les procédures d'acquisition amiable ou par voie d'expropriation de la section 4 du TCSP entre le rond-point de la croix Rouge et le centre commercial carrefour ont été assurées.
- Les acquisitions par voie amiable pour la maîtrise foncière des terrains concernés par un réaménagement hydraulique sur les Commune de Biot et Antibes ont été terminées.

Les chiffres et statistiques

Délibérations et décisions présentées



1

Compétences

BUSTRAM	8
GEMAPI	4
EAU POTABLE	2
ENVIRONNEMENT	2
ASSAINISSEMENT	2
HABITAT	1

Décisions pour le compte du SYMISA



3

Dossiers ouverts en 2022 : 52

BUSTRAM	24
GEMAPI	7
Eau POTABLE	2
ASSAINISSEMENT	4
Habitat	9
Aides aux Communes	6

Dossier SYMISA 8

Saisines France Domaine 33

Saisine HYPOTHEQUES 79

Actes de vente signés 42

Les perspectives pour 2023

- Poursuite des missions d'analyses foncières juridiques et d'assistance aux communes du haut pays et à la prise de décision.
- Poursuite des acquisitions pour la mise en œuvre du BHNS.
- Poursuite des acquisitions pour répondre à une politique environnementale et agricole sur le territoire.
- Poursuite des constitutions des servitudes de réseaux.
- Échange de tènement avec la Commune de Valbonne pour réaliser le futur siège de la CASA.
- Cession de volume à IMT dans le cadre de la réalisation du projet POLE INNOVATION.
- Cession d'un terrain à Biot (ex Galderma).
- Assurer le suivi des conventions d'intervention foncière avec l'EPF PACA.

1.4 Développement de la technopole Sophia Antipolis

Activités de la direction

Raison d'Être

La Direction est engagée en tant que puissance publique sur le périmètre de la Technopole Sophia Antipolis, au plan national et international, en soutien à l'Innovation, l'entrepreneuriat, la croissance économique durable, l'aménagement immobilier, l'enseignement supérieur et la recherche, au bénéfice des entreprises, réseaux d'acteurs, talents, chercheurs et étudiants. Elle contribue à renforcer l'attractivité et la visibilité de la Technopole.

Entrepreneuriat & Innovation : la Direction opère au Business Pole, lieu de 4.500m² d'hébergement et d'accompagnement des startups, incubateurs, partenaires de la création d'entreprises, réseaux et pôles de compétitivité. À horizon 2025, le futur POLE INNOVATION sera le nouveau haut lieu de la création d'entreprises et de l'innovation. Par ailleurs, elle finance les acteurs de la chaîne de création et d'accompagnement à la création d'entreprises, ainsi que les incubateurs.

Écosystème et Filières stratégiques : Intervention dans le cofinancement des acteurs et réseaux d'innovation sur la Technopole, la structuration de filières, l'immobilier et l'investissement dans des projets structurants académiques. Contribution à faire émerger de nouveaux labels ou positionnements d'avenir (3IA, Campus Cyber, ...).

Évènements & Salons : Présence sur de nombreux salons, en propre ou en partenariat avec la région SUD, afin de porter les atouts du territoire sur des thématiques immobilières et aménagement (MIPIM, SIMI) ou de filières (WAICF, BIG DATA & IA, VIVATECH), ou co-organisation aussi de grands évènements sur le périmètre de la technopole (SOPH'IA Summit, WELCOME TALENTS, JOURNEE INVESTISSEURS, ...).

Communication & Marketing Territorial : animation du site Internet de Sophia Antipolis et des réseaux sociaux associés, mettant en valeur les projets, les entreprises, les évènements. Accueil et organisation également d'un grand nombre de visites de la technopole pour les délégations d'entreprises, territoires internationaux, technopoles internationales, grandes écoles et universités, et intervention hors site. Faire savoir que la technopole est un lieu d'exception au plan de la R&D, de la recherche et de l'innovation est notre objectif.

Technopole d'expérimentation : soutien dans des projets structurants d'expérimentation sur des nouvelles technologies (Mobilité intelligente et sécurité), des nouveaux services, impliquant les startups et laboratoires de la technopole ou encore sur les bâtiments durables (POLE INNOVATION). Collaboration avec les entreprises.

Les temps forts de l'année 2022

Mobilisation solide de l'écosystème sophilopolitain sur de multiples événements et salons

- WAICF du 14 avril au 16 avril au Palais des Festivals de Cannes, 1^{ère} édition, avec la DDTSA mobilisée sur le stand CD06 et une dizaine de startups I.A de Sophia Antipolis sur le salon.
- Participation au Festival régional annuel des Minis Entreprises le 10 Mai 2022 avec l'association Entreprendre Pour Apprendre PACA, en interaction avec les entreprises et le jeune public.
- Salon VIVATECH 14 au 18 Juin 2022 à Paris, 9 entreprises sophilopolitaines accompagnées avec le soutien de la DDTSA sur le stand Région SUD



- Salon Monaco Business le 4 octobre, avec signature d'un accord de partenariat entre la Fondation Sophia Antipolis et Monaco Economic Board.
- Évènements « Rencontres Marché Nouvelles Mobilités » avec le pôle SCS le 13 Octobre 2022, en présence de Clusters allemands de la filière automobile.
- Matches de basket des Sharks du 13 et 23 mai – Évènement networking avec les entreprises implantées à Sophia Antipolis depuis janvier 2022.
- Team Building avec les starts up du Business Pole – Tournoi de jeux le 23 juin au Business Pole.
- Impact Award par Team Côte d'Azur (Nice, 15 Septembre 2022).

Des événements annuels phares portés par la direction

- Salon Immobilier MIPIM du 15 au 18 mars au Palais des Festival de Cannes, avec de nombreuses présentations de projets, et témoignages d'utilisateurs majeurs (BRP, BOSCH).



mardi 26 septembre 2023

- **Salon de l'immobilier SIMI**, Palais des Congrès de Paris du 6 au 8 décembre, avec 3 séquences de présentations de nouveaux projets immobiliers (tertiaire, laboratoires, coliving, logements), maquette sur stand, et annonces de 2 consultations (Les Combes et Place Sophie Laffitte).



- **SophIA Awards**, le concours d'idées de création d'entreprise en IA. Le jury s'est réuni le 7 Novembre 2022 et a désigné le lauréat « NeuroPin », la remise du prix a eu lieu à l'occasion de la cérémonie de clôture du SophI.A Summit.



- **SophIA Summit** 5ème édition du 23 au 25 novembre au Mouratoglou Resort, plus de 400 inscrits, 42%

- **Sophia Welcome Talents** 1er décembre au Golden Tulip Sophia Antipolis, 400 inscrits issus de 74 établissements.
- **Village des Sciences et de l'Innovation** - 7ème édition les 15 et 16 octobre, Palais des Congrès de Juan les Pins – 8 700 visiteurs, et une trentaine de stands (laboratoires, entreprises, startups, associations).



- **Sophia Welcome Talents** 1er décembre au Golden Tulip Sophia Antipolis, 400 inscrits issus de 74 établissements.

Installer la dynamique de talents et programmation de « Sophia Discovery Tours »

- Trois interventions auprès de 71 étudiants d'EURECOM réparties au cours de l'année.
- Accueil d'une vingtaine d'étudiants en fin de cursus Management de la Principauté du Liechtenstein les 1^{er} et 2 juin 2022.
- Intervention auprès de 60 représentants des universités internationales partenaires de SKEMA Business School à l'occasion de « l'International Staff Week » le 6 Juillet 2022
- Intervention et accueil de la nouvelle promotion annuelle d'une centaine d'étudiants de l'Ecole des Mines PSL le 4 Octobre 2022.
- Intervention auprès d'une vingtaine d'étudiants Master Entrepreneurship de SKEMA Business School le 7 Novembre 2022



Programmation et accueil de représentants d'entreprises, ou de territoires

- Accueil des Master Mines I PSL Paris : accueil d'une sélection d'environ 50 étudiants le 4 Octobre 2021 sur le campus Pierre Laffitte.
- Délégation de la CCI des Flandres (Pays-Bas) avec 20 scale-ups sur 2 jours avec programme de visite et de rencontres
- Délégation Ministère de l'Intérieur – DPSIS
- Université du Lichtenstein et job dating avec des entreprises de Sophia Antipolis
- Gendarmerie Nationale (3 délégations Cyber, I.A et Défense en 2022)
- Conseil d'Administration du Crédit Agricole Bretagne
- Monaco Economic Board
- SKEMA, université de Finlande
- Délégation Team – Israël
- Consulat Général des USA
- Ambassade des Etats-Unis (1er officier en charge de l'Economie)
- Mutuelle des Armées UNEO
- Délégation BUSINESS France (7 ou 8 pays différents : Japon, USA, Israël, Italie, Scanie,).
- Ambassadeur d'Ouzbékistan
- 2 Délégations coréennes
- Consulat de Tunisie
- Région SUD (VP)

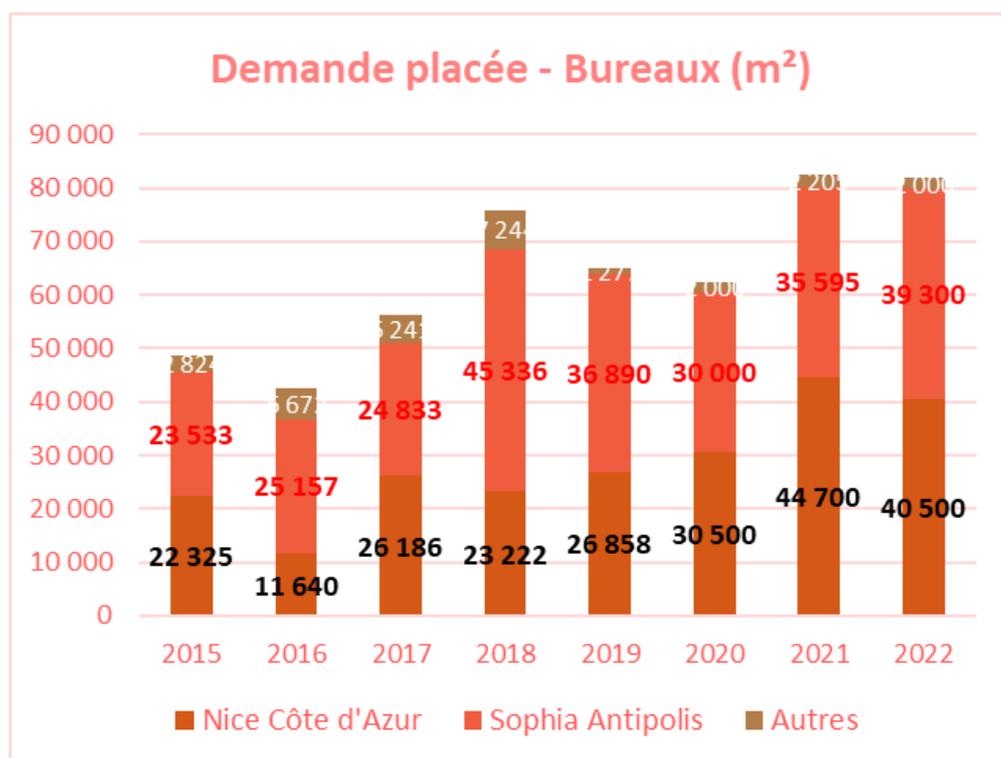
Projet POLE INNOVATION

- Finalisation de l'étude du futur pôle de l'innovation, lancement de la consultation en Janvier 2022, et dévoilement du choix définitif du groupement en septembre 2022. L'année 2022 aura permis la tenue d'un Marché Global de Performance avec un dialogue compétitif entre 5 groupements sélectionnés (2 jurys Président, 2 jurys techniques, et 1 Jury final).
- Le futur Pôle Innovation qui aura une surface d'environ 8.700m² prendra place près du campus SophiaTech, sur la commune de Biot. Ce futur lieu emblématique de l'innovation, de L'entrepreneuriat et de la recherche académique sera dédié à l'ensemble des acteurs de l'écosystème de Sophia Antipolis. La livraison est prévue pour le 1er semestre 2025.



Immobilier et Aménagement de la Technopole

- En 2022, la Technopole a connu une nouvelle année record en matière de transactions immobilières et prises à bail, avec près de 40.000 m² (39.300 m²) de demande placée (contre 35.595 m² en 2021), sur un total de 81.800 m² sur la totalité des Alpes Maritimes, ce qui place Sophia Antipolis au niveau de la Métropole de Nice.



▪ Quelques exemples de programmes livrés :

- Livraison du projet CENTRIUM dernier trimestre 2022, **12 600m²** (avec entre autres BRP, FLEX'O comme utilisateurs)
- Livraison du projet LES TERRASSES DE VALBONNE (ex ATHENA), 4 100m² (pour le compte de BOSCH AUTOMOTIVE comme utilisateur unique)
- Livraison du projet NATURAE, **6 350m²** (pour le compte de NXP comme utilisateur unique)..

Émergence de nouvelles filières

- Émergence et/ou renforcement de deux nouvelles filières sur la technopole : Design et conception (avec l'arrivée de BRP notamment, les projets menés par L2CONCEPT/FACTORY UNIT) & la filière New Space (portée par le Pôle SAFE, le CNES et des entreprises). Cela se traduit notamment par l'implantation en 2022 de l'entreprise SPACE PHARMA (laboratoires en micro-gravité au sein de l'ISS ou de satellites).

Campus Cyber

- En 2022, la DDTSA a intensifié ses relations avec le Conseil Régional SUD pour favoriser la création et l'implantation en région d'un Campus Cyber territorial, en cohérence avec le Campus National Cyber de Paris La Défense. À l'issue de nombreuses réunions, et la mobilisation en amont par la DDTSA de l'écosystème Cyber de la technopole, la Région Sud a conclu un partenariat avec Paris, et a décidé la création à Marseille d'un lieu totem, mais avec également un site labellisé pour Sophia Antipolis (qui sera fléché sur le POLE INNOVATION). La CASA délibère également pour être membre de droit de la dynamique CSIRT (Computer Security Incident Response Team).

Gendarmerie Nationale

- En 2022, la DDTSA a développé et intensifié ses relations avec la Gendarmerie Nationale, sur la partie du Commandement Régional Sud, du commandement opérationnel de la zone de Défense Sud, de la Direction CYBER et enfin de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, avec le Général en charge de l'Intelligence Artificielle et des usages. L'enjeu est de réfléchir à l'implantation d'un laboratoire I.A innovant sur le POLE INNOVATION au contact des entreprises et des laboratoires, et aussi de renforcer la partie recherche en cyber sécurité, en cohérence avec le Campus Cyber.

Relance Club Franco-Allemand des Affaires de Provence

- La DDTSA a été très active dans la relance et la concrétisation du Club Franco-Allemand des Affaires de Provence sur la Côte d'Azur, en mobilisant les entreprises à capitaux allemands, ou avec de nombreux ressortissants allemands. Des événements vont se multiplier à partir de 2023, avec la constitution officielle de l'association.

Les chiffres et statistiques

Chiffres économiques

- En 2022, TEAM COTE D'AZUR (également avec Business France) a permis l'implantation de 28 nouvelles entreprises sur Sophia Antipolis, représentant à 3 ans environ plus de 400 emplois (sur 43 implantations au total sur la Côte d'Azur, avec 609 emplois à 3 ans).
- +1.300 créations nettes d'emploi sur la Technopole.

Business Pole

- **Favoriser la création, le développement et l'hébergement d'entreprises innovantes.**

Opérationnel depuis août 2012 et labellisé depuis juillet 2014 comme Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation (EUBIC), le Business Pôle est un lieu dédié à la création, l'accompagnement et l'hébergement des startups au cœur de la Technopole Sophia Antipolis, piloté par la Direction du Développement de la Technopole Sophia Antipolis.

Outre la pépinière et l'hôtel d'entreprises gérés et animés par la Direction, et l'ensemble des startups hébergées (**entre 25 à 30 entreprises en flux permanent**), le Business Pôle accueille sur plus de 4 500 m² les acteurs de la création d'entreprises et de la chaîne de l'innovation : les incubateurs PROVENCE COTE D'AZUR (anciennement Paca Est) et TECHFORWARD (EDHEC entrepreneurs, IMT, Eurecom) , les pôles de compétitivité SCS-Solutions Communicantes Sécurisées, SAFE Cluster, et Eurobiomed, les associations Télécom Valley et French Tech Côte d'Azur, les services de la région PACA, le Réseau Entreprendre, Initiative Agglomération Sophia Antipolis, l'IRCE, et la Fondation Sophia Antipolis. La CCI Nice Côte d'Azur y a également localisé une partie de ses équipes d'appui aux entreprises.

- Business Pole : **13 nouveaux arrivants pépinière et hôtel d'entreprises confondus en 2022**. En tout, ce sont **36 entreprises** qui sont hébergées au Business Pole pépinière et hôtel d'entreprises confondus sur l'année.
- Le remplissage du bâtiment a atteint **100% de sa capacité en cours d'année 2022** sur le bâtiment historique, le Business Pole 2 a quant à lui atteint 80% de remplissage. Fin 2021, la pépinière d'entreprises était louée à plus de 90% (sur les 2.000 m² d'espace), contre 75% fin 2020. Certaines demandes de startups ne peuvent être honorées à cause de la typologie des activités non conforme à la capacité d'accueil du bâtiment : micro-électronique, biotechnologie, studio de design et conception etc.
- 2 conventions de revitalisations en cours Air France (SODESI) et Société Générale (LHH) portant sur des aides directes au recrutement. Montage de dossiers et présentations pour les entreprises du Business Pole
- **Audit du Réseau RETIS** pour la technopole les 7 et 8 septembre 2022 – Organisation de journées de visites à travers la technopole pour rencontrer l'écosystème et les partenaires phares, phases d'échanges avec la Direction, les élus et la gouvernance. A l'issue de cet audit, le renouvellement du label Technopole pour Sophia Antipolis pour 6 ans a été attribué par le réseau RETIS.
- Sujet « Emploi / Talents dans le numérique » : La Direction est mobilisée sur la participation aux réunions organisées par Pole emploi au niveau départemental sur les sujets du recrutement dans le domaine du numérique. Co-organisation d'une matinée le 5 octobre au Business Pole autour des problématiques de recrutement.

Visibilité numérique renforcée sur les réseaux SOPHIA ANTIPOLIS

- Portée totale numérique (nombre d'utilisateurs atteint) en 2022 : près de 225 000 utilisateurs sur le site internet et les réseaux sociaux.
- Près de 43 000 utilisateurs actifs sur le site internet sur l'année 2022 soit 2% de progression par rapport à 2021.
- Les deux principales langues utilisées par l'audience sur le site internet est d'une part le français à 60% mais également l'anglais à 20%.
- L'audience qui consulte le site internet est répartie équitablement entre Paris et la Région Provence Alpes Côte d'Azur (15%). On note également un intérêt pour les particuliers provenant des villes suivantes : Milan, Bordeaux, Londres, Montpellier et Toulouse.
- En termes d'acquisition, 70% des utilisateurs consultent le site grâce au moteur de recherche, consolidant l'intérêt pour la technopole. D'autre part, 20% des utilisateurs consultent le site internet via la recherche directe (URL) qui consolide la notoriété et la e-réputation de la technopole sur la sphère numérique.

Talents

- Plus de 300 représentants, étudiants et entreprises étrangères reçues à Sophia Antipolis dans le cadre des « Sophia Discovery Tour » au cours de l'année 2022.
- La direction a effectué près de 10 interventions et accueil de délégations étudiantes en 2022.

Support de l'écosystème local et visibilité événementielle

- 4 événements majeurs annuels ont été reconduits et portés par la direction en 2022.

- La direction a été mobilisée et a accompagné des entreprises sur 7 salons professionnels au cours de l'année 2022.

Les perspectives pour 2023

- Renforcer le support aux acteurs de l'écosystème sophilopolitain en reconduisant les opérations pertinentes menées au cours de l'année 2022, relatives à l'attractivité et la visibilité de la technopole sur la sphère internationale et nationale, en partenariat et complémentarité avec la Fondation Sophia Antipolis.
- Recrutements pour les postes vacants et afin d'accompagner la croissance.
- Amplifier la dynamique de talents et l'accueil de groupes étudiants en synergie avec l'écosystème sophilopolitain.
- Consolider l'image numérique avec un renforcement des supports et un déploiement de ces supports sur plusieurs canaux de communication.
- Consolider la traduction des supports en anglais pour répondre à une audience toujours plus internationale.
- S'investir sur les sujets du Campus Cyber territorial.
- Renforcer les axes de partenariats avec l'Armée sur les sujets IA, Cyber et formation, en partenariat avec l'Université Cote d'Azur.
- Présence renforcée sur les salons MIPIM et SIMI, ainsi que VIVATECH et WAICF, et déploiement d'une stratégie « Talents » sur un nouveau salon à Paris (Big Data & IA).
- Déploiement d'un projet d'expérimentation autour de la mobilité et de la sécurité sur Sophia Antipolis, dans le cadre du Smart Deal du CD06.

1.5 Économie de Proximité & Tourisme

ECONOMIE DE PROXIMITE

Activités de la direction

- Programme annuel de permanences-conseils sur les communes d'Antibes, de Vallauris, de Villeneuve-Loubet, de Châteaufort, de Tourrettes-sur-Loup, de Bouyon et de Gréolières.
- Financement « d'Initiative Agglomération Sophia Antipolis » (IASA) en vue de l'octroi de prêts d'honneur ; **Suivi, en lien avec IASA, des entreprises financées dans le cadre du fonds d'intervention « Covid Résistance » de la Région Sud.**



- Financement de l'ADIE en vue de l'octroi de prêts aux entrepreneurs fragilisés.
- Suivi du financement de France Active (ESIA) et participation aux comités de sélection « dispositif local d'accompagnement » des associations employeurs.
- Animation du stand CASA - IASA lors du salon création-reprise d'entreprises « Cré'Action » organisé à Valbonne par Pôle Emploi.
- Organisation de la 7^{ème} édition du forum « l'Open de l'Entreprise » à Starteo.



- Gestion de la pépinière « Starteo ».
 - Élaboration d'un diagnostic du positionnement et du fonctionnement de la pépinière.
 - Réorganisation du fonctionnement administratif et logistique de la pépinière.



PROMOTION DU TOURISME

- Inauguration du Bureau d'Information Touristique de Valbonne en centre-village.



Bit de Valbonne

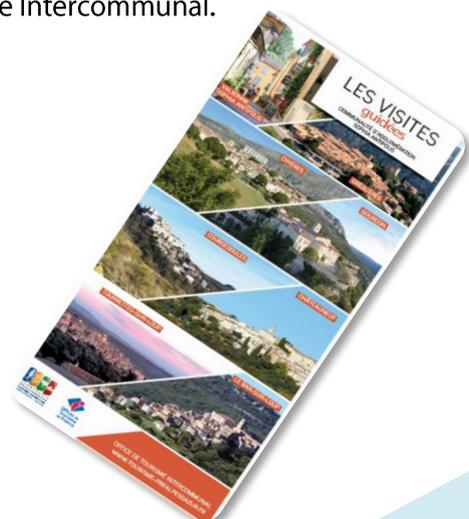


- Implantation d'un Bureau d'Information Touristique Mobile à l'entrée du Village de Gourdon et de Tourrettes-sur-Loup pour la saison estivale.



Entrée du village de Gourdon - Barnum

- Traduction en anglais du site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal.
- Programme de visites guidées des villages de Valbonne, Gourdon, Gréolières, Bar-sur-Loup et Tourrettes-sur-Loup, Coursegoules, Cipières.



Gourdon
Le 13h en week-end TF1
Octobre 2022



Fête de l'Oranger
au Bar-sur-Loup



- Conception et distribution de trois carnets de voyage thématiques réalisés en partenariat avec le « Petit Futé » (« Saveurs et Agrotourisme » ; « Activités Pleine Nature » ; « Patrimoine et Tradition »).
- Nouvelle édition et diffusion du Guide « Petit Futé Préalpes d'Azur » Français / Anglais.
- Participation de l'Office de Tourisme Intercommunal au 13h en week-end de France 2 sur Gourdon.
- Participation de l'Office de Tourisme Intercommunal aux salons touristiques locaux et nationaux : « Salon Mondial du Tourisme » à Paris, « Salon International du «Tourisme et des Voyages » à Colmar, salons « ID Week-End » à Nice et « Outdoor Festival » à Cannes, « Festival de la Montagne » à Saint-Paul de Vence.



Visite de Tourrettes-sur-Loup
(Groupe « Pierre &

- Participation de l'Office de Tourisme Intercommunal aux manifestations et événements touristiques du moyen et haut-pays (fête du PNR, Fêtes de l'Oranger à Le Bar-sur-Loup, fête des Violettes à Tourrettes-sur-Loup...).
- Adhésion de l'Office de Tourisme Intercommunal à APIDAE.
- Contribution aux « Carnet de Micro-aventures » du Département des Alpes-Maritimes.

- Promotion de la station de ski de Gréolières-les-Neiges et contribution à l'élaboration de son nouveau site internet.
- Contribution aux comités techniques et groupes de travail de « l'Espace Valléen » et du « PNR Préalpes d'Azur ».
- Adhésion aux instances nationales du tourisme (FNOTSI, FROSTI).

Les temps forts de l'année 2022

- Montée en charge des « permanences-conseils création-reprise d'entreprises » dans les communes de la CASA.
- Diagnostic de positionnement et de fonctionnement de la pépinière Starteo.
- Organisation du Forum « Open de l'Entreprise » à Châteauneuf sur le site de Starteo.
- Inauguration du Bureau d'information Touristique de Valbonne.
- Traduction en Anglais du site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal
- Élaboration de 3 carnets de voyage thématiques en partenariat avec le « Petit Futé ».
- Développement du programme de visites guidées des villages du moyen et haut-pays et des participations aux salons touristiques locaux et nationaux.

Les chiffres et statistiques

FINANCEMENTS

- Subventions octroyées : 150 000 € (IASA et ADIE).
- Abondement du « Fonds d'Urgence Départemental des Alpes Maritimes » : 400 000€.
- Abondement du Fonds « Covid Résistance » de la Région Sud : 380 000 € dont 203 904 € restitués à la CASA.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- IASA : 67 prêts d'honneur accordés pour un montant de 587 000 € et un montant de prêt bancaire associé de 3 369 000 € ; 95 emplois créés.
- CASA / IASA : 183 entreprises suivies dans le cadre de « Covid Résistance » pour 1 284 000 € de prêts accordés dont 367 253 € de remboursement en 2022 (remboursements cumulés : 622 767 €) et 94 % d'entreprises en activité en 2022.
- ADIE : 31 porteurs de projet financés pour un montant de 175 292 € de prêts accordés.
- ESIA (suivi du fond de 100 000 euros octroyé en 2017) : 3 comités de sélection « Dispositif Local d'Accompagnement » des associations employeurs.

- « Permanences-conseils en création-reprise d'entreprise » : 94 porteurs de projet accueillis pour 44 permanences-conseils.
- Salon création-reprises d'entreprises « Cré'Action » : 18 rdv-projet de création d'entreprises.

PROMOTION DU TOURISME

- Office de Tourisme Intercommunal : 34 372 visiteurs, dont 22 322 en saison estivale.
- BIT de Valbonne : 5 066 visiteurs
- BIT d'Opio : 133 visiteurs.
- BIT de Bar-sur-Loup : 1 663 visiteurs (juillet – septembre).
- BIT de Tourrettes-sur-Loup : 7 618 visiteurs.
- BIT de Gréolières : 1 540 visiteurs.
- BIT de Gourdon : 18 352 visiteurs.
- Guide « Petit Futé Préalpes d'Azur » : 15 000 exemplaires distribués.
- Carnets de voyage thématiques : 7 000 exemplaires distribués.
- Visites guidées des villages : 1 425 visiteurs pour 111 visites (+ 140% /2021).
- Salons touristiques : 1 300 visiteurs accueillis (+100% /2021).
- Manifestations et évènements touristiques locaux : 9 évènements pour 1 683 visiteurs accueillis.

Les perspectives pour 2023

- Lancement des travaux d'aménagement du futur Bureau d'Information Touristique de Tournettes-sur-Loup et réaménagement du Bureau d'Information Touristique de Gourdon.
- Lancement et animation des pages Facebook et Instagram de « Villages & Vallées d'Azur ».
- Campagne de communication au sein du « guide Côte d'Azur Petit Futé 2023 ».
- Élaboration d'une carte des randonnées de Gréolières et des communes limitrophes.
- Élaboration d'une carte touristique « Villages & Vallées d'Azur ».
- Organisation d'un Forum « Création et Transmission-Reprise d'entreprises » à Antibes en partenariat avec pôle emploi et l'Office du Commerce durant la semaine de la « création d'entreprise » Re-start » / septembre 2023.
- Réorganisation des « Permanences-Conseils » en « Rendez-vous de la création d'Entreprises » afin d'accueillir les porteurs de projet dans les locaux de la CASA, des Communes ou par visioconférence.
- Attribution d'une aide économique à la SCIC TETRIS dans le cadre du soutien au développement économique durable du moyen et haut-pays de la CASA.
- Création de deux sites internet « C.A.S.A Entreprises » et « Starteo Entreprises » pour valoriser l'offre d'accompagnement de la CASA en matière de création et transmission-reprise d'entreprise.
- Élaboration et mise en œuvre d'une campagne de prospection et de communication en vue de recommercialiser la pépinière d'entreprise Starteo : communication sur les réseaux sociaux, réalisation de podcasts, organisation d'ateliers collectifs, renforcement du suivi individualisé des entreprises, permanences des partenaires...

2. LE CADRE DE VIE

2.1 Architecture et Bâtiments

Activités de la direction

La Direction Architecture et Bâtiments (DAB) a pour mission la réalisation de l'ensemble des études de faisabilité, d'aide à la décision et de conduite des projets de création des équipements d'intérêt communautaire avec pour finalité l'amélioration du cadre de vie.

En outre, elle assure les opérations de maintenance préventive et curative du patrimoine comprenant les terrains et bâtiments dont la gestion incombe à la CASA.

Les enjeux majeurs consistent en la réalisation d'équipements durables grâce à une réflexion portée sur la fonctionnalité de chacun des bâtiments, notamment en favorisant des choix techniques performants permettant de réduire leur impact énergétique.

Les études sont menées dès le stade de la conception, soit en interne, soit en partenariat avec une maîtrise d'œuvre privée dans le cadre de la loi MOP.

Ainsi, et sans que cela soit limitatif, la direction a pour champs d'intervention :

- L'élaboration et le suivi du respect des programmes techniques, architecturaux, environnementaux et fonctionnels lors des phases études et travaux, en lien avec les futurs exploitants de sites ;
- La participation et la contribution aux différentes instances locales et départementales en matière d'énergie renouvelable : travail sur le volet formation des agents et sur l'incitation des maîtres d'œuvre à rechercher des dispositifs nouveaux ;
- Le développement de l'activité gestion et maintenance du patrimoine par la mise en place d'outil d'alerte et de suivi des interventions ;
- L'entretien, la valorisation et la sécurisation des réserves foncières en attente d'affectation (démolition, débroussaillage, clôtures.).

Les temps forts de l'année 2022

NAUTIPOLIS

- Réception des travaux de l'espace bien-être Mars 2022.
- Travaux de couverture de la terrasse restaurant NAUTIPOLIS.
- Permis modificatif accordé le 22 Avril 2022.
- Travaux d'extension de la terrasse couverte du restaurant avec pergola Bioclimatique :
 - Notification marché travaux le 29 Août 2022
 - Etudes et mise en œuvre Béton longrines, 7 semaines
 - Fabrication et pose structures et réfection du sol, 8 semaines
 - Soit 15 semaines de travaux initialement prévus pour une livraison fin 2022 et pour un montant de 80 363 € HT (en cours de chantier, des travaux complémentaires se sont avérés nécessaires. Ils sont évoqués dans les perspectives 2023).
- Installation de 8 bornes escamotables pour sécurisation des accès au parking, comprenant travaux VRD et de création d'alimentation électrique pour un montant totale de 135.833 €HT.
- Etudes pour le renforcement de l'installation électrique pour l'installation de bornes IRVE.



LES GENETS

- Réalisation de cloisons suite au déménagement des différentes directions.

MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE ALBERT CAMUS_ ANTIBES

- Peinture de l'espace musique + accueil + hall exposition.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE LA PALMOSA_ ANTIBES

- Réhabilitation complète des sanitaires pour un montant de 130.000 €HT.

ANTENNE DE JUSTICE ANTIBES

- Création d'une salle d'attente à l'accueil.

AQUEDUCS ROMAINS

- Mise en sécurité du pont à cinq arches sur la Goa





- Etudes et dépôt du Permis de Construire pour la restauration du pont à deux arches sur la Valmasque.



Élévation est des 2 arches : vue d'ensemble



Les chiffres et statistiques

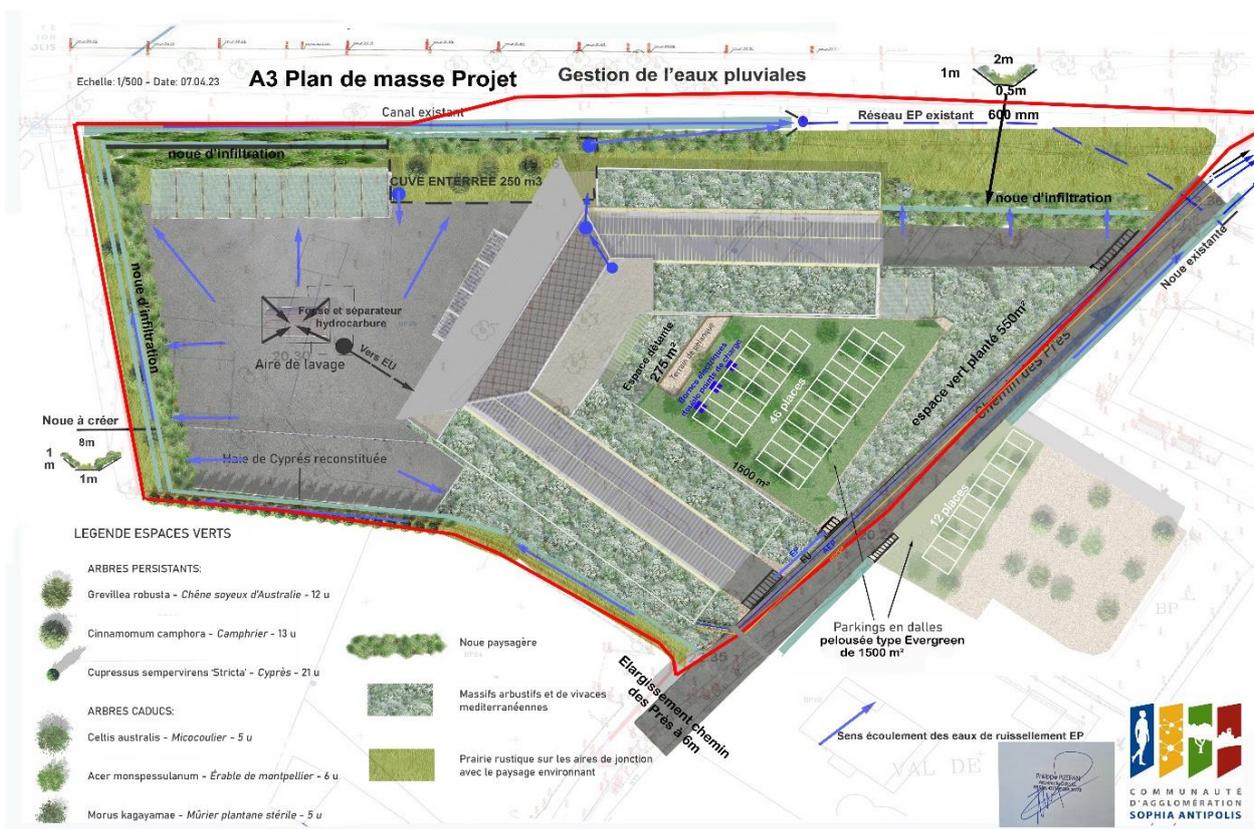
- Environ 1500 interventions en maintenance préventive au marché de maintenance multi technique.
- 756 demandes d'intervention sur GMAO AMBAZ.
- 800 interventions en maintenance curative réalisées par le mainteneur multi technique.
- 800 interventions de maintenance curative réalisées en régie.
- 1180 bons de commande et engagements saisis.
- 106 marchés subséquents accord-cadre travaux sur 13 lots travaux.
- Coût des trois marchés de maintenance, nettoyage et gardiennage des bâtiments communautaires : 994.053,36 €HT / 1.192.864,03 €TTC :
- Nettoyage : 565.456,42 €HT
- Gardiennage : 72.927,82 €HT
- Maintenance multi technique : 355.669,12 €HT
- Marché maintenance multi technique : suppléance en régie suite à défaillance titulaire du marché.
- 27 bâtiments communautaires gérés par la DAB représentant environ 38 000 m².
- 14 bâtiments dont la gestion est confiée à un tiers sous contrôle de la DAB.
- 60 vérifications périodiques (toutes sections techniques confondues).
- 45 missions de pilotage de la Maintenance Préventive des Installations Electriques et Moyens de secours.
- 41 interventions en Assistance technique à la Direction Aménagement Environnement pour 1ère intervention sur bornes IRVE soit un gain financier de 7.000,00 € sur le coût financier du marché d'entretien des bornes IRVE.
- 12 Vérifications Initiales sur Bornes IRVE en Assistance technique à la Direction Aménagement Environnement.
- Entretien (fauchage) autres terrains en réserves foncières 50 000 m².

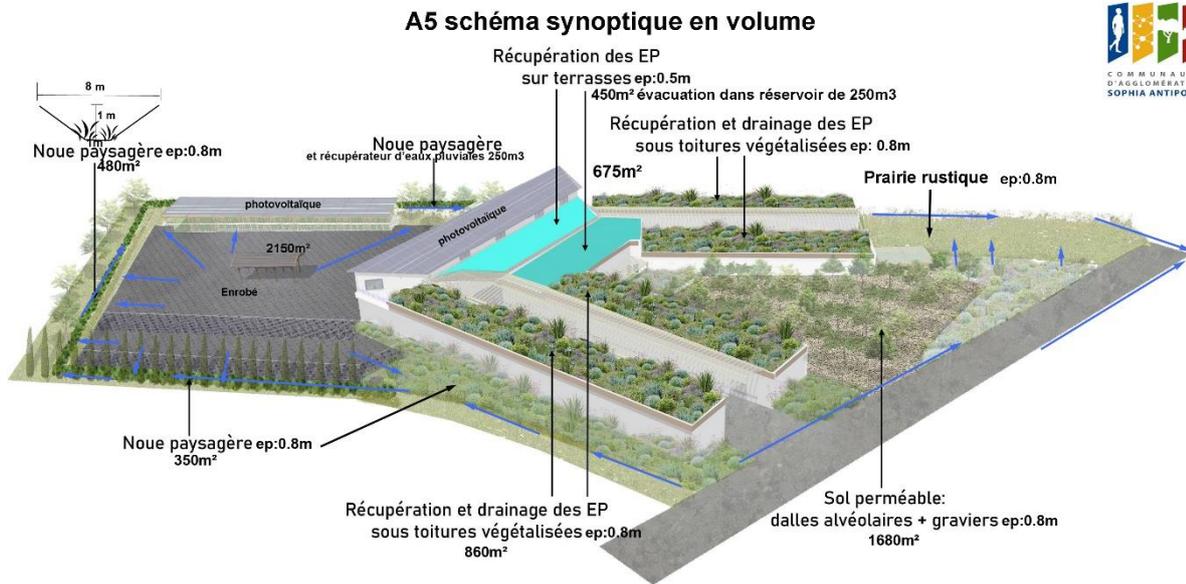
Les perspectives pour 2023

NAUTIPOLIS

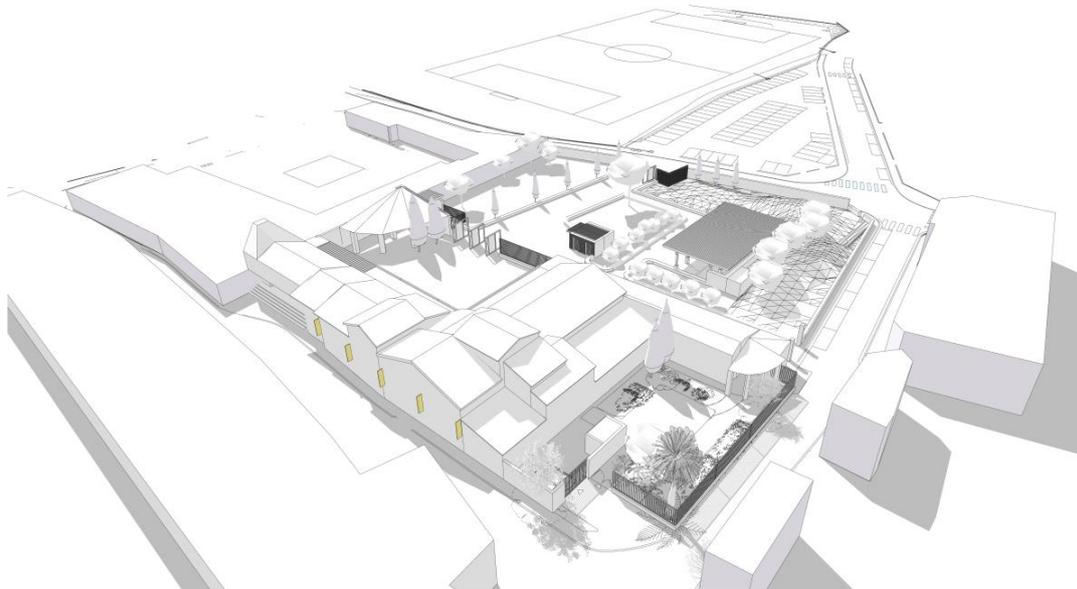
- Travaux de couverture de la terrasse restaurant NAUTIPOLIS.
- En cours travaux 2022 modification implantation et renforcement nécessaire de la structure porteuse existante de la véranda :
 - Notification des travaux supplémentaires le 23 mai 2023
 - Etudes et mise en œuvre Béton longrine : 5 semaines
 - Fabrication et pose de la structure, réfection du sol devant véranda existante : 3 semaines
 - Soit 8 semaines pour travaux supplémentaires pour un montant de 14.300,00 €HT
 - Réception de l'ensemble des travaux prévue fin juillet 2023.

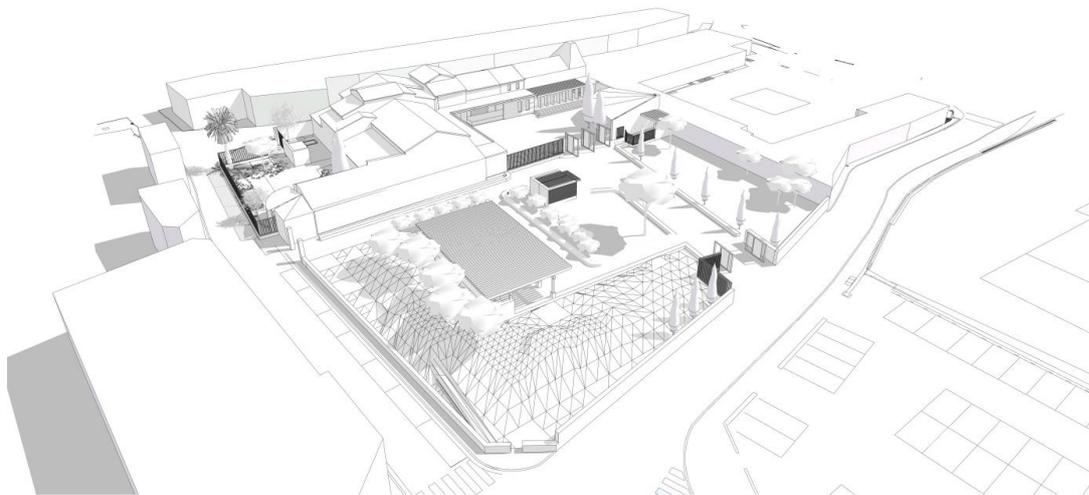
- Dépôt du Permis de Construire en juin 2023





- Instruction du Permis de Construire N° 2.
- Consultation et lancement des travaux de consolidation des sols.





UNITE ETUDES TRAVAUX ET PROPECTIVES

MEDIATHEQUE ALBERT CAMUS _ ANTIBES

- Réaménagement d'une réserve en local FABLAB.

POLE CULTUREL AUGUSTE ESCOFFIER_VILLENEUVE-LOUBET

- Réaménagement de l'espace multimédia.

ANTHEA

- Poursuite des études et dépôt PC pour le réaménagement du niveau 5.
- Rénovation des peintures et sol du 5ème étage pour les 10 ans du bâtiment.

CENTRE TECHNIQUE ENVINET

- Rénovation des vestiaires et douches dans 2 vestiaires.

MAS DES OLIVIERS

- Aménagement d'un studio dans un local inexploité.

UNITE LOGEMENT ANTIBES

- Réaménagement des locaux pour optimisation des surfaces de bureaux.

OFFICE DE TOURISME DE TOURRETTES-SUR-LOUP

- Création du nouveau bureau d'accueil, études, dépôt autorisation urbanisme.

UNITE GESTION ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE

MARCHE EN COURS DE RENOUVELLEMENT

- Relance marché de maintenance multi technique et mise en place nouveau prestataire.
- Relance marché de nettoyage et mise en place nouveau prestataire.
- Relance marché gardiennage et mise en place nouveau prestataire.

Sobriété énergétique - retrofitage éclairage pour passage LED

- Etudes techniques :
 - Gare routière Valbonne Sophia Antipolis.
 - Business Pôle 1.
 - Pôle d'Echanges d'Antibes.
 - Centre Technique ENVINET.
 - STARTEO.
 - Théâtre ANTHEA.
 - Parking ANTHEA.
 - Unité Collecte de Biot – Bureaux administratifs.

- Unité Collecte Haut Pays.
- Médiathèque S. DELAUNAY.

Premiers travaux rétrofitage éclairage passage LED

- Travaux aux accords cadre :
 - Parking ANTHEA.
 - Pôle d'Echanges d'Antibes.
- Travaux en régie :
 - Unité Collecte de Biot – Bureaux administratifs.
 - Unité Collecte Haut Pays.

48 Vérifications Périodiques sur Bornes IRVE en Assistance technique à la Direction Aménagement Environnement

2.2 Mobilité, Déplacements, Transports

Activités de la direction

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable :

- Définir la politique mobilité de la CASA en coordination avec la DGA Cadre de Vie et la DGA Développement Economique et Aménagement Durable et conduire sa mise en œuvre.
- Participer au développement des services publics de mobilité (transports collectifs, vélos, marche à pied, covoiturage...) et des infrastructures afférentes.
- Conduire des études de déplacements tous modes.
- Sensibiliser la population aux enjeux des déplacements.
- Assurer les missions de conseil en mobilité auprès des entreprises et des citoyens.
- Elaborer la stratégie en mobilité innovante ;
- Assurer les missions de prospective et planification en mobilité, notamment par le biais du Plan de Mobilité.
- Exploiter le réseau de transport urbain au sein d'une régie à seule autonomie financière.
- Assurer la commercialisation et la promotion du réseau Envibus.

Les temps forts de l'année 2022

Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable

- Plan de Mobilité : concertation autour du diagnostic dans le cadre de la démarche CASA 2040 : SCOT valant PCAET-PDM.
- Enquête Mobilité Côte d'Azur Est Var : lancement et enquête auprès des habitants.
- Comité des partenaires 21 mars 2022 : perspective d'évolution du réseau Envibus.
- LN PCA : création de la SLNPCA et demande adhésion CASA, approbation de financements/ Obtention DUP octobre 2022.

Politique cyclable

Services vélo

- 250 prêts gratuits de VAE.
- 400 aides à l'acquisition (90k€),
- 20 VAE mis à disposition des services en insertion professionnelle.
- 10 matinées découverte du VAE (public divers).
- Mise à disposition de racks événementiels auprès des communes (Biot Templiers, Châteauneuf) / associations (Jeux de Sophia) / entreprises (Amadeus...).
- Marché à groupement de commande (VAE + mobilier urbain).



Aménagements cyclables

- Desserte du Moyen pays : Etude de faisabilité de 35kms linéaires sur les communes de Valbonne, Biot, Roquefort les Pins, Châteauneuf, Opio.
- Réalisation de **7kms** d'aménagements (CD06+CASA).

Intermodalité

- Equipped des gares de Golfe-Juan et Juan-les-Pins (consignes 12 places), en collaboration avec Région Sud et SNCF.

Mobilité innovante

- Expérimentation du cas d'usage Sophia dans le projet Expérimentation de la Navette Autonome (ENA) : mars-août 2022 : 6 mois avec 2 navettes sur l'avenue Roumanille



Mobilité inclusive

- Soutien à Mobilis 06 par mise à disposition de VAE.
- Soutien à la Fondation des Apprentis d'Auteuil pour leur chantier d'insertion (atelier de réparation vélo) et mise à disposition de VAE.
- Soutien à Emploi et Services 06 pour une étude de besoin en mobilité/emploi dans le Moyen et Haut Pays.

Conseil en mobilité

- Mise à jour des sites internet des communes sur le volet Mobilité
- Accompagnement du PDMEC Sophia (SCE)
- Co animation du Challenge de la Mobilité et de la semaine de la Mobilité.
- Animation en entreprises et tenue de stands Grand Public : 3 Plan de Mobilité Employeurs élaborés, 30 stands/ 750 personnes renseignées.
- Animation du Plan Mobilité Administration (PMA) interne CASA.

Transport public urbain

- Décembre 2022 : Lancement Ligne A gratuite sur la route de Grasse. Fréquence 15minutes/ Valorisation des trajets Croix-Rouge vers centre-ville d'Antibes.



- Depuis le 12 décembre 2022, la ligne A emprunte son itinéraire définitif sur la route de Grasse à partir de l'avenue Sarrazine jusqu'au giratoire Croix Rouge.
- Le changement de la ligne A a entraîné une restructuration locale des lignes à proximité (6 et 9). Celles-ci ont été simplifiées dans leurs itinéraires tout en conservant l'ensemble des arrêts existant en desserte.

Offre Envibus

- **Adaptation continue** des lignes Envibus:
 - **Transport urbain :**
 - Renforts sur lignes A, 6 et 8.
 - **Transport scolaire :**
 - Service identique à 2021, avec renfort ponctuel suite à comptages.
 - **Transport à la demande :**
 - Maintien des 25 véhicules, répartis sur 10 secteurs géographiques et un service PMR.
 - Expérimentation d'optimisation de service dans le Haut Pays.
 - **Navettes estivales (Golfe Juan/ Biot/Villeneuve-Loubet) :**
 - Maintien du 11 juillet au 21 août.



Outils digitaux

- Compagnon de mobilité Envibus Cap Azur : profil VTT, mode gestion alea.
- Promotion du e-ticket Envibus ticket : 13% des recettes totales, +25%/2021.



Matériel roulant

- Verdissement de la flotte : 40% du parc au GNV.

La CASA est propriétaire de 112 bus et les met à disposition du transporteur urbain dans le cadre d'un marché global de performance. L'âge moyen du parc est de 5 ans et 9 mois.

Dans le cadre du renouvellement de ce parc la CASA a initié depuis 2019 une **politique d'achat de bus à faibles émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)** en anticipation des obligations règlementaires de 2020 et 2025 issues de la loi relative à la transition énergétique.

A ce titre, la CASA aura acquis 42 bus GNV et 2 navettes électriques en décembre 2022. Soit **40 % du parc constitué de bus à faibles émissions de GES**. 42 bus GNV : 11 articulés + 16 gabarit réduit + 15 standards.

L'objectif est un parc 100% bus à faibles émissions de GES en 2029.

Dépôt des Trois Moulins

- Inauguration du nouveau dépôt Trois Moulins en novembre 2022, réalisé dans le cadre du marché transport urbain T19 : MOA CASA, MOE Keolis Sophia Antipolis.



Les chiffres et statistiques

	Chiffres clés 2022
PLANIFICATION	
PDM	
Enquête Mobilité Côte d'Azur Est Var	
Label Climat Air Energie/ Plan de Protection Atmosphère 06	
VELO	
Maillage cyclable : études de résolution de discontinuité	35kms / 8 communes
Jalonnements itinéraires du quotidien	110kms/ 9 communes
Services vélos <ul style="list-style-type: none"> ■ Prêt gratuit 2 semaines Aide acquisition ■ Mise à disposition VAE mobilité inclusive ■ Suivi Location Libre-Service Freefloating BikAir ■ Mise à disposition de racks évènementiels Marché à groupement de commande (VAE+ mobilier urbain cyclable) 	40 VAE / 250 prêts 400 aides/ 90k€ 20 VAE/ 20 Vélo enfants Env. 100 VAE/ 4 communes 5 communes 20 communes
INTERMODALITE	
LN PCA	2035 : 1 TER toutes les 10 minutes/ 5 gares CASA
Stationnement vélo en gare (action SNCF/région)	2 consignes : Juan les Pins/ Golfe Juan
CONSEIL MOBILITE	
Grand Public	30 stands/ 750 personnes
Entreprises : suivi PME	3 nouveaux PDM élaborés
Application Envibus Cap Azur : calcul itinéraire	Envibus/Palmbus/sillages/ZOU06 +TER vélo
ENVIBUS	
Transport urbain	3,5 Mkms (70%) / 5,6 M voyages (82%) 25 lignes/ 112 véhicules
Scolaire	0,7Mkms (15%) / 1,1Mvoyages (16%) 64 lignes/ 61 véhicules
TAD	0,8Mkms (15%) / 0,145Mvoyages (2%) 10 secteurs/ 1 service PMR/26 véhicules
Gamme tarifaire la plus attractive du 06	Ticket 1€/ mensuel :12€/ annuel : 90€
Fréquentation	+ 25% en 2022/2021 + 4% d'offre => + 25% de fréquentation
Coûts	20 M€
Recettes	3,1M€ 36% de voyages gratuits 28% de voyages sur abonnement 39% de voyages de titre à décompte 8% multimodaux
Application E-ticket (titre sur smartphone)	13% des voyages/ + 30% en 2022/2021
Verdissement flotte : véhicules faible émission GES	40% du Parc/ 42 GNV. 100% en 2029

Chiffres clés 2022

2022

5 051 667 KMS PARCOURS

199 VEHICULES

6 833 673 VOYAGES

3 196 232€ RECETTES TTC

@nvibus

3

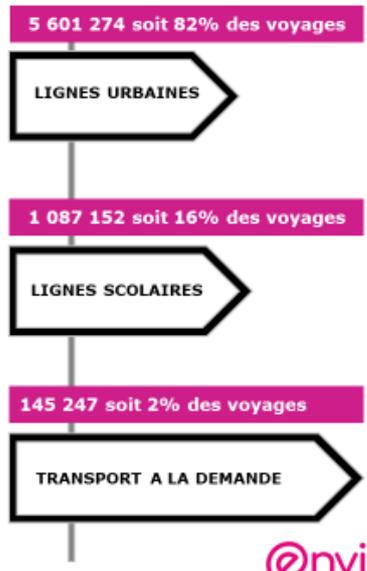
Fréquentation

LA FRÉQUENTATION DU RÉSEAU (VOYAGES)



+25%
(vs 2021)

inclus 678 696
Voyages avec
titres sur
téléphone



@nvibus

5

Les perspectives pour 2023

Autorité Organisatrice de la Mobilité

- Plan de Mobilité : élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), dans le cadre de la démarche globale SCOT valant PCAET/ PDM.
- Enquête Mobilité 06 : premières exploitations des résultats.
- VM : augmentation à 1,75%.
- Etude et Plan d'actions Mobilité des Actifs de Sophia, avec la CCI.

Conseil en mobilité

- Accompagnement du public scolaire.
- Accompagnement des offices du tourisme et acteurs du tourisme.

Mobilité inclusive

- Mise à disposition de VAE et journées découvertes des potentialités du VAE auprès des encadrants des structures sociales d'insertion et de retour à l'emploi.
- Formation au PLIE et pôle emploi.

Projets d'infrastructures de mobilité et d'intermodalité

- Réinstauration d'un fond de concours auprès des communes pour les infrastructures favorables à la mobilité active.
- LN PCA : financement et suivi des études d'AVP.

Vélo

- Mise en œuvre d'un Service de Location Longue Durée.
- Première phase de jalonnement de 8 itinéraires (pose de panneaux deuxième semestre 2023 par CD06).
- Extension de l'aide à l'acquisition.
- Suivi de l'extension du service BikAir (vélo en libre-service) sur les communes de Biot et Valbonne.

Covoiturage

- Promotion de la pratique par subventionnement des trajets via application Klaxit : expérimentation du 16 juin 2023 à 15 juin 2024.

Transports Publics

Transport urbain :

- Amélioration des temps de parcours Ligne A avec mise en place Ligne B.
- Adaptation de l'offre au besoin, dans la limite des capacités financières, avec concertation régulière des partenaires.
- Accentuation de la digitalisation des outils Envibus : ticket SMS.
- Evolution des systèmes et outils métiers de l'exploitation.

Transport scolaire :

- Maintien du dialogue avec les parents d'élèves et les établissements pour une adaptation continue de l'offre.
- Nouveaux services scolaires sur Roquefort à la rentrée de septembre 2023.

Accessibilité :

- Réalisation d'arrêts prioritaires conformes à la Charte d'accessibilité.
- Mise en place d'une base de données numérisées et géo localisées conformément à la LOM.

Tarifification :

- Gratuité Ligne A et Ligne B.
- Création de titres touristiques multimodaux en expérimentation (région Sud et AOM 06).
- Libre accès des navettes estivales.

2.3 Voirie et Grands Projets

Activités de la direction-

Les objectifs de la Direction sont de mettre en œuvre les actions opérationnelles issues de :

- La politique de mobilité : développement des transports en commun et des modes doux en particulier.
- Du développement économique des Zones d'Activités Economiques (ZAE) qui génère une augmentation des besoins de mobilités et des modes de déplacement qui évoluent.
- La gestion des voiries communautaires.

La Direction assure le portage de grands projets de Voirie, la réalisation de travaux courants de voirie, et la gestion des voiries dans le périmètre des Zones d'Activités Economiques (ZAE).

Au titre des Grands Projets, l'activité consiste à :

- Assurer la conduite d'opération d'un projet de création d'une infrastructure de Bus à Haut Niveau de Service (Bus-tram), visant à renforcer l'attractivité et l'offre de transport en commun.
- Assurer la conduite d'opération visant à requalifier des voiries en lien avec le développement économique de la CASA.
- Assurer la conduite d'opération de voirie et de requalification de l'espace public pour le compte des communes.

Au titre de la réalisation des travaux courants, il s'agit notamment :

- D'assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre visant à mettre en œuvre

la politique de mobilité durable de la CASA : aménagements cyclables, mise aux normes PMR des arrêts bus, parkings d'écomobilité, etc.

- D'assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre, dans le cadre de la compétence Zone d'activités Economiques : requalification de voirie, renforcement de l'accessibilité des sites en développement.
- D'assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre, dans le cadre de la compétence Gens du Voyage : Réaménagement des aires d'accueil par exemple.
- D'assurer des opérations de viabilisation de terrains commercialisables par la CASA ou le Symisa.
- D'assister les autres directions de la CASA et les communes dans leurs projets liés aux infrastructures.

Au titre de la gestion des voiries dans les périmètres des ZAE, l'activité consiste à :

- Maintenir un niveau de sécurité sur les chaussées, en assurant un entretien et un nettoyage régulier des voiries et de leurs accessoires (espaces verts, éclairage, dispositifs de sécurité, etc.).
- Définir et mettre en œuvre un programme de renouvellement des voiries et de l'éclairage public.
- Coordination des interventions des concessionnaires de réseaux ; rôle de proximité avec les usagers.

Les temps forts de l'année 2022

Mise en œuvre de la politique de mobilité durable de la CASA

- Réalisation d'arrêts charte PMR d'excellence.



- Création de voie verte : Aménagement d'une voie verte entre le giratoire du Golf et Saint-Philippe à Biot (650 m²). Début des travaux d'une voie verte Chemin St Bernard à Vallauris. Aménagement d'une piste cyclable Evariste Gallois à Biot.



- Création de trottoir : Aménagement d'un trottoir et création d'un parking de 6 places de stationnement (1 600 m²) Route des Lucioles à Valbonne. Aménagement d'un trottoir Route des Colles au droit de la Maison du Cœur à Biot.

➔ Ces opérations sont réalisées avec des matériaux perméables et de l'éclairage photovoltaïque.



mardi 26 septembre 2023

Transport en commun en site propre : Bus-tram

- Route de Grasse à Antibes, entre l'avenue Sarrazine et le giratoire Croix Rouge : mise en service définitive de l'opération.



- Route de Grasse à Antibes, entre le giratoire Croix Rouge et l'A8 : lancement des marchés travaux et finalisation des négociations foncières.



Viabilisation de terrains commercialisables dans le cadre des Zones d'Activité Economique

- Participation à la définition de la stratégie de développement du réseau viaire, dans le cadre des études d'accès grande échelle de Sophia Antipolis.

Zone d'activité Economique des hauts d'Antibes

- Finalisation des études de niveau Projet et coordination des procédures relatives aux bretelles autoroutières.



Gestion des Voiries communautaires

- Entretien régulier des voiries communautaires : espaces verts, éclairage, travaux courants de voirie, nettoyage, etc.
- Poursuite des obligations légales de débroussaillage.
- Concertation avec les administrés (permission de voiries) et avec les partenaires et concessionnaires de réseaux.



Travaux pour le compte des autres directions de la CASA

- Travaux pour Envinet : création de parking.



- Travaux pour Envibus : renforcement de talus dépôt St Bernard. Pose de portails automatisés parking P1 à Antibes.



- Travaux pour DHL : Pose de blocs béton Aire d'accueil des gens du voyage à Vallauris.

Travaux pour le compte des communes de la CASA

- Opération de VRD dans le cadre de la ZAC des Clausonnes : Etudes préliminaires, procédures administratives, lancement d'une opération de travaux en conception-réalisation, constitution de stocks de matériaux en vue des travaux.



- Gréolières – cœur de Ville : Etudes de confortement de la signalisation Horizontale et Verticale pour la sécurisation du cœur de ville.

Les



En 2022 : des relations contractuelles avec de nombreux prestataires, dont une très grande majorité d'entreprises locales.

- 56 marchés en gestion et 30 fiches validations.
- 450 bons de commande et engagements.
- 935 factures avec un délai de paiement moyen de 15 jours.
- 9 ouvrages d'art en surveillance.

Transport en commun en site propre : Bus-tram

- Taux d'avancement de 77 % de la branche principale : A fin 2022, il a été terminé la réalisation de 5,1 km d'aménagements, étant ici rappelé que la branche principale entre le PEA et ST Philippe mesure 6,6 km.
- Avancement financier de 70 %.

- 100 % des acquisitions foncières menées par voie amiable ; depuis le début du projet, 35 000 m² de foncier acquis par voie amiable dans le cadre du bus-tram. 9 300 m² d'acquisitions foncières sur la portion comprise entre le giratoire Croix Rouge et le passage sous A8.

Voirie communautaire

- 28 km de voirie communautaire, représentant 135 000 m² de surfaces de chaussée.
- 50 000 m² d'espaces verts.
- 632 candélabres.
- Des travaux permettant une mobilité multimodale : piétons / vélos / bus / voitures.

Les perspectives pour 2023

Mise en œuvre de la politique de mobilité durable de la CASA

- Réalisation d'arrêts charte PMR d'excellence.
- Réalisation de parkings d'écomobilité.
- Réalisation de trottoirs.
- Réalisation d'au moins une piste cyclable ou voie partagée vélos/piétons.

Transport en commun en site propre : Bus-tram

- Route de Grasse, entre le giratoire Croix Rouge et le passage de l'A8 : Démarrage des travaux de réseaux, de voirie et de l'autopont du chemin de St Claude.
- Rue Laugier : réalisation des travaux pour permettre le passage du bus-tram et la sécurisation des flux piétons.

Voirie communautaire dans le cadre des Zone d'Activité Economique

ZAE des Hauts d'Antibes

- Validation des études relatives au projet portant sur les voiries communautaires et départementales.
- Définition du pilotage des bretelles autoroutières.
- Combes / Lidl : Démarrage des travaux de la Rue du Bon Air à Antibes, dans le cadre du PUP Lidl.

Gestion des Voiries

- Travaux neufs et entretien de l'éclairage public et des trottoirs sur les routes départementales dans le périmètre urbanisé de Sophia Antipolis.
- Poursuite des opérations d'entretien régulier des voiries : espaces verts, éclairage, travaux courants de voirie, nettoyage, etc.
- Programme de renouvellement d'enrobé de voirie et de développement de la LED dans l'éclairage public.
- Formalisation d'un schéma global de débroussaillage et poursuite des travaux de débroussaillage le long de la voirie.
- Concertation avec les administrés (permission de voiries) et avec les partenaires et concessionnaires de réseaux.

Assistance technique aux communes

- Proposition d'une offre de service d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la voirie et les infrastructures entre la CASA et les communes membres.
- Démarrage des travaux relatifs à voiries, infrastructures et réseaux enterrés dans le cadre de la ZAC des Clausonnes.

2.4 ENVINET

Activités de la direction

Les deux Directions Envinet en charge de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire de la CASA sont la Direction Exploitation Envinet (DEE) et la Direction Etudes et Stratégie Envinet (DESE).

La collecte en porte à porte des déchets est réalisée tant par la régie que par le biais d'un marché de prestations de services. Sur l'ensemble des communes membres, 15 sont collectées en porte à porte et points de regroupement en régie contre 8 en prestation et 1 à parts égales entre la régie et le prestataire.

La collecte en point d'apport volontaire est, quant à elle, entièrement réalisée par des prestataires de collecte.

Les services s'organisent selon plusieurs critères :

- Le flux
- Les types de voies
- La situation géographique
- Les spécificités des quartiers
- La fréquentation touristique

La CASA dispose de zones desservies en porte à porte (PAP) (collecte au droit des habitations), d'autres en points de regroupement (PR) (collecte à proximité des habitations avec des bacs à roulettes collectifs) ou en apport volontaire avec des colonnes de déchets (PAV).

Ce sont les caractéristiques de chaque secteur qui déterminent le mode de présentation et la fréquence de collecte. Chaque ville et même chaque quartier peut être soumis à un mode ou une fréquence de collecte différent.

Certains services spécifiques sont proposés selon les secteurs comme la collecte du verre et des huiles de friture des cafés, hôtels et restaurants, ou des ramassages à des horaires précis ou

supplémentaires durant la saison estivale pour les lieux de production importante.

Pour exercer sa compétence, la CASA dispose de trois centres techniques, accueillant les véhicules et les agents de la régie. Ils sont positionnés à Vallauris et à Châteauneuf et Biot.

De plus, par convention avec la CAPG (Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse) un site basé à Malamaire (commune de Valderoure) permet la prise de poste pour un équipage intervenant sur les communes de l'arrière-pays.

Les opérations de traitement et de valorisation des déchets ménagers sont gérées par le syndicat de traitement et de valorisation des déchets UNIVALOM qui en détient la compétence et qui sont essentiellement assurées par des prestataires privés.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, les ambassadeurs du tri ainsi que les 7 déchetteries ont également été transférées à UNIVALOM, ce qui permet ainsi aux habitants de la CASA et aux professionnels de déposer leurs déchets autres que les ordures ménagères résiduelles dans l'ensemble du réseau du syndicat avec des conditions d'accès harmonisées.

Avec la création du Pôle Métropolitain CAP AZUR regroupant la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la Communauté de Communes des Alpes d'Azur, plusieurs actions communes sur la thématique des déchets ont été engagées comme l'harmonisation des conditions d'accès dans les déchetteries, des campagnes de sensibilisation sur le tri des emballages, le compostage des déchets et le territoire Zéro Déchets.

Missions ENVINET

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés

Gestion et collecte des points de regroupement et des points d'apport volontaire

Implantation de colonnes enterrées et semi enterrées et travaux associés

Etudes d'optimisation et de mise en œuvre de nouvelles obligations réglementaires, déploiement de technologies nouvelles, rédaction des documents administratifs (marchés et avenants, rapport d'activités, avis sur les permis de construire ...), gestion de la

Démarche qualité Envinet

La Direction Envinet a été la 1ère direction de la CASA à s'engager dans une démarche de certification ISO 9001 en 2014. Elle poursuit ces actions avec le déploiement de plans d'actions afin d'améliorer la satisfaction des usagers, l'organisation interne et de la performance de ses services. Depuis 2018, du fait du transfert d'activités sur Univalom et l'intégration à la démarche qualité du transport à la demande d'Envibus et le transport Scolaire, le système management a été révisé avec un pilotage commun et une modification du périmètre de certification.

Quelques actions phares au niveau de la Direction ENVINET :

- Poursuite de la structuration des analyses de données liées aux activités.
- Analyse des circuits de collecte afin d'optimiser les tournées.
- Travail sur le suivi des collectes d'encombrants et dépôts sauvages et exploitation des données (cartographie, analyse d'activités).
- Expérimentation collecte des végétaux en porte à porte sur des quartiers d'Antibes, Biot, Valbonne, Vallauris.
- Action d'amélioration de la qualité des collectes en bi flux : réduction des déclassements de bennes de collecte bi flux, réalisation et distribution de flyers de refus de collecte.

- Amélioration de la communication sur les services de collecte: évolution du site internet, développement outils de communication.

Les temps forts de l'année 2022

Evolution des collectes

- Analyses des collectes existantes et proposition de stratégies.
- Mise en place de collectes en porte à porte des emballages sur le parc de Sophia Antipolis 4/03/2022.
- Expérimentation collecte des végétaux en PAP sur des quartiers d'Antibes, Biot, Valbonne, Vallauris 08/06/2022.
- Etude biodéchets.

Ouverture d'un nouveau Centre Technique Communautaire sur Biot

- Déplacement de l'équipe des encombrants en mai 2022.

Développement de la communication

- Flyer refus de collecte tri et végétaux.
- Evolution du site internet.
- Outils de communication à destination des résidents et touristes.
- TLC: campagne Réparer-Réutiliser-Recycler-Réduire.

Nouvelle centrale téléphonique permettant le choix de la thématique de l'appel et l'orientation sur les opérateurs

- 28/02/2022

Extension des horaires du standard Envinet l'après-midi

- 17/10/2022

Poursuite du déploiement de PAV sur le haut pays

Mise en place d'un plan d'action pour limiter les refus de tri et les déclassements de bennes

- Structuration d'un suivi hebdomadaire des déclassements.
- Sensibilisation et formation des équipages.
- Interventions auprès des habitants et commerces « mauvais trieurs ».

Fin du marché de collecte au 31/12/2022

- Lancement du marché en 2 lots: PAP et PAV.
- Sélection du nouveau prestataire Véolia pour les 2 lots.

Les chiffres et statistiques

Les moyens humains et matériels

- 159 véhicules dont 108 appartiennent à la CASA et 51 au prestataire privé.

Parmi ces véhicules :

- 50 BOM 9 à 22m³ (30 BOM pour la régie et 20 pour le prestataire)
- 28 mini bennes 4 à 5 m³ (14 pour la régie et 14 pour le prestataire)
- 26 camions plateaux (22 pour la régie et 4 pour le prestataire)
- 7 camions grue 10 à 20m³ pour la collecte des encombrants réalisée par la régie
- 4 camions grue de 26 m³ pour la collecte des PAV réalisée par le prestataire
- 1 laveuse (régie)
- 2 micro-bennes électrique (prestataire)
- 3 véhicules 2 roues (régie)
- 11 pick-up (régie)
- 27 véhicules utilitaires et légers (20 pour la régie et 7 pour le prestataire).
- La régie de collecte est constituée à l'année de 182 agents (agents de collecte, de maintenance des équipements et des véhicules, encadrants, contrôleurs, personnels administratifs...).
- Durant les périodes de vacances scolaires ou durant les périodes de forte activité, les équipes de collecte ont été renforcées par 37 personnels saisonniers.
- Pour le prestataire, dont les équipes sont basées à Villeneuve Loubet (collectes en porte à porte) et Mandelieu (collectes en PAV), 65 personnes sont mobilisées à l'année pour assurer les prestations.

 **24**
communes

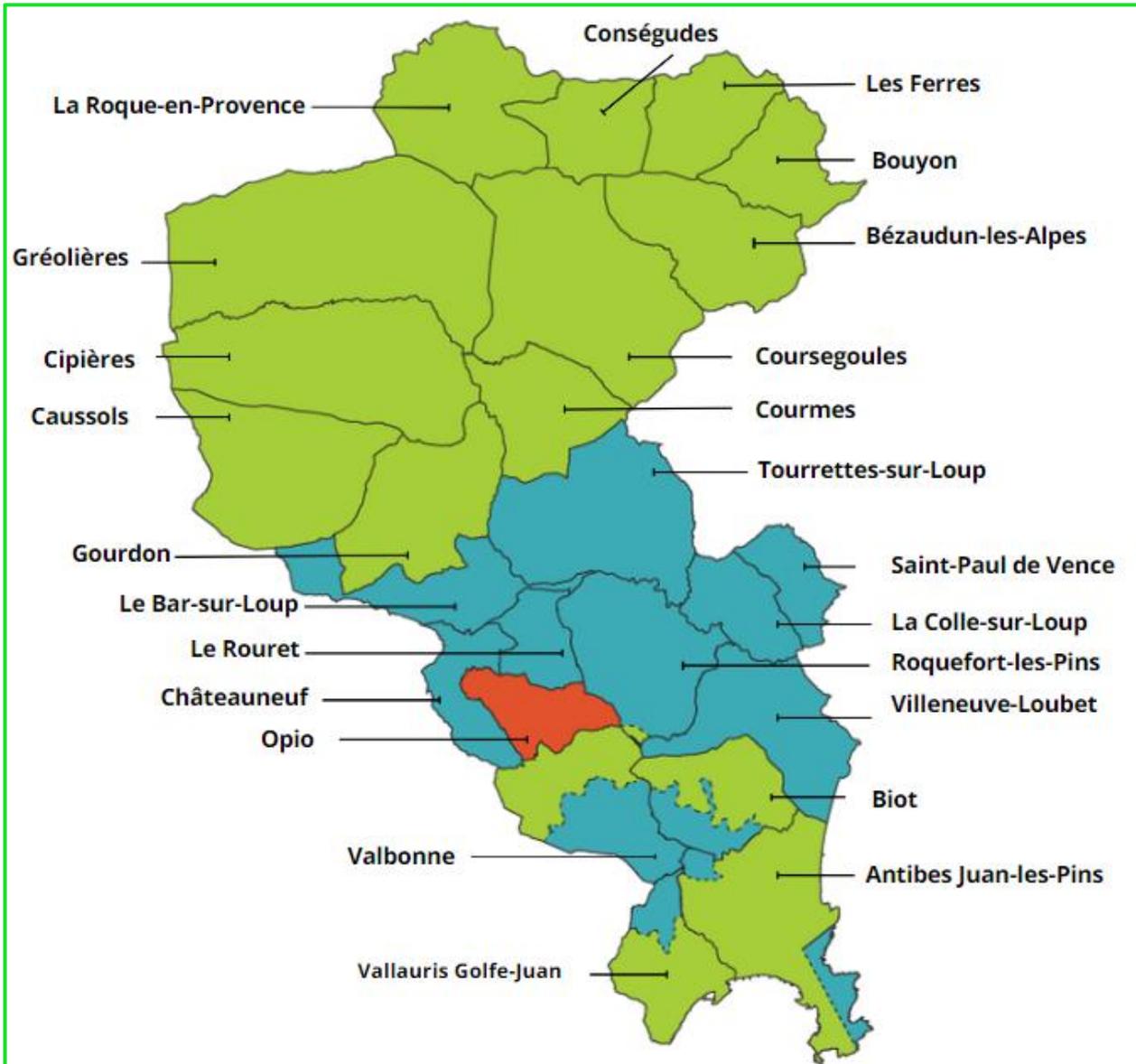
 **180 750**
habitants

 **182** agents CASA
594 semaines de saisonniers CASA

 **159**
véhicules CASA + Veolia

7
Déchetteries sur le
territoire CASA

**95% de la population a accès à
une déchetterie à moins de 10
minutes ou moins de 10 kms**

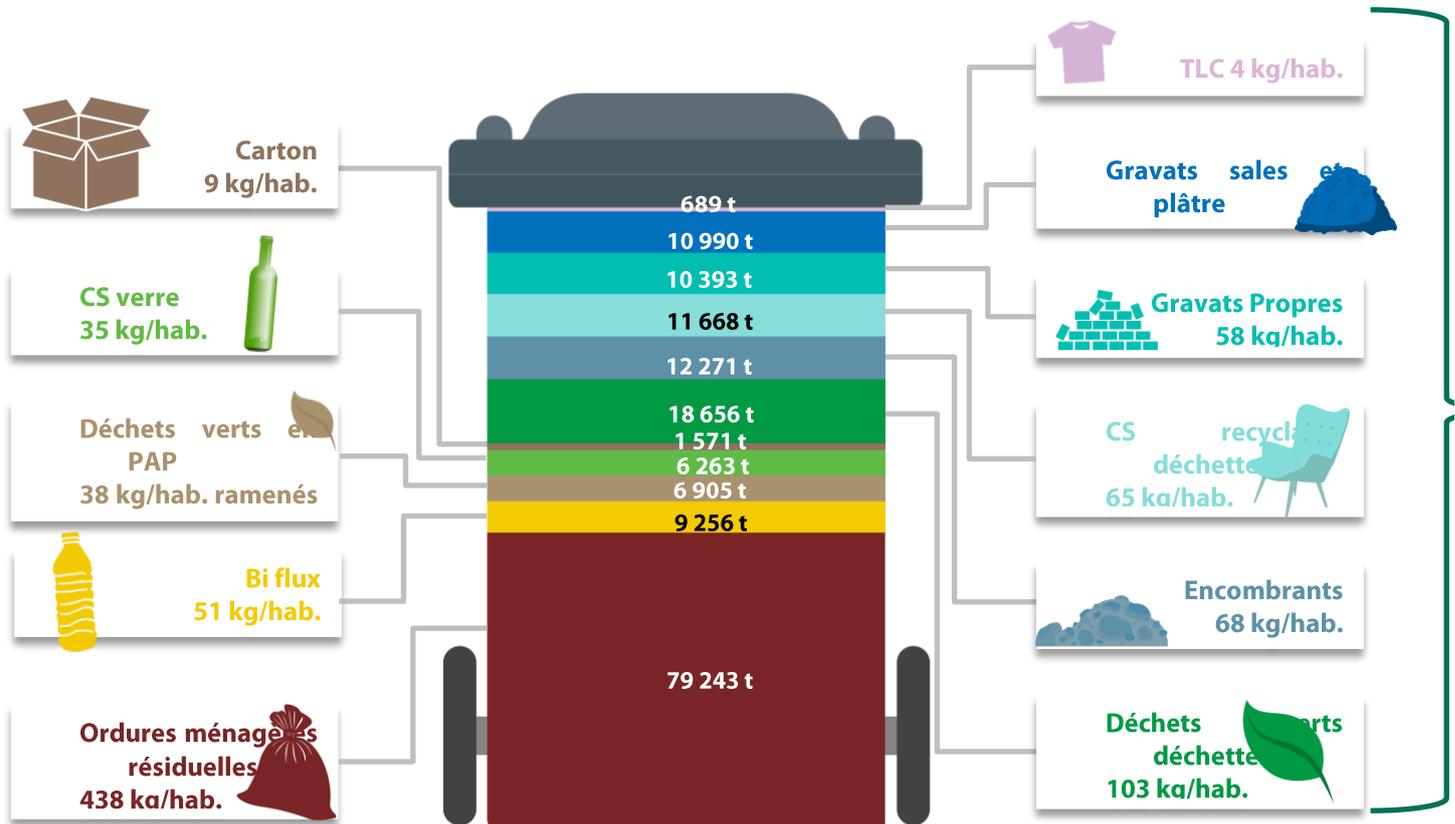


Gestionnaires de collecte



Répartition des flux collectés 2022

Production 929 kg/hab.



Répartition type des déchets générés par habitant de la CASA

Déchets occasionnels : Apports en déchetterie + encombrants collectés en porte-à-porte + dépôts sauvages + TLC

La TEOM de la CASA

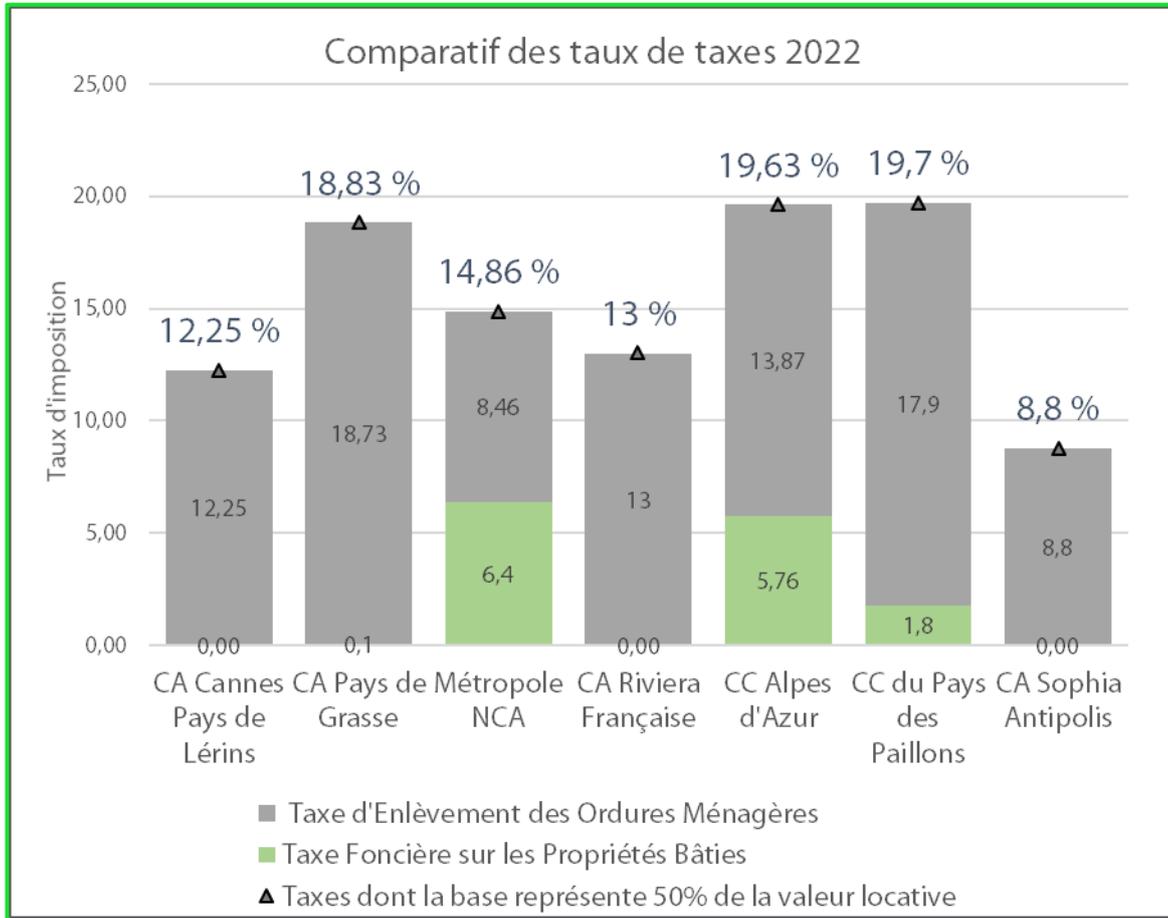
Le financement du service est assuré en grande partie par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette TEOM est calculée à partir de 2 variables : une assiette, également appelée base, multipliée par un taux. L'assiette, est égale à la moitié de la somme des valeurs locatives des locaux assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties (hors usines).

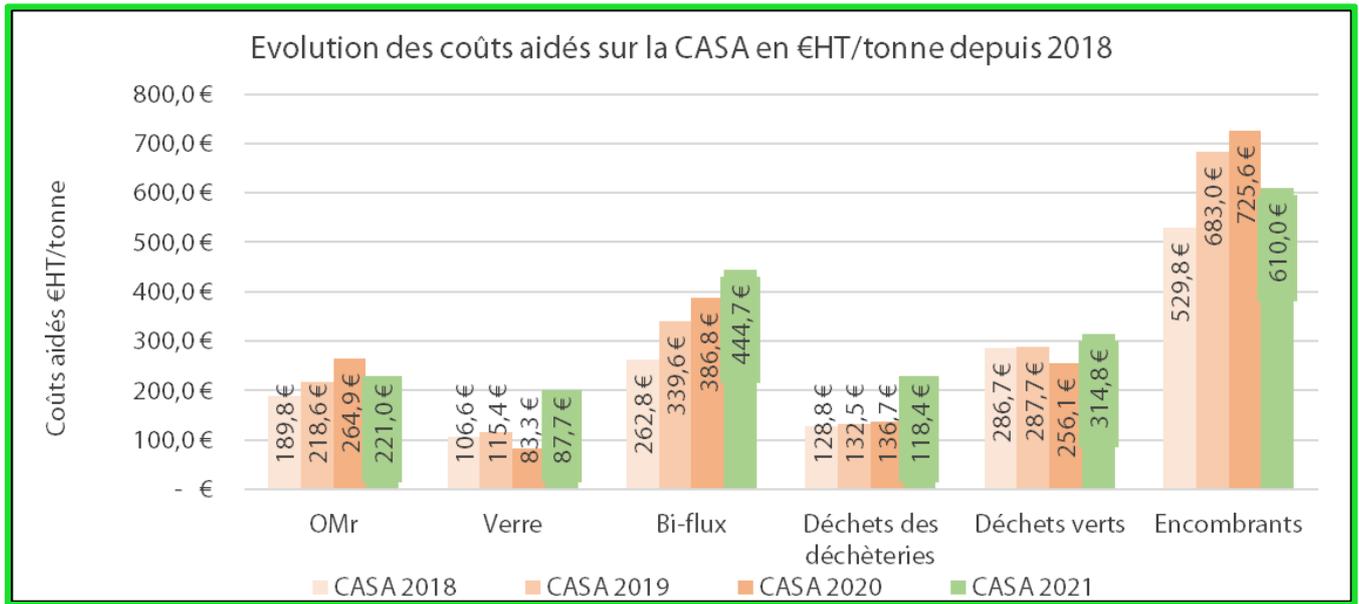
La TEOM due se trouve sur l'avis d'imposition de taxe foncière. Les recettes issues de la TEOM sont affectées à la collecte et au traitement des déchets.

Le taux de taxe de la CASA est de 8,8% en 2022 avec 40 278 023 € de produit de TEOM contre 38 560 017 € en 2021. C'est le plus bas, comparativement à la Métropole et aux communautés d'agglomération environnantes. Il est prévu de le laisser encore au 1^{er} janvier 2023 pour le porter à 8,65 %.

Le gouvernement a mis en place un moteur de recherche pour connaître le taux de TEOM appliqué sur chaque commune de France :

<https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/moteur-de-recherche-pour-la-teom/>.





Augmentation des coûts aidés par tonne :

- **Bi-flux** : augmentation des coûts aidés par tonne lié à la hausse des produits (ventes des matériaux et soutiens en baisse conjugués à une forte hausse des tonnages lié au passage à 2 jours de collecte sur Antibes, Biot, Valbonne et Villeneuve Loubet en 2021). Ce flux constitue le 2^{ème} coût aidé/tonne le plus cher. Il représente 6% du gisement.
- **Verre** : légère augmentation des coûts aidés du fait de l'augmentation des fréquences de collecte en porte à porte.
- **Déchets verts** : forte augmentation des coûts aidés par tonne avec un coût bien supérieur au coût des OMR.

Diminution des coûts aidés par tonne :

- **OMR** : due à l'augmentation des tonnages notamment et à la réorganisation des tournées avec réduction de fréquence : 1 jour de collecte en moins pour passage en bi-flux.
- **Encombrants** : hausse des coûts de traitement et de la TGAP ainsi que très forte baisse des tonnages. Ce coût reste le coût aidé/tonne le plus élevé de tous les déchets.
- **Déchets des déchèteries** : diminution des tonnages.

Les perspectives pour 2023

Collecte en porte à porte

- Optimiser les circuits de collecte et diminuer les fréquences de collecte des ordures ménagères.
- Extension de la collecte des végétaux sur les communes d'Antibes et Biot.
- Mettre en place la collecte des emballages, journaux magazines sur le parc de Sophia.
- Mettre en place une collecte expérimentale des cartons par une entreprise d'insertion dans le vieil Antibes.
- Mettre en place le lavage de bacs en régie pour tout le territoire.

Collecte en points d'apports volontaires

- Poursuivre l'implantation de colonnes enterrées, semi-enterrées et dispositifs ascenseurs à bacs dans le cadre des gros projets d'aménagements (Antibes, Valbonne, Tourrettes sur Loup, Villeneuve Loubet, la Colle sur Loup) ;
- Poursuivre les mises en place des dispositifs semi-enterrés notamment sur les communes de Caussols, Gréolières, Les Ferres ;
- Mise en place de colonnes aériennes (tous flux) sur les communes du Haut-Pays (La Roque en Provence, Conségudes, Les Ferres) afin d'éviter les doubles collectes (PAP et PAV) ;
- Poursuivre le remplacement des anciens dispositifs enterrés par des modèles mieux adaptés et plus facile d'utilisation ;
- Améliorer le maillage en PAV textiles sur l'ensemble des communes et procéder au remplacement de 20% du parc de colonnes ;
- Améliorer le tri du verre : augmentation du nombre de colonnes et déploiement

de la solution CLIIINK sur 4 communes (Vallauris, Biot, Antibes et Villeneuve Loubet) ;

- Mettre en place la collecte des cartons en points d'apport volontaire sur les zones industrielles et d'activité et sur le Parc de Sophia ;
- Collecte en régie des PAV ordures ménagères et biflux sur les 11 communes de l'arrière-pays.

Objectifs généraux

- Baisse du taux de TEOM de 0,15% au 1^{er} janvier 2023 pour le porter à 8,65%.
- Mettre en place le tri à la source des biodéchets des ménages à partir du 1er janvier 2024 (compostage individuel et collectif sur tout le territoire et points d'apport volontaire sur le moyen pays et le littoral).
- Augmenter les tonnages collectés en tri et améliorer la qualité du tri (réduction des déclassements de bennes et diminution du taux de refus).
- Maintenir un traitement optimisé des déchets ménagers (valorisation, recyclage, etc.) et maîtriser les coûts.
- Adopter un PLPDMA pour la période 2023 / 2028.
- Mettre en œuvre des actions du contrat d'objectifs signé avec la région.
- Réviser le règlement de collecte ;
- Collaborer avec UNIVALOM et CAP AZUR sur la prévention des déchets (renfort de la communication sur le compostage, le tri, territoire Zéro Déchets, les textiles, etc.).
- Développer la communication et l'information concernant la gestion des déchets auprès des résidents, des touristes, des services communaux.

2.5 GEMAPI – Eaux pluviales

Activités de la direction

La Direction GEMAPI – Eaux Pluviales met en œuvre la stratégie de gestion des risques d'inondation de la CASA, dans ses dimensions préventives et opérationnelles. Ces deux compétences sont réglementairement distinctes, mais indissociables compte-tenu de l'étendue des phénomènes sur notre territoire, avec en première ligne les ruissellements et les crues éclaircies des vallons, et les débordements des cours d'eau.

Les missions de cette direction sont synthétisées ci-après :

PRINCIPALES MISSIONS	GEMAPI et hors GEMAPI (*)	Eaux Pluviales / Ruissellements
Stratégie de gestion	Schémas directeurs d'aménagement PAPI, stratégie gestion du littoral	Schémas directeurs hydrauliques Zonage pluvial
Études et travaux	Protection contre inondations Actions foncières Continuité écologique	Travaux sur ouvrages pluviaux publics Protection contre les ruissellements
Gestion Entretien Exploitation	Entretien, restauration des cours d'eau (DIG), ouvrages hydrauliques (digues, ...) Ouvrages littoraux de protection	Réseaux, exutoires en mer Bassins de rétention Requêtes usagers et contentieux SIG, DT/DICT, ...
Environnement	Protection des écosystèmes Qualité des milieux aquatiques	Techniques alternatives Contrôles des pollutions des milieux
Aménagement du territoire – Urbanisme – Foncier	Assistance révision et application des PPRI Acquisitions foncières berges et zones inondables	Règlement de gestion des eaux pluviales - Avis sur dossiers d'urbanisme (PC, ...), conformités travaux, branchements, ...
	Avis sur projets publics et privés, participation SCOT, PLU, SRADDET, ...	
Réduction de la vulnérabilité	Diagnosics, plans de préventions, amélioration résilience	
Missions de police	Assistance Police du Maire	
Surveillance météorologique Assistance gestion de crise	Accompagnement des communes : vigilance et alerte, suivi évènement, ... Assistance PCS, préparation évènements, coordination intercommunale, ...	
Culture du risque	Éducation, information préventive, conduite à tenir, repères crues, ...	

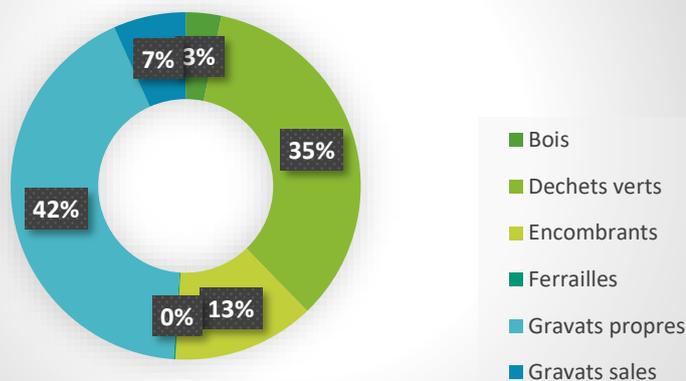
(*) La CASA a délégué différentes actions relevant de la GEMAPI au SMIAGE Maralpin

Les temps forts de l'année 2022

Interventions de terrain : entretien des vallons et réseaux pluviaux

L'entretien courant a permis d'évacuer environ 335 tonnes de matériaux présents dans les vallons et réseaux.

Répartition selon le type de matériaux



Matière	Quantité(t)
Bois	11,02 t
Dechets verts	115,54 t
Encombrants	44,11 t
Ferrailles	0,5 t
Gravats propres	141,36 t
Gravats sales	22,43 t
total	334,96 t

Parmi les opérations significatives :

- Finalisation du dossier de Déclaration d'Intérêt Général pour l'entretien et la restauration des vallons et dépôt en Préfecture, pour mise à enquête publique.
- Remise à niveau des sections complètes des vallons (sous DIG) pour les communes de Vallauris et Villeneuve Loubet, portant ainsi les linéaires de vallons entretenus par les équipes de la CASA à 29.3 km sur Vallauris, 23.03 km sur Antibes, 18.5 km sur Villeneuve-Loubet et La Colle sur Loup et 23.7 km sur Valbonne, Le Rouret et Roquefort les Pins, soit un total de 94.5 km.
- Curage complet des réseaux de l'avenue Eric Tabarly à Villeneuve Loubet (19 tonnes de gravats).
- Entretien préventif du Défoussat et des affluents à St Paul de Vence et la Colle sur Loup, en renfort du SMIAGE.



Travaux

- Démolition des maisons du clos des Moulières et réalisation des travaux de restauration et de renaturation de la confluence Brague-Valmasque (Antibes-Biot 750k€).



- Travaux d'extension du réseau pluvial dans la ruelle de l'Aparas aux Ferres (85k€).



- Confortement berge à la Roque en Provence (SMIAGE -30k€)
- Investigations et études préparatoires au lancement de travaux : recalibrage vallons Maurettes/Pierre à Tambour (Villeneuve-Loubet), Bassin rétention Cerruti /Sarrazine (Antibes), exutoires pluviaux en mer (Villeneuve-Loubet), doublement collecteur Val Claret (Antibes)...

- Travaux d'extension de réseau chemin de Rome à Saint Paul de Vence

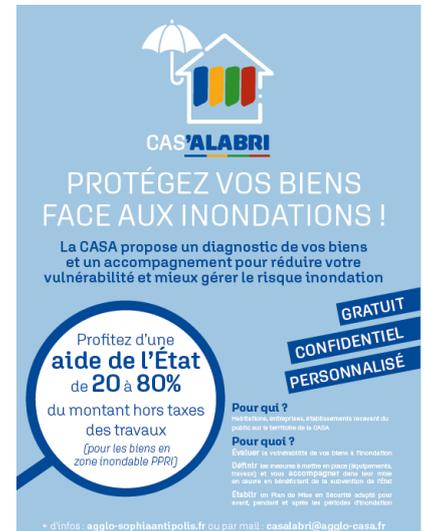


Dispositif CASALABRI

Mise en œuvre du dispositif CAS'ALABRI pour la réduction de vulnérabilité des biens en zones inondables : 130 diagnostics en 2022.

La CASA a constitué 56 dossiers de demande de subvention pour le compte des propriétaires pour un montant de travaux de 345k€, permettant de percevoir plus de 226k€ d'aides financières (fonds Barnier).

Réunion publique le 2 novembre 2022 - quartier des Bouches du Loup à Villeneuve-Loubet.



Études générales / Études stratégiques

- Lancement de la Stratégie partagée de gestion du littoral de la CASA (volet littoral du SCOT).
- Schémas directeurs des eaux pluviales et des ruissellements sur le territoire CASA, (Bassin versant de la Brague, Le Rouret, Saint Paul de Vence, la Colle Sur Loup).
- PAPI CASA 2 – PAPI Cagne : Poursuite des études hydrauliques, de la Brague, du Madé, de l'Issouradou, du Laval, bassins Cerutti et Sarrazine, ...

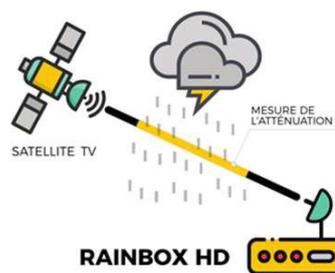
Règlementation – Instruction

- Accompagnement des communes dans leurs actions d'urbanisme (PLU, opérations d'aménagement, fonds Barnier, ...): 1000 dossiers d'Autorisation d'Urbanisme instruits,
- Démarrage du dispositif des Demandes d'Agrément, permettant d'accélérer l'instruction des dossiers d'Autorisation d'Urbanisme : 123 dossiers instruits,
- Participation à la révision du PPRI du Loup.

Assistance à la gestion de crise / suivi météorologique

La CASA a redéfini les seuils d'alerte de précipitations sur la plateforme Rainpol pour optimiser la prise en compte de ces informations dans l'engagement de ses interventions.

La direction expérimente une nouvelle technologie d'évaluation des précipitations développée par la start-up HD RAIN, basée sur des mesures d'atténuation des signaux émis entre une parabole et un satellite géostationnaire. Le réseau de capteurs installé sur la CASA est le 1^{er} en région PACA.



Information / Sensibilisation / Communication

Enquête de terrain approfondie pour qualifier la vulnérabilité des habitats sur la plaine du Malvan, sensibilisant en parallèle les riverains aux risques inondation et diffusant une culture du risque.

Les chiffres et statistiques

Effectif

Fin 2022, la direction pouvait compter sur 29 agents (+ 6 postes à pourvoir) dont 17 agents dédiés aux interventions de terrain (unité exploitation).

Patrimoine :

Le patrimoine géré par la CASA en direct ou via le SMIAGE comporte :

- 4 cours d'eau majeurs : Loup, Brague, Malvan (affluent de la Cagne) et Estéron (affluent du Var).
- 120 km de vallons péri-urbains et urbains.
- Plus de 360 km de réseaux pluviaux.
- 6 ouvrages hydrauliques (bassins de rétention) et 6 systèmes d'endiguement.

Finances :

La CASA consacre un budget important à la gestion des risques d'inondation qui constitue l'une de ses priorités. En 2022, les dépenses en section Fonctionnement sont de 2,9 M€ TTC et les dépenses en section Investissement de 5,3 M€ TTC.

Les dépenses ont porté notamment sur :

- Travaux : 3 228 K€.

- Acquisitions foncières et autres biens : 1 198 K€.
- Études : 368 K€.
- Participation SMIAGE : 3 K€ en investissement et 163 K€ en fonctionnement.

Dans sa séance du 21 mars 2022, le Conseil Communautaire de la CASA avait fixé le montant du produit prévisionnel de la taxe GEMAPI prévue par le Code Général des Impôts, à 3,47 M€ sur l'année fiscale 2022.

Autres indicateurs administratifs 2022 :

Les chiffres significatifs pour les activités administratives de la direction :

- Environ 400 mandats ont été traités dans l'année,
- 117 dossiers ont été ouverts pour répondre à des requêtes de communes ou riverains,
- Environ 50 courriers correspondants à des affaires spécifiques ont été envoyés.

Les perspectives pour 2023

- Lancement des chantiers de requalification des ouvrages sous RD6007 Pierre à Tambour et Maurettes à Villeneuve-Loubet, et du bassin Cerutti à Antibes.
- Finalisation du chantier de renaturation du Clos des Moulières / confluence Brague Valmasque.
- Réalisation de la renaturation du hameau de la Brague.
- Travaux Route des Queinières à Tourrettes/Loup.
- Amélioration de la résilience du quartier des plans par réhabilitation des fossés de drainage « Gouorgues » à Villeneuve Loubet.
- Dossiers de conception (non exhaustif) : exutoire Val Claret sous SNCF (Antibes), recalibrage du vallon de Monfort (La Colle/Loup), Bassins Sarrazine et Purgatoire (Antibes), bassins sur l'Issourdadou (Vallauris-SMIAGE), bassin des Martels (Roquefort-les-Pins), extension du pluvial et ralentissement dynamique (Cipières), shunt méandre Pellegrin sur le Loup (Villeneuve-Loubet), optimisation des écoulements sous les arches de la RD6098 (Villeneuve-loubet), renaturation hameau de la Brague (Biot – SMIAGE), réhabilitation de l'exutoire pluvial des Maurettes (Villeneuve Loubet), réouverture du vallon du village (Caussois).
- Poursuite des acquisitions foncières sur la Brague.
- Optimisation des zones d'expansion de crues sur le bassin versant de la Brague.
- ...
- Etude hydrogéologique sur le fonctionnement karstique (Brague, moyen pays, Cheiron, ...) en vue de l'élaboration du zonage pluvial.
- Poursuite des diagnostics de réduction de la vulnérabilité des personnes, habitations, entreprises et ERP exposés aux risques d'inondation, cofinancés par les fonds Barnier et de l'accompagnement des propriétaires et gestionnaires pour le lancement des travaux.
- Réalisation de la phase socio-économique et propositions dans le cadre de la stratégie partagée de gestion du littoral de la CASA.
- Accompagnement des études pré-opérationnelles sur la Brague, y compris étude des buses de l'A8.
- Réalisation de l'enquête publique pour la Déclaration d'Intérêt Général pour l'entretien et la restauration des vallons (95 km).
- Poursuite des schémas directeurs des eaux pluviales et des ruissellements sur le territoire CASA : Vallauris, Le Rouret, La Colle et Saint-Paul sur le BV Malvan, Route de Grasse à Antibes.
- Accompagnement du SCOT CASA sur les volets GEMAPI, eaux pluviales et littoral.
- Appui aux communes pour la gestion des inondations et animation du réseau des gestionnaires de crise : mise en place de barrières de fermeture des voies inondables.

2.6 Assainissement

Activités de la direction

En application de la Loi NOTRe, la CASA est, depuis le 1^{er} janvier 2020, compétente en matière d'assainissement des eaux usées.

La Direction Assainissement dispose des moyens humains et matériels lui permettant d'assurer, sur le périmètre d'intervention de la Régie d'Assainissement :

- Les relations de proximité avec les usagers, les communes et syndicats.
- L'exploitation des réseaux, stations de pompage et stations d'épuration.
- La gestion de la supervision et de l'autosurveillance des installations.
- Les études et travaux dédiés à la gestion et au développement du patrimoine.
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- La gestion des nouveaux branchements, notamment dans le cadre de procédures d'autorisation d'urbanisme et du contrôle de conformité des branchements existants

Elle dispose par ailleurs d'un service d'urgence mobilisable 24h/24 et 7j/7 lui permettant d'intervenir immédiatement sur tout dysfonctionnement d'ouvrage ou équipement de nature à engendrer un risque sanitaire ou environnemental (débouchages, réparations, dépannages...).

Sur les périmètres confiés à des délégataires de service public, la Direction de l'Assainissement est par ailleurs mobilisée :

- **Pour assurer le contrôle des activités déléguées** : suivi des activités et travaux confiés, veille au respect des dispositions contractuelles et réglementaires édictées.
- **Pour réaliser les travaux et actions exclus du champ d'intervention des délégataires** : Travaux de renouvellement patrimonial et d'extension, toute autre action du service public d'assainissement non prévue aux contrats de délégation.

Les temps forts de l'année 2022

L'année 2022 a été avant tout marquée par :

- La poursuite des actions engagées par les communes avant le transfert de compétence, et la mise en œuvre d'un **programme d'études et de travaux** ambitieux visant à répondre aux enjeux environnementaux et sanitaires de l'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire communal.
- La conclusion de **conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage** avec certaines communes en vue de profiter de travaux d'aménagement de voirie pour réaliser concomitamment le renouvellement ou le renforcement de réseaux publics d'assainissement (Villeneuve Loubet, Roquefort les pins, Biot et Coursegoules notamment).
- La **mise en place d'outils** (marchés publics) permettant de soutenir les actions de la direction en matière de maîtrise d'œuvre (prestations intellectuelles : élaboration de dossiers environnementaux réglementaires, études d'extension approfondies, études et travaux dédiés aux stations d'épuration et postes de relevage) et de contrôle de raccordement (prestations de service dédiées au contrôle des raccordements).
- L'harmonisation des tarifs et modalités de calcul et de perception de la **Participation de Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)** collectée auprès des usagers pour tout nouveau raccordement et **des tarifs des attestations de raccordement et contrôles de conformité des raccordements existants**.
- Le démarrage des études du **Schéma Directeur Intercommunal** initié en fin d'année 2022.
- Des performances environnementales des **stations d'épuration exploitées** en régie conformes aux normes réglementaires ; à l'exception de celles des stations d'épuration de Gréolières-les-neiges et de Gourdon qui font l'objet de projets de travaux de reconstruction.

On notera en 2022 les faits marquants suivants :

Stations d'épuration

- Démarrage des travaux de reconstruction de la station d'épuration de Gourdon
- Poursuite des études de reconstruction de la Station d'épuration de Gréolières-les-neiges
- Mise en place d'un canal de mesure instrumenté sur la Station d'épuration de Bar sur loup, validé par l'organisme en charge du contrôle réglementaire des dispositifs d'autosurveillance
- Poursuite des études de revalorisation des eaux traitées de la Station d'épuration de Châteauneuf pour l'arrosage du Golf situé à proximité immédiate.



Inspection tunnel et conduite de rejet de la future STEP de Gréolières-les-neiges



Protection des blocs rocheux surplombant le site de la future STEP de Gourdon



Création d'un point de mesure à l'entrée de la STEP de Bar sur loup

Postes de relevage

- Renouvellement des conduites de refoulement du PR Dulys à Antibes.
- Lancement du marché de travaux de reconstruction du PR Vauban à Antibes.
- Réhabilitation de la conduite de refoulement du PR Pont du Loup à Villeneuve Loubet.



PR Pont Dulys
Antibes



PR Vauban
Antibes



PR Pont du loup
Villeneuve Loubet

Travaux de renouvellement des réseaux

- Bd James Wyllie et rue James Close à Antibes.
- Ch. St Julien à Biot.
- Vallon de la Maire à Vallauris.
- Quartier des navigateurs à Villeneuve Loubet (rues Tabarly, Cousteau et Conti).
- Sentier des orangers à Saint Paul de Vence.
- Rue Dostoïevski à Valbonne.
- Rue des Remparts à Bouyon.



Rue James Close Antibes



Sentier des orangers
Saint Paul de Vence



Rue des remparts
Bouyon



Vallon Maire
Vallauris



Ch. de St Julien
Biot



Quartier des Navigateurs
Villeneuve Loubet



Vallon Maire
Vallauris

Travaux d'extension

- Cap d'Antibes – Secteur Antiquité (Aimé Bourreau).
- Chemin du Castelet au Rouret
- Avenue des Beaumettes à Villeneuve Loubet



Avenue Aimé Bourreau
Antibes



Avenue des Beaumettes
Villeneuve Loubet



Chemin du castelet
Le Rouret

Périmètres délégués

- **Antibes** : lancement de la DSP relative au traitement des eaux usées et de l'assainissement non collectif, mise en place de la désinfection des eaux rejetée et démarrage de la campagne RSDE.
- **Châteauneuf-Grasse** : lutte contre les eaux claires parasites avec la réalisation de campagnes fumigènes sur deux bassins versants.
- **Saint Paul de Vence** : amélioration de la gestion des réseaux publics d'assainissement gérés par le délégataire (communaux) et par la régie d'assainissement (intercommunaux).
- **Vallauris** : élaboration d'un plan d'action pour la mise en conformité du système d'assainissement, réfection des matelas de protection de l'émissaire en mer, mise en service de 2 nouveaux postes de relevage : PR Massier et PR Blanchi.
- **Le Rouret** : suivi du programme d'aménagement du centre-ville et définition des travaux neufs financés par la direction de l'assainissement.
- **Valbonne** : élaboration du programme de travaux pour le raccordement de la ZAC des Clausonnes.
- **Opio** : accompagnement du passage en régie du service public d'assainissement communal.
- **Le Bar sur loup** : analyse du programme d'Assainissement communal, renouvellement du réseau rue du Cheiron.



Campagne RSDE
Antibes



Campagne fumigène
Châteauneuf-Grasse



Rue du Cheiron
Bar sur Loup



Matelas émissaire STEP et PR Massier - Vallauris



Les chiffres et statistiques

Effectif

Fin 2022, la direction pouvait compter sur 49 agents dont 28 agents dédiés aux interventions de terrain (Services d'exploitation).

Patrimoine

- 634 km de réseaux d'eaux usées.
- 95 postes de refoulement.
- 37 déversoirs d'orage et 22 points de diagnostic permanent.
- 17 Stations d'épuration.
- 54 000 Abonnés au réseau public d'assainissement collectif (environ 140 000 habitants).
- 12 630 Installations d'assainissement non collectif (environ 40 000 habitants).

Réalisations

Les chiffres significatifs des activités de la régie d'assainissement en 2022.

Exploitation

- 34 000 mètres linéaires d'entretien préventif et curatif.
- 11 200 mètres linéaires d'inspection télévisée dont 2 000 mètres linéaires en régie directe.
- 7 800 mètres linéaires de réseaux inspectés par tests fumigènes dont 3 000 en régie directe.
- 63 tampons de regards de visite remplacés et 9 remis à la côte.
- 580 interventions de maintenance sur les stations de pompage.
- 5 pompes de relevage, 7 accessoires hydrauliques et 9 équipements électriques renouvelés.
- 461 interventions d'urgence menées.
- 368 avis sur la conception de nouveaux raccordement émis.
- 77 nouveaux raccordements instruits et 89 conformités délivrées.
- 169 contrôles de raccordement réalisés dont 131 dans le cadre de ventes

immobilières sur les 1789 demandes d'attestation de desserte traitées.

Travaux

- 699 mètres linéaires de réseaux remplacés.
- 3 266 mètres linéaires de réseaux réhabilités.
- 15 branchements créés.
- 64 mètres linéaires de branchements réparés ou renouvelés.
- 464 mètres linéaires de réseaux créés dans le cadre de chantiers d'extension.
- 120 études menées.

Assainissement non collectif

- 334 diagnostics de bon fonctionnement.
- 126 contrôles de conception.
- 132 suivis de réalisation.

Finances

Le financement des actions de la direction de l'assainissement est assuré par deux budgets annexes de l'assainissement :

- Le premier, pour les activités de la régie notamment financées par la **Redevance Assainissement**.
- Le second, pour le financement d'opérations patrimoniales sur les périmètres d'intervention de délégataires de service public et notamment financées par la **Surtaxe Assainissement**.

Les principales données des exercices budgétaires 2022 sont les suivantes :

Budget de la Régie Assainissement :

- Dépenses d'exploitation fonctionnement : 11 906 469 €.
- Dépenses d'investissement : 6 631 289 € ; dont 4 321 134 € de travaux.

Budget Annexe dédié aux périmètres DSP :

- Dépenses d'exploitation fonctionnement : 4 537 330 €.
- Dépenses d'investissement : 4 149 077 € ; dont 1 218 154 € de travaux.

Les perspectives pour 2023

Assainissement collectif

- Adoption d'un règlement du service public d'assainissement collectif intercommunal en vue d'harmoniser les prescriptions à respecter pour tous les usagers.
- Poursuivre les études du Schéma Directeur d'Assainissement intercommunal traitant des différentes composantes des systèmes d'assainissement collectif (réseaux, postes de relevage, station d'épuration, gestion des boues et développement de la REUSE).
- Lancement d'une campagne de mesure de diagnostic initial sur les réseaux intercommunaux de Saint Paul de Vence, Villeneuve Loubet et La Colle sur Loup.
- Développer les dispositifs et procédures d'autosurveillance de la régie en vue de lutter efficacement contre les pollutions, les infiltrations d'eaux claires parasites et d'accentuer le contrôle des rejets non domestiques avec l'assistance des communes détentrices du pouvoir de police sanitaire.
- Mener à bien le programme d'investissement 2023 :
 - Travaux de renouvellement et de réhabilitation de réseaux :
 - Chemin St Julien et route de Valbonne à Biot.
 - Boulevards J. Wyllie et Leclerc à Antibes.
 - Rue de la victoire à la Colle sur Loup.
 - Rues du four et du Portaou à Coursegoules.
 - Allée des terriers à Antibes.
 - Extension du réseau public :
 - Voies de Gaulle et Montferrand à Villeneuve Loubet
 - RD2085 dans le quartier le Colombier à Roquefort-les-pins
 - Route de Châteauneuf à Opio
 - Chemin des picholines à Châteauneuf-Grasse
 - Chemin des pierres du moulin au Rouret
- Mise en œuvre des travaux d'assainissement pour le raccordement de la ZAC des Clausonnes de Valbonne au système d'assainissement d'Antibes
- Travaux dédiés aux postes de relevage et stations d'épuration :
 - Reconstruction de la Station d'épuration de Gourdon.
 - Reconstruction du poste de relevage des eaux usées du Port Vauban.
 - Lutte contre les nuisances olfactives du PR Marina à Villeneuve Loubet.
 - Reconstruction de la Station d'épuration de Gréolières-les-Neiges.
 - Mise en place de surpresseurs insonorisés à la STEP de la Bar-sur-Loup
 - Mise en place de dégrilleurs automatiques sur les STEP de Conségudes et Bouyon.
- Achèvement du schéma directeur de Biot.
- Modernisation des systèmes de supervision de la direction.
- Poursuivre le suivi des activités des délégataires de service public implantés sur le territoire intercommunal et participer au renouvellement des procédures de délégation :
 - Démarrage du nouveau contrat de délégation pour le traitement des eaux usées et le SPANC d'Antibes et organisation du suivi du programme de travaux concessifs établi.
 - Suivi des travaux de démantèlement de l'ancienne station d'épuration de Vallauris et mise en œuvre du plan de mise en conformité du système d'assainissement.
 - Organisation de la reprise en régie du service public d'assainissement d'Opio.

- Organisation de réunions de suivi et veille au respect des engagements contractuels fixés.

Assainissement non collectif

- Harmoniser les relations aux usagers en proposant un règlement de service intercommunal.
- Constituer une base de données informatisée complète et consolidée avec SIG.
- Etablir un programme pluriannuel de diagnostic périodique visant la mise en conformité progressive des installations existantes.

2.7 Eau Potable

Activités de la direction

La Direction Eau Potable de la CASA dispose de 8 agents pour assurer les missions de service public de production et de distribution de l'eau potable sur les 5 communes en régie du Haut Pays et de contrôler les indicateurs et le suivi des 10 contrats de délégation de service public de la CASA.

Pour les communes en régie, les agents de terrains effectuent les tâches d'autocontrôle de la qualité de production des 19 sources et captages, des réservoirs et réseaux de distribution et des compteurs abonnés.

Elle organise également la facturation et le suivi clientèle de la Régie Eau avec les relèves compteurs.

Pour les communes en DSP, la Direction de l'Eau Potable assure le contrôle des activités et le respect des indicateurs des contrats de délégations de service public.

Les temps forts de l'année 2022

L'année 2022 a été avant tout marquée par :

- **La gestion de la Crise sécheresse** à partir du mois de mai 2022 jusqu'au mois de novembre 2022 avec 350 heures supplémentaires effectuées par les agents pour les livraisons de citernes eau potable, les manœuvres de réseaux et la distribution d'eau en bouteille.



- **Le remplacement d'une pompe** et mise en place de l'alimentation et des vannes de séparation à Gourdon.



- Le démarrage des études de lancement du **schéma directeur eau potable** sur l'ensemble de la CASA et des réunions de travail avec l'Agence de l'Eau et l'AMO.
- Divers travaux sur les communes en régie pour le renouvellement de réseaux eau potable :
 - 240 ml de 63mm en PEHD sur le chemin de la Ribière.



- 120 ml de canalisation en PEHD de 50mm route de Cipières à Gréolières.

- Régulation de pression sur deux secteurs de Gréolières.



- L'acquisition du nouveau système de collecte et des 700 compteurs communicants par radio relève ou télé relève avec la, création des bases de données sur le site du prestataire d'hébergement des compteurs.
- Le recrutement de 3 Agents au sein de la Direction Eau Potable :
 - Une responsable de service Qualité et Production régie et périmètre CASA.
 - Une chargée de clientèle.
 - Un agent d'exploitation terrain eau et assainissement.

- Le renouvellement à Châteauneuf-Grasse de 310 ml de canalisation en fonte ductile en 150 mm.



- La sécurisation de l'usine des Ferrayonnes à Villeneuve-Loubet contre les inondations, avec la mise en place de batardeaux.

- Le renouvellement d'une ancienne canalisation en fonte grise sur la rue de Gaulle-Anthonioz à Villeneuve Loubet avec •155 ml de canalisation 300 mm en fonte.



- L'Attribution de la DSP de Châteauneuf-Grasse.
- L'Etude de la nouvelle DSP d'Antibes, Biot et Roquefort-Les-Pins pour attribution en fin 2022.

Les chiffres et statistiques

Le patrimoine géré en 2022 sur les 5 communes (CAUSSOLS, CIPIERES, COURMES, GOURDON VILLAGE, GREOLIERES VILLAGE) en régie comprend :

- 19 sources et captages à contrôler toutes les semaines pour quantifier leur capacité.
- 19 réservoirs de divers volumes permettant de stocker et traiter l'eau à distribuer.
- 6 stations de pompage à contrôler et à gérer permettant le remplissage de certains réservoirs.
- 47 km de réseaux de distribution.
- 1 115 compteurs abonnés à relever plusieurs fois par an pour l'établissement des factures.
- Campagnes de débroussaillage des ouvrages et des accès aux sources et captages.
- Campagnes de nettoyage et de désinfection des réservoirs eau potable.
- Le service administratif traitant les demandes des abonnés et la facturation ainsi qu'un tableau de bord des interventions réalisées dans le courant de l'année :
 - 317 interventions d'exploitation (travaux de raccordement, réparation, etc.) dont :
 - 35 opérations de recherche de fuite et leur réparation.
 - 12 changements de compteur.

- 29 créations de branchement.
- 330 interventions clientèles (modification ou clôture d'abonnement, renseignements sur factures) dont :
 - 78 changements de nomination.
 - 15 clôtures d'abonnement
 - 7 dégrèvements.
- 1 742 factures de consommation éditées.
- 3 120 appels téléphoniques traités.
- 678 courriers envoyés.
 - 710 factures traitées sur les budgets eau potable.

Le patrimoine géré en 2022 sur les 10 communes (ANTIBES LE BAR-SUR-LOUP BIOT CHATEAUNEUF DE GRASSE LA COLLE-SUR-LOUP LE ROURET OPIO ROQUEFORT-LES-PINS VALBONNE VILLENEUVE-LOUBET) en DSP comprend :

- 144 125 habitants desservis.
- 50 586 abonnés.
- 1 213 km de réseaux eau potable.
- 58 réservoirs avec une capacité totale de 63 740 m³.
- 32 captages et puits divers.
- 30 stations de pompage ou de reprise.
- Diverses usines de production et de traitement de l'eau potable.

Suivi des délégations de service publics sur des plateformes dédiées et suite à des demandes d'abonnés

293 fiches créées

Suivi du service d'astreinte décision et exploitation de la direction

24/24h et 365 j/an

Réunions mensuelles ou bimensuelles avec les délégataires pour le suivi des 10 contrats de DSP de la CASA.

Les perspectives pour 2023

- Finalisation et lancement du schéma directeur AEP et étude phase 1 audit et modélisation et démarrage du PGSSE.
- Déploiement des actions demandées dans le cadre du plan de gestion de la ressource en eau du LOUP.
- Etablissement de plans d'action sur la régie et sur les communes en DSP en vue de l'amélioration des rendements de réseau et de la protection de la ressource.
- Acquisition d'une citerne eau potable de 10 000 litres, sur berce pour dépannage sur l'ensemble du territoire en cas de besoin.
- Acquisition de la source du Lauron, actuellement propriété de Véolia, afin de maîtriser la production de l'eau sur le périmètre du loup.
- Lancement des programmes de travaux ambitieux des nouveaux contrats de DSP en cours et à venir.

4. LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE

4.1 Cohésion Sociale

Activités de la direction

Mise en œuvre des compétences communautaires en termes de Politique de la Ville à savoir : **la Prévention de la Délinquance, l'Accès au Droit et l'Insertion par l'Économique.**

Pilotage de l'équipe du siège, de l'activité du Pôle Accès au Droit et Soutien aux familles et de 3 autres Services.

Le pôle d'Accès au Droit et de soutien aux familles se compose de 3 services :

- **Le Service Parenthèse** : intervient sur la prévention des violences conjugales par les prises en charge individuelle des victimes et collective des auteurs de violences conjugales dans le cadre des alternatives aux poursuites judiciaires.
- **Le Service Trait d'Union** : espace Rencontre Parents-Enfants conventionné avec le Tribunal de Grande Instance de Grasse et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, agréé par la Préfecture.
- **Le Service des Antennes de Justice** : 3 unités présentes à Antibes, Vallauris et Valbonne/ Biot ; conventionnement avec la Préfecture du 06, le Tribunal de Grande Instance de Grasse, le Barreau de Grasse, la Chambre Départementale des Notaires et des Huissiers, le CDAD 06, la PJJ et le SPIP.

Les 3 autres services :

- **Service Prévention jeunesse 16/25 ans intervenant principalement sur 6 communes** : Vallauris, Antibes, Valbonne, Biot, Villeneuve-Loubet, La Colle-sur-Loup.

Outre le travail de rue et individuel avec les jeunes de ces territoires et des actions de médiations plus ponctuelles, ce service participe par exemple à de l'animation, avec la Mission Locale, d'opérations courts chantiers ou au dispositif Agrigacnotte.

- **Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE)** : intervient dans le suivi et l'insertion des personnes très éloignées de l'emploi, dont les allocataires du RSA et les demandeurs d'emploi longue durée. Ce service joue par ailleurs, pour le territoire de la CASA, le rôle de facilitateur des clauses d'insertion auprès des donneurs d'ordre et entreprises prestataires de marchés.
- **Service Politique de la ville** : coordonne les actions mises en place dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2022 pour la mise en œuvre de la Politique de la Ville. Basé sur le territoire de Vallauris où demeure le seul quartier prioritaire au sens de la loi du 21 février 2014, il y administre également des actions en faveur de la cohésion sociale sur la commune (Plan Local de Réussite Éducative, instances de veille en matière de prévention de la délinquance).

Les temps forts de l'année 2022

Gouvernance du Contrat de Ville

La Direction de la Cohésion Sociale (DCS) de la CASA a organisé aux côtés des services de l'Etat et en partenariat avec la CAF des Alpes-Maritimes :

- 1 comité technique, celui-ci a permis de valider la programmation des actions et leurs financements respectifs.
- Et 2 comités de pilotage.

Lors du dernier comité de pilotage du contrat de ville, il a été présenté un rapport d'évaluation finale du contrat de ville ainsi que les perspectives de développement de l'action menée en faveur du quartier prioritaire de Vallauris pour la future contractualisation qui interviendra en 2024.

Les conclusions de ce rapport, partagé en comité de pilotage ont été les suivantes :

- Le contrat de ville, mené en faveur du QPV, remplit **son objectif de favoriser la concertation et la mise en cohérence des politiques publiques.**
- La logique d'appel à projet, sous calendrier contraint, ne favorise pas la mise en cohérence des actions et le renouvellement des acteurs.
- De **nouvelles problématiques** sont apparues avec **la crise liée à la pandémie de covid-19** :
 - Celle de la prise en charge des enfants en situation de handicap ou cumulant des difficultés sociales
 - Celle de l'accompagnement des enfants les + jeunes (0-3ans)
 - Le vieillissement de la population et le risque d'isolement des personnes âgées.

Le maintien du soutien aux associations

De façon générale, la DCS a ainsi participé au financement de 19 associations dont la Mission Locale Antipolis pour un montant global de 971 200 € dans le cadre de conventions de partenariat fixant à chacune des objectifs précis en

termes de résultats, sur les thématiques de la Prévention de la Délinquance, l'Accès au Droit et l'Insertion par l'Economie.

	Compétences Cohésion Sociale et Politique de la Ville			Contrat de Ville			
	Accès au Droit	Prévention de la délinquance	Insertion sociale et professionnelle	Santé	Education et accompagnement scolaire	Médiation sociale et Cadre de vie	Autres
	98 200€	26 500€	816 500€	11 000€	14 000€	5 000€	0€
Montant global des subventions 2022	971 200€						

Le soutien de la CASA à la Mission Locale Antipolis et les actions en faveur de l'emploi des jeunes

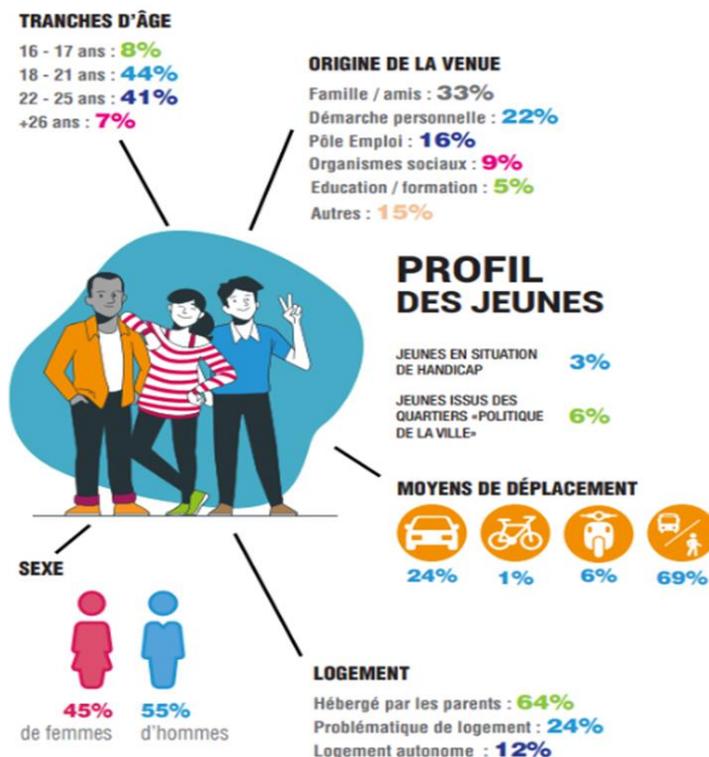
La DCS a été présente aux instances : Bureau et Conseil d'Administration de la Mission Locale Antipolis dont elle a participé au financement à hauteur de 599 000 € en 2022 (584 000€ de subvention de fonctionnement et 15 000€ de subvention pour les OCC).

La Mission Locale Antipolis accompagne les 16- 25 ans pour une insertion professionnelle et sociale

dans une perspective d'accès à l'emploi. Celle-ci met par ailleurs en place une action plus spécifique qu'est l'Opération Courts Chantiers (OCC).

En 2022, **2 709 jeunes ont été accompagnés** (dont 957 accueillis). 8 % de ces jeunes sont des mineurs, 44% ont entre 18 et 21 ans, 41% ont entre 22 et 25 ans et 7% ont plus de 26 ans.

PREMIER ACCUEIL	2021	2022	ACCOMPAGNEMENT	2021	2022
Antibes Juan-les-Pins • Biot	561	452	Antibes Juan-les-Pins • Biot	1454	1318
Châteauneuf	73	70	Châteauneuf	260	227
Valbonne Sophia-Antipolis	126	147	Valbonne Sophia-Antipolis	283	300
Vallauris Golfe-Juan	190	161	Vallauris Golfe-Juan	653	538
Villeneuve-Loubet	150	127	Villeneuve-Loubet	338	326
TOTAL 2021 : 1100		TOTAL 2022 : 957	TOTAL 2021 : 2988		TOTAL 2022 : 2709



Par le biais du dispositif « Garantie Jeunes » devenu en 2022 « Contrat d'Engagement Jeune », 467 jeunes ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé comprenant une période de remobilisation en ateliers collectifs.

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse en effet aux jeunes de 16 à 25 ans révolus qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. En vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, le dispositif propose un accompagnement individuel et intensif avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi.

Lorsqu'il signe son contrat, le jeune bénéficie :

- D'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable.
- D'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités.

- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

Les résultats de l'action de la Mission Locale Antipolis en 2022

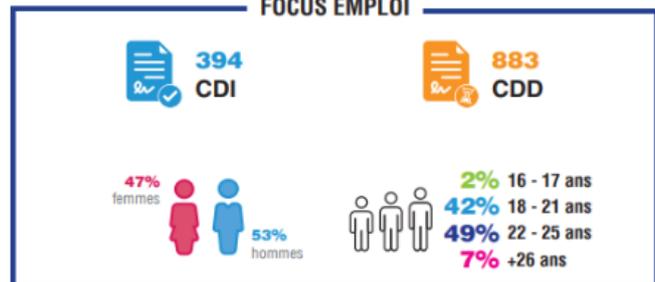
Avec 133 sorties en alternance et après une forte progression en 2021, les résultats obtenus dans ce secteur sont en baisse, mais l'accès au monde du travail pour les jeunes par le biais de stages ou de périodes d'immersion est resté en forte progression (+ 18%) avec 245 périodes de stage court en entreprise dénombrées en 2022.

Les objectifs quantitatifs sur les différents dispositifs sont également atteints voire dépassés avec, par exemple pour les participants au Contrat d'Engagement Jeunes, un taux de sortie positive (en emploi ou en contrat d'alternance) qui atteint 33% dont près de la moitié pour un emploi durable.

NOMBRE DE JEUNES ENTRÉS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

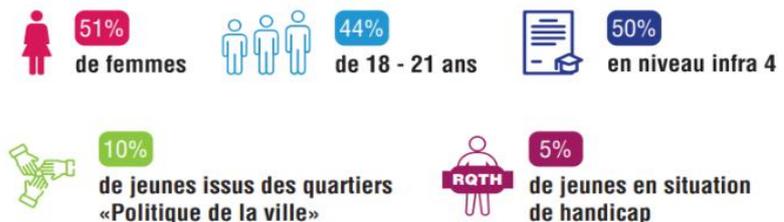


FOCUS EMPLOI



267 jeunes entrés en formation

Accès à une formation qualifiante: 297 jeunes dont 10% issus du QPV



L'organisation de la 1ère édition des 10 jours pour l'emploi et la formation du 1er mars au 11 mars 2022

L'objectif de cette nouvelle action partenariale menée par la CASA, la Commune d'Antibes Juan-les-Pins, le Département des Alpes-Maritimes, Pôle Emploi et la Mission Locale Antipolis était de :

- **Réunir sur une même période** de 10 jours les actions **innovantes** menées par les principaux partenaires en faveur de l'emploi et de la formation sur le territoire CASA.
 - Créer des opérations innovantes ou **donner de la visibilité** à des actions déjà existantes.
 - Répondre à **l'enjeu actuel** de faire coïncider les demandes d'emploi et de formation et les besoins des entreprises en termes de recrutement, en particulier dans les secteurs dits « en tension de recrutement ».
- 3 salons et une trentaine d'opérations plus ciblées ont été organisés principalement à Antibes mais également à Vallauris et Valbonne.

Cette édition a notamment permis :

- **D'informer les personnes en recherche d'emploi sur des univers professionnels qui recrutent et de faire découvrir des métiers**
- **De les aider à préparer les outils de leur insertion professionnelle**
- **De provoquer des rencontres effectives entre des employeurs des centres de formation et demandeurs d'emploi ou personnes en insertion**

Exemple d'actions menées :

- Rencontres pour l'alternance et l'apprentissage le 3 mars (Fort Carré)
- Salon job d'été : le 4 mars (Fort Carré)
- Salon de l'emploi saisonnier le 06 mars (Fort Carré)
- Matinée de l'intérim le 09 mars (Mission Locale Antipolis)
- Portes ouvertes du Campus Vert d'Azur le 11 mars

Cette édition a permis de toucher plus de 1 868 personnes en recherche d'emploi sur les 4 formats « salons » et 115 personnes dans les ateliers collectifs.





Le déploiement du 3ème protocole du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2021-2023

Le troisième protocole du PLIE fixe un objectif de 750 personnes suivies sur la période 2021-2023

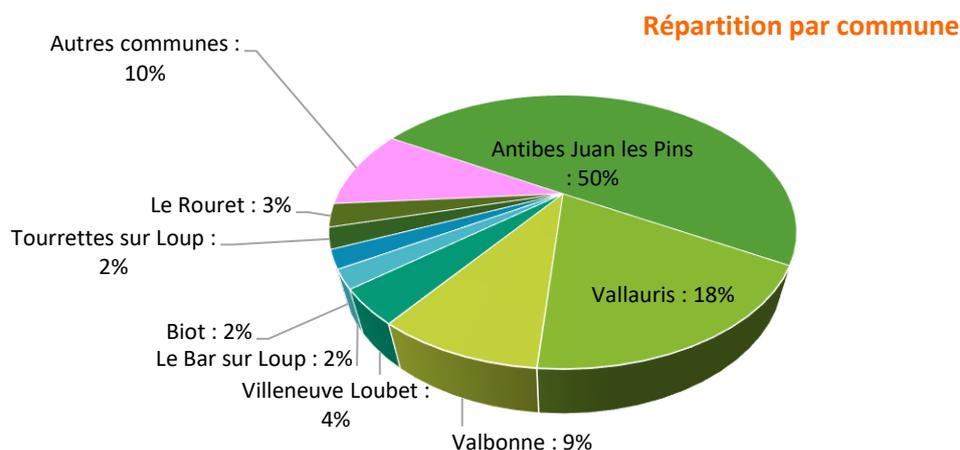
Les indicateurs clés en 2022 :

Nombre d'orientations	231
Absents aux RDV	24
Taux d'absentéisme	10,4%
Présents aux RDV	207
Nombre d'entrées (nombre de personnes suivies)	110
Taux d'entrées (sur les présents)	53%
Nombre de personnes en parcours au 31/12/2022	160
Nombre de sorties	164
Taux de sorties positives	42%

En 2022, le PLIE CASA a intégré en suivi 110 nouvelles personnes (contre 125 en 2021).

Le bénéficiaire type de ce 3ème protocole est un homme, allocataire du RSA, âgé de 26 à 44 ans et ayant un niveau scolaire inférieur au bac.

231 personnes ont été orientées vers les agents du PLIE CASA pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Les personnes qui ont été accompagnées (dont 90% allocataires du RSA) par les 6 référentes. Elles sont réparties de la façon suivante dans les 24 communes de la CASA :



164 personnes sont sorties du dispositif au cours de l'année 2022 : (31% pour parcours long (+ 24 mois), 43% d'abandons, 21% de sorties « autres » (problèmes de santé/ familiaux/ sociaux ou réorientation sur des actions plus adaptées)

La deuxième activité réalisée par le PLIE est **l'animation ou facilitation des clauses sociales ou d'insertion.**

Le service propose ainsi une assistance technique aux maîtres d'ouvrage (sensibilisation, information, rédaction de la clause, calcul et suivi des heures), ainsi qu'aux entreprises attributaires.

La Lutte contre les violences faites aux femmes

Co-organisation de « *Quand c'est non c'est non !* »

La Direction de la Cohésion Sociale a participé à l'organisation de cet événement aux côtés de la Direction Jeunesse Loisirs d'Antibes Juan-les-Pins, notamment par le biais de la participation à la conception de cette 6^{ème} édition, mais aussi de la mobilisation de son budget de fonctionnement pour le financement de la prestation de la compagnie de théâtre spécialisée sur la thématique de l'égalité femmes-hommes.

Les 22 et 25 novembre 2022 « *Quand c'est non c'est non !* » s'est déroulé au sein de la médiathèque Albert CAMUS à Antibes en présence de collègues antibois et des autres communes de la CASA.



mardi 26 septembre 2023

L'agent chargé du suivi des clauses d'insertion au PLIE vérifie l'éligibilité des candidats, assure le suivi du nombre d'heures effectuées et réalise les bilans nécessaires à l'évaluation de l'action.

A ce titre, le PLIE CASA a accompagné 21 maîtres d'ouvrage et est intervenu auprès de 60 entreprises en 2022 et a permis la réalisation de 80 082 heures d'insertion (contre 79 458 en 2021).

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la **journée mondiale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.**

Après une représentation de scènes de théâtre interactives par la Compagnie de théâtre NiVus NiConnus à et l'animation d'ateliers/débats en demi-classes, le pôle accès au droit et soutien aux familles de la DCS a procédé à la sensibilisation de 300 collégiens et lycéens antibois et biotois sur le phénomène des violences faites aux femmes et plus spécifiquement au sujet du consentement.

Les jeunes participants ont également pu contribuer à la réalisation d'une fresque collective aujourd'hui installée dans le réfectoire du collège Saint Philippe Neri à Antibes.

L'animation de cet atelier a été confiée, en collaboration avec l'association LABEL NOTE, au graffeur Mathieu DÜRST.



Les chiffres et statistiques

L'activité du service Parenthèse

L'activité du service est demeurée forte tout au long de l'année 2022 avec un pic à la rentrée de septembre s'agissant de l'accompagnement des victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.

Quelques chiffres comparatifs 2021/2022 sur la prise en charge des accompagnements de victimes :

Dossiers	2021	2022
Nouveaux	149	167
Anciens	83	107
Total dossiers	232	274
Entretiens	2021	2022
Entretiens nouveaux dossiers	1068	853
Entretiens anciens dossiers	767	796
Total Général des entretiens	1835	1649

Le nombre de situations accompagnées par le service est en augmentation : 42 situations supplémentaires ont été accompagnées et pour moitié ce sont autant de personnes connues en 2022 qu'auparavant.

En revanche, le nombre de consultations a diminué et ce dans les 3 domaines d'intervention. Pour autant, le nombre de consultations reste toujours très élevé comparativement aux années précédentes (2019 : 1338 ; 2020 : 1150).

Le service Parenthèse reste très reconnu par le réseau professionnel et la problématique des violences conjugales est toujours aussi forte sur le territoire de la CASA.

Le service Parenthèse participe également à la prise en charge des auteurs de violences conjugales par le biais de 2 conventions qui lient la CASA au Tribunal Judiciaire de Grasse, à l'hôpital d'Antibes, à la Préfecture des Alpes-Maritimes et au SPIP.

La convention liant la CASA, le Tribunal Judiciaire de Grasse, la Préfecture et l'hôpital d'Antibes a été renouvelée en 2019 pour 3 ans (renouvellement au Conseil Communautaire en date du 26 juin 2023). Cette convention prévoit les modalités d'un classement sans suite des poursuites pénales pour les auteurs dits « primaires » de violences conjugales, sous condition de la participation à une série de groupes de paroles.

4 sessions ont été organisées en 2022.

57 auteurs de violences conjugales ont été convoqués pour participer aux 8 séances prévues par le protocole. (5 auteurs ne sont pas venus, 3 ont refusé de signer le protocole) Au total 49 auteurs ont accepté de signer et se sont engagés pour une prise en charge psychologique.

38 auteurs ont validé leur mesure. Ils ont ainsi vu les poursuites pénales être classées après avoir validé leur participation aux séances proposées par le service Parenthèse.

Le taux de participation aux séances s'élève à 77,5%.

Grâce à un partenariat avec l'association cannoise « Parcours de femmes », le service a également pu, dans ses locaux, proposer à 43 enfants victimes indirectes de violences intrafamiliales, un accompagnement psychologique spécifique.

L'activité de l'espace rencontre « Trait d'Union »

- 1 588 rencontres réalisées, contre 1 462 en 2021
- 754 passages-relais réalisés, contre 670 en 2021

Soit un total de 2 342 accompagnements, contre 2 132 en 2021. Le volume des dossiers transmis au Trait d'Union par les autorités judiciaires (Juges aux Affaires Familiales (JAF) et Juges pour Enfant (JE)) est en constante augmentation.

Quelques chiffres illustrant la poursuite de cette augmentation en 2022 :

2021	2022	Variation
258 prises en charge judiciaires JAF dont ▪ 36 non mises en place 222 mesures effectives ▪ Dont 33 passages relais ou remises JAF de l'enfant	294 prises en charge judiciaires JAF dont ▪ 39 non mises en place 255 mesures effectives ▪ Dont 29 passages relais ou remises JAF de l'enfant	+14 %
23 prises en charge volontaires	28 prises en charge volontaires	22%
38 prises en charge JE	34 prises en charge JE	-10%
Orientation de 318 situations familiales au total	Orientation de 356 situations familiales au total	+12%
382 enfants reçus au moins une fois dans le service	378 enfants reçus au moins 1 fois dans le service	
299 parents hébergeants reçus dont 229 mères, 44 pères, et 26 autres (grands-parents, autre membre de la famille, famille d'accueil...)	287 parents hébergeants reçus dont 210 mères, 50 pères, et 27 autres (grands-parents, autre membre de la famille, famille d'accueil...)	
304 parents visiteurs reçus ▪ Dont 230 pères, 62 mères, 12 autres.	308 parents visiteurs reçus ▪ Dont 216 pères, 85 mères, 7 autres.	
176 adultes résidant sur le territoire CASA 356 adultes sont hors CASA mais vivent dans les communes appartenant à la Juridiction de Grasse 71 adultes sont hors département et 5 personnes hors de France.	188 adultes résidant sur le territoire CASA ; 328 adultes sont hors CASA mais vivent dans les communes appartenant à la Juridiction de Grasse ; 75 adultes sont hors département et 4 personnes hors de France.	

<p>1231 rencontres et remises JAF 583 rencontres et remises JE () 318 rencontres et remises volontaires Soit un total de - 1462 rencontres effectives - 670 passage relais effectifs ▪ Donc 2132 séances effectives</p>	<p>1349 rencontres et remises JAF 656 rencontres et remises JE 337 rencontres et remises volontaires Soit un total de - 1588 rencontres effectives - 754 passage relais effectifs ▪ Donc 2342 séances effectives</p>	+9.8 %
<p>612 annulations de séances</p>	<p>777 annulations de séances</p>	
<p>382 entretiens (ainsi que 5846 appels téléphoniques)</p>	<p>410 entretiens (ainsi que 6856 appels téléphoniques)</p>	+7.3%

L'activité du service Trait d'Union découle généralement des saisines des magistrats du Tribunal Judiciaire de Grasse, mais le service a toujours cherché à favoriser le recours à l'espace rencontre volontaire et sans cadre judiciaire.

L'activité 2022 a néanmoins été marquée par la marginalisation des accompagnements dits « volontaires ». Cette raréfaction est explicable en partie par le contexte sanitaire.

Les tribunaux et les avocats sont destinataires par mail des comptes rendus de missions et notes d'information, soit en fin de prise en charge.

Ainsi, 259 comptes rendus (170 en 2021), additifs et notes d'information ont été rédigés en 2022 à destination des Magistrats. Par ailleurs, signe d'une

dégradation du contexte social, 5 notes « d'informations préoccupantes » ont été adressées à l'ADRET (Antenne Départementale de Recueil, de l'Évaluation et du Traitement des Informations Préoccupantes) pour signaler des situations de mineurs en danger.

Par ailleurs, là où les années précédentes les calendriers de rencontres étaient adressés par courrier aux parents, ce sont maintenant quasi exclusivement des mails qui leur sont envoyés. Les différents confinements ont accéléré cette mutation déjà amorcée en 2019.

Ces mails, nombreux, ne sont pas comptabilisés mais une réflexion est à mener sur ce sujet car le traitement de ces mails de parents, d'avocats ou de partenaires est particulièrement chronophage.

L'activité des trois Antennes de Justice

Depuis le 1^{er} septembre 2020, les trois Antennes de Justice ont été regroupées en un service. Cette réorganisation a permis :

- Une ouverture au public rationalisée : Antibes (tous les jours) Valbonne (les lundis, jeudis et vendredis) et Vallauris (les mardis, mercredis et jeudis).
- Un volume identique d'activités des partenaires institutionnels ou associatifs : le nombre de permanences proposées est le même (2018 = année de référence).
- Grâce à une optimisation de l'utilisation des ressources humaines et des locaux, par la création d'un poste de responsable de service en charge du fonctionnement opérationnel du service et des permanences délocalisées, et de 2 responsables de gestion (secteur Antibes-

Vallauris-Littoral et Valbonne-Biot- Moyen et Haut pays), qui restent des référents auprès des partenaires locaux et sont en charge du développement de l'activité des Antennes de Justice (concrétisation de nouveaux partenariats, mise en œuvre d'actions ciblées en direction des territoires élargie aux communes du Moyen et du Haut Pays : établissements scolaires, CCAS, partenaires de justice, etc...

- La mobilisation des agents chargés de l'accueil du public (agents d'accueil et d'information, et coordinateurs de justice) mobiles et polyvalents, supports à la création d'une dynamique et à une cohésion de l'équipe, lutte contre l'isolement des agents et garantissant un rythme d'ouverture mieux respecté pour le public.

Cette réorganisation a notamment permis :

- ➔ Une augmentation du volume d'activités pour les usagers reçus par les agents CASA pour de l'information « accès au droit » :

	Entretiens Accès au droit Juristes CASA	Appels Téléphoniques	Projets / actions jeunesse CASA	TOTAL
Antibes Juan-les- Pins	7 268	8 159	0	15 427
Valbonne Sophia- Antipolis Biot	1 281	1 040	0	2 321
Vallauris Golfe- Juan	2 850	2 440	0	5 290
Volume global :	11 410	11 639		23 038

Le service des Antennes de Justice comptabilise un volume global d'activités de **23 038** personnes ayant reçu une information au titre de l'accès au droit en 2022 contre **23 778** en 2021, soit une diminution de 3,11 % (/ à 2021).

→ **Une présence constante et plus efficace des partenaires dans les Antennes de Justice**

Le nombre et la variété des partenaires présents dans les Antennes de Justice et le nombre de leurs permanences sont restés inchangés depuis la réorganisation du service et la réduction du nombre de jours d'ouverture. Par ailleurs, le volume des usagers reçus par ces partenaires est encore en légère augmentation.

Partenaires				
	AJ Antibes	AJ Valbonne	AJ Vallauris	Total
Missions judiciaires pénales	1 233	66	368	1 667
Missions judiciaires civiles	643	117	23	783
Mission accès au droit	2 464	396	1 469	4 329
Total	4 340	579	1 860	6 779

Conclusion

Les partenaires qui réalisent des permanences au sein des 3 Antennes de Justice comptabilisent un volume global d'activités de 6 779 en 2022 et **6 602** en 2021, soit une augmentation de **2,68%** (/ 2021).

→ **Une très forte augmentation de la capacité du service à animer des actions collectives de sensibilisation, notamment en direction des jeunes.**

Dès 2021, le service s'est doté d'outils pour déployer des actions de sensibilisations.

L'équipe intervient en particulier en direction des jeunes en binômes : 2 juristes, ou 1 juriste et 1 éducateur prévention CASA.

L'objectif de ces projets repose sur la participation active des élèves (au sein des établissements scolaires) qui deviennent des acteurs de l'intervention, afin de permettre à chacun de s'exprimer librement et d'avoir un espace-temps pour réfléchir sur des sujets de la vie en société ou qui les touchent plus particulièrement. L'équipe utilise les supports suivants :

- Le photolangage (école- collège -lycée)
- L'exposition 13-16 Questions de Justice
- Le Jeu de Loi – Editions Thémis (10-16 ans)

- L'exposition « Stop au harcèlement scolaire » - Double Hélice (école – collège-lycée)
- Le débat en images (collège-lycée)

Et les thématiques abordées sont très diversifiées :

- Le Harcèlement et Cyberharcèlement
- Les Discriminations
- La Citoyenneté
- L'usage d'Internet et les réseaux sociaux, (le droit à l'image, atteinte à la vie privée, harcèlement, incitation à la haine, usurpation d'identité...)
- L'égalité fille-garçon, le consentement, le sexisme, les stéréotypes, les infractions à caractère sexuel
- L'organisation judiciaire & la découverte de la justice: la loi, le vivre-ensemble, les symboles de la justice, les tribunaux, la découverte d'une audience pénale
- La justice des mineurs...

En 2022, de multiples actions ont pu être proposées aux établissements scolaires du secteur de la CASA :

Sur le secteur Valbonne Sophia Antipolis Biot Moyen Pays :

- **Collège Eganaude** – Biot – Photo Langage Egalité fille/garçon
- **Collège Yves Klein** – La Colle-sur-Loup – Photo Langage : qu'est-ce que le Covid change dans vos vies ?
- **Place de l'emploi et de la formation**

Sur le secteur d'Antibes Juan-les-Pins Vallauris Golfe-Juan :

- **Ecole Langevin 1** - Vallauris – Jeu de carte supers héros : La Loi, la Justice et le Harcèlement
- **Collège Sydney Bechet** – Antibes – Débat : Citoyenneté et République
- **Collège Sydney Bechet** – Antibes – Courts métrages/débat : Egalité fille/garçon
- **Collège Roustan** – Antibes – Débat : Internet et les Réseaux Sociaux
- **Collège Roustan** – Antibes – Exposition 13/18 : La Justice des Mineurs
- **Lycée horticole** - Antibes- Débat : Harcèlement, Discrimination et Citoyenneté
- **Projet Lycée horticole** - Antibes – Débat : Discrimination, Insultes Racistes
- **Projet Apprentis d'Auteuil** – Vallauris - Prévention du Harcèlement Scolaire

L'activité du service prévention jeunesse

Les accompagnements éducatifs renforcés

Au sein des 4 unités de prévention, 374 jeunes de 16 à 25 ans ont pu bénéficier d'un accompagnement éducatif renforcé.

Ces accompagnements ont été réalisés en 2022 sur 13 communes et se font en lien avec l'ensemble des partenaires et en particulier avec la Mission Locale Antipolis.

Répartition des jeunes suivis par territoire :



L'activité de l'unité prévention jeunesse d'**Antibes** est marquée par une forte collaboration avec le service jeunesse de la commune. Ainsi, le service coanime également, avec une équipe dite « de coopération renforcée ».

La convention de coopération entre la CASA et la commune d'Antibes Juan les Pins se définit en priorité autour de deux dispositifs, les Opérations Courts Chantiers et les Loisirs Citoyens. Cette collaboration étroite a permis de mobiliser :

- 16 jeunes pour les OCC soit 2 actions dans l'année.
- 49 jeunes pour les loisirs citoyens (7 dispositifs).

Pour l'année 2022, 65 jeunes ont été pris en charge dans le cadre de cette coopération renforcée.

L'activité de l'unité **Moyen Pays**, partagée entre 2 éducatrices, est fortement centrée sur des accompagnements individuels qui permettent aux jeunes du Moyen Pays d'avoir plus facilement accès à des dispositifs de droit commun.

L'activité de l'unité de **Valbonne** est elle aussi marquée par la prédominance des accompagnements individuels.

L'activité de l'unité de **Vallauris** est recentrée sur la présence de l'équipe au sein du quartier prioritaire (Hauts de Vallauris et Centre Ancien). L'équipe, compte 3 agents : 1 éducatrice et 2 animateurs sollicités sur des accompagnements collectifs ou individuels.

La nature des 1334 demandes traitées par l'ensemble du service est la suivante : 425 demandes administratives soit 31,85 %.

- 273 demandes en lien avec l'insertion professionnelle, soit 20,46%.
- 181 demandes liées à la famille soit 13,56%.
- 77 demandes relèvent de la santé, soit 5,77%, ces demandes engendrent des mises en relation avec le circuit des partenaires de la santé sur des problématiques d'addiction et/ou psychologiques.
- 76 demandes liées au logement soit 5,69%, avec des prises en charge de nuitées pour les situations d'urgence et des recherches de solutions plus stables avec les partenaires en lien avec ce domaine.
- 83 demandes en lien avec la justice soit 6,22%, c'est un travail d'accompagnement : aux audiences, pour la régularisation de PV impayés. Le traitement de ces demandes mobilise notre partenariat avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).
 - 219 demandes autres (loisirs, mobilité, temps libre, animation) soit 16,41 %

Dans le cadre de leurs accompagnements individuels surtout, les agents mobilisent des dépenses sur les fonds d'une régie mise à leur disposition pour traiter des demandes de secours alimentaires, hébergement d'urgence, achats de matériels pédagogiques, etc...

En 2022, 692€ ont été dépensés via cette régie, principalement pour financer des mises à l'abri en urgence (nuitées hôtelières).

Les dispositifs de prise en charge collective - 42 jeunes en 2022)

Le Dispositif « Agricagnotte »

Ce partenariat entre la CASA, EPLEFPA Vert d'Azur d'Antibes et la Mission Locale Antipolis (MLA) permet à des jeunes d'adhérer à un projet de mobilisation. Les jeunes sélectionnés participent à des tâches horticoles en contrepartie d'un pécule. Ce pécule, délivré en fin de mobilisation seulement, leur permet de constituer une cagnotte mobilisable pour un projet d'insertion (paiement du permis de conduire, d'une caution immobilière, d'un véhicule etc...). Les jeunes volontaires sont encadrés par des professionnels du lycée, d'un animateur CASA et d'une conseillère MLA.



Pour l'année 2022, 20 semaines d'activités horticoles ont permis d'impliquer 11 jeunes. Cela représente 1 600 heures de mobilisation active. Soit une cagnotte globale de 8 000 €.



Les Opérations Courts Chantiers (OCC) – Partenariat MLA

5 OCC se sont déroulés en 2022 :

- 2 sur la commune de Vallauris
Site des Tuilières Vallauris et Espace boulodrome de Golfe Juan
11 jeunes concernés, âgés de 17 à 24 ans.



Ces panneaux ont été réalisés par

**Brahim (20 ans), Célia (17 ans), Inès (16 ans),
Kévin (17 ans) et Mohamed (18 ans)**
lors d'une Opération Court Chantier qui a contribué
à leur insertion sociale et professionnelle

Bravo et merci à eux !



- 2 sur la commune d'Antibes : Centre de loisirs les colonnes - travaux d'aménagement - 15 jeunes



- 1 sur la commune de Valbonne - Square ouvrier Valbonne village
6 jeunes – travaux de remise en peinture des bancs.



AVANT



APRES



Ce sont ainsi 32 jeunes qui ont été pris en charge dans le cadre des OCC ; ces derniers ont bénéficié d'ateliers de remobilisation et de citoyenneté avec un projet de formation ou une sortie à l'emploi.

Le service politique de la ville

Ce service coordonne l'ensemble des actions menées spécifiquement en direction des habitants du quartier prioritaire de Vallauris.

Au cours de l'année 2022, la CASA a accompagné 7 associations et mobilisé 60 500€ de subventions au titre de la programmation des actions exclusivement menées en direction des habitants du quartier prioritaire de Vallauris. Ci-après un tableau qui récapitule cette programmation et la répartition des soutiens financiers apportés par les membres du comité de pilotage :

Intitulé de l'action	Opérateur	Coût total de l'action	EPCI	Commune	CAF 06	Etat
EDUCATION/SCOLARITE/PARENTALITE						
Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS)	Fondation d'Auteuil	60 500	10 000	0	22 944	12 000
LIEN SOCIAL/ACCES AUX DROITS						
Espace de Vie Sociale (EVS)	Fondation d'Auteuil	214 643	8000	10 000	23682	26000
Médiation sociale animation de la vie de quartier et citoyenneté	Relais de femmes	67 258	5000		8000	6000
Pôle Santé Solidarité - Atelier Santé Ville	ALFAMIF	129 600	11000	500		27800
INGENIERIE						
Centre de ressources et d'information des bénévoles de Vallauris	APPASCAM	6 501	5000			0
Animation du Conseil citoyen et Fonds de participation des habitants (FPH)	Fondation d'Auteuil	24 411	1000		800	2500
EMPLOI						
Mobilité vers l'emploi- Mobilise 06	REFLETS	14 578	3000			6000
Atelier de valorisation des parcours	Emplois & Services 06	48 996	3500			6000
Parcours vers l'Emploi des Personnes en Situation d'Insertion	ALTER EGAUX	11 000	5000			4500
SKOLA	Fondation d'Auteuil	175 887	10000			4000
TOTAL		728 963€	60 500€	10 500€	55 426€	94 800€

L'Etat reste le principal financeur pour les crédits contractualisés.

Les dispositifs complémentaires de la politique de la ville

Le suivi de l'abattement de TFPB des bailleurs sociaux présents dans le quartier prioritaire

Le service Politique de la Ville a en charge le suivi des conventions passées entre la CASA, l'Etat et les bailleurs sociaux qui encadrent la réutilisation des fonds consentis au titre d'un abattement de TFPB, au bénéfice des habitants des quartiers sensibles (notamment sur les aspects d'amélioration de leur cadre de vie).

La Loi de Finances 2015 prévoit en effet un abattement de 30 % sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à l'ensemble du patrimoine social situé dans les 1 500 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, pour la durée des contrats de ville (2015-2022). Ainsi, sur le secteur des Hauts de Vallauris et du Centre Ancien de la commune de Vallauris, défini comme seul quartier prioritaire de la CASA, les bailleurs sociaux présents et signataires du contrat de ville, bénéficient de cet abattement de 30 % de la TFPB.

2 bailleurs sociaux présents sur le QPV sont concernés:

▲ **ERILIA** : pour un parc de **341 + 115** logements situés sur les Hauts de Vallauris et sur secteur du centre ancien

▲ **LOGIREM** : pour un parc de **32** logements situés dans le secteur du centre ancien

Bailleurs	Nb de logements en QPV	Montant de l'abattement TFPB	Montant des dépenses valorisées 2022	Nature des surcoûts 2022
ERILIA	456	61 330€	227 640€ (en forte augmentation / 2021)	Réparation équipements vandalisés (réparations des ascenseurs et vandalisme en hausse en 2022) Renforcement du nettoyage Surcoûts de remise en état des logements
LOGIREM	32	5 227€	8 234€	Sur-entretien Vandalisme Gestion des encombrants
TOTAL	488	66 557€	235 874€	

→ La coordination du Programme de Réussite Educative (PRE).

Ce programme s'adresse aux enfants du quartier prioritaire entre 2 et 16 ans, cumulant des difficultés d'ordre social, éducatif, de santé et familial. Le repérage est réalisé à travers une fiche d'identification, le plus souvent par l'Education Nationale.

Si le programme est porté financièrement par la caisse des écoles de la commune, l'équipe pluridisciplinaire est animée par un agent du service Politique de la Ville en tant que coordinatrice.

Le service Politique de la Ville assure en effet une mission de coordination et d'évaluation générale, financière et opérationnelle de ce programme.

A ce titre, la coordinatrice organise les réunions de travail de l'équipe pluridisciplinaire de soutien. Ce

groupe restreint est actuellement composé de 10 membres. 8 réunions de l'Equipe Pluridisciplinaire de Soutien ont été animées en 2022.

Sur la période scolaire 2021-2022, 83 enfants suivis ont bénéficié d'un « parcours » (sur 100 enfants en file active). Et 10 enfants ont pu bénéficier d'une aide individuelle et financière.

Une action portée par les Apprentis d'Auteuil sur la prise en charge psychologique a permis de mettre en place 18 ateliers pour 9 enfants et 5 familles suivies.

Actuellement, les enfants suivis dans le cadre du PRE sont issus à plus de 98 % du QPV.

Plus indirectement, le service contribue à la programmation des projets financés dans le cadre du VVV (Ville Vie Vacances) et du FIPDR (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Les perspectives pour 2023

▪ Poursuivre les objectifs fixés suite au renouvellement du protocole du P.L.I.E

L'enjeu 2023 du 3^{ème} protocole du PLIE demeure le travail sur la relation aux entreprises pour performer le taux de remise à l'emploi. Un poste d'apprenti sera pourvu en cours d'année 2023 pour compléter l'équipe déjà constituée et lui permettre d'être plus proactive dans ce domaine.

▪ Conforter le soutien aux actions en faveur de l'emploi et l'insertion par l'économie en particulier en direction des jeunes (avec le soutien à la Mission Locale Antipolis)

- En faveur des jeunes: évaluer très précisément les impacts de l'action « BAFA Citoyen » lancée en 2022 et portée par l'organisme IFAC. Envisager un renouvellement et des ajustements de l'action pour qu'elle corresponde aux besoins des collectivités et organismes employeurs en peine de recrutement dans le secteur de l'animation.
- Rééditer aux côtés de nos partenaires l'opération des « 10 jours pour l'emploi » avec l'ambition de mobiliser davantage les employeurs et les entreprises du territoire.

▪ En concertation avec les partenaires du précédent contrat de ville, et sur la base du projet de territoire, définir le périmètre, les

orientations et les termes de **la nouvelle contractualisation « engagement quartiers 2030 »** en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

▪ Mobiliser l'équipe de prévention jeunesse, en collaboration avec l'association PASSAJ MONTJOYE (dans le cadre d'un financement obtenu pour le repérage des jeunes dits « invisibles ») pour mettre en œuvre des actions utiles aux jeunes les plus en difficulté.

▪ Engager une réflexion sur la participation de cette équipe aux différentes politiques de prévention de la délinquance portées par les communes.

▪ Poursuivre les actions en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes, et plus généralement les violences de genre :

- Participer de façon active à la mise en œuvre du programme A.I.R (Accompagnement Individuelle Renforcé) dédié aux auteurs de violences conjugales à fort potentiel de dangerosité ou de récidive.
- Mettre en œuvre une nouvelle convention de partenariat avec l'hôpital d'Antibes qui permettra l'accompagnement médico-psychologique des victimes de violences conjugales pour à la fois parfaire leur parcours de soin et mieux identifier et traiter les psycho-traumatismes liés.

4.2 Convention Territoriale Globale 2020-2023

La Convention territoriale globale (Ctg) est le contrat d'engagement politique entre les collectivités et la Caf. Cette contractualisation signée à l'échelle de la CASA permet aux 24 communes membres de bénéficier des financements CAF pour les actions à destination des familles.

La CTG à l'échelle de l'EPCI a pour objectif de coordonner tous les dispositifs de compétence Caf (petite enfance, jeunesse, parentalité, logement, accès aux droits...) de manière structurée et priorisée.

Afin d'assurer cette coordination, un chargé de coopération CTG « pilote » a été recruté en 2021 (0.5 ETP) par la CASA afin d'enclencher une démarche partenariale au plus près du territoire avec pour objectifs :

- D'identifier les besoins prioritaires sur les communes ou la communauté d'agglomération.
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin.
- D'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle.

Les temps forts de l'année 2022

Au cours de l'année 2022, après une enquête auprès des professionnels communaux (278 réponses), un diagnostic de territoire sur les dispositifs de soutien à la parentalité a été réalisé. Celui-ci a identifié plusieurs outils pour une meilleure connaissance de cette politique publique, afin que les professionnels puissent assurer le relais d'information auprès des familles.

Par ailleurs, la construction d'un réseau d'acteurs à l'échelle de la CASA sur les enjeux autour de la prise en charge des enfants en situation de handicap (ou en cours de diagnostic) a été initiée en 2022.

Ces travaux, portés par des agents communaux, se réalisent dans le cadre de groupes de travail et comités techniques. Un comité de pilotage s'est réuni le 17 octobre 2022 pour fixer les orientations pour l'année 2023.



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LA PARENTALITÉ À DESTINATION DES PROFESSIONNELS



Objectifs et enjeux de cette enquête :

Dans le cadre des objectifs fixés par la Convention Territoriale Globale (CTG) de la CASA avec la CAF, il a été acté la réalisation d'un diagnostic partagé sur les offres de service parentalité déjà existantes sur le territoire. Si le recensement des dispositifs et actions sont présents dans la CTG, les professionnels n'ont pas toujours le même degré d'information ou de connaissance.

L'objectif de ce questionnaire, destinés aux seuls professionnels du secteur, était de :

-  Identifier les thématiques autour de la parentalité dont les besoins ressortent le plus souvent ;
-  Savoir si les dispositifs et actions existants sont connus par les professionnels ;
-  Identifier les potentiels leviers pour mieux informer et former les professionnels aux outils existants sur l'accompagnement à la parentalité.

Ce questionnaire a été élaboré en concertation avec les services de la CAF, les chargés de coopération CTG et les coordonnateurs CEJ des communes de la CASA.

Il a été mis en ligne du 5 octobre au 18 octobre 2021 et a fait l'objet d'une présentation, suivie d'échanges, au cours du comité technique CTG du 29 novembre 2021.

Il vous est donc proposé une synthèse des informations recueillies.

Sigles : CEJ Contrat Enfance Jeunesse / COTECH Comité Technique / COG Convention d'Objectifs et de Gestion / LAEP Lieu d'Accueil Enfant Parent / REAAP Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents / AESH Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap / CLAS Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

LE PROFIL DES PROFESSIONNELS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE



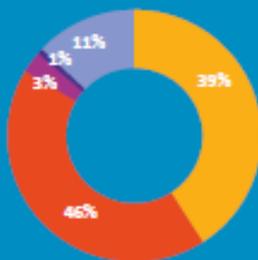
PERSONNES ENQUÊTÉES

278

réponses exploitables
dont une majorité de femmes

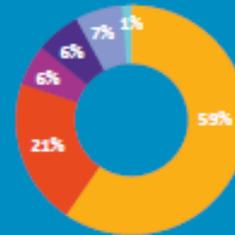
85%

Les domaines de l'enfance
et la petite enfance
sont les plus représentés



DOMMAINE D'INTERVENTION DES PERSONNES SONDEES

- Petite enfance 0-3 ans
- Enfance 4-11 ans
- Jeunesse (collège et lycée)
- Étudiants
- Multi public



Près de

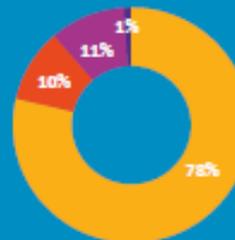
60%

des personnes sondées
sont issus du terrain

FONCTION DES PERSONNES SONDEES

- Agent/Employé
- Responsable d'unité ou service/Responsable de structure
- Directeur/ Directeur Général des Services
- Coordinateur/Référent thématique/Chargé de coordination
- Éducation nationale/Professeurs/Directeurs
- Autres

La majorité des personnes sondées
proviennent du secteur Littoral



LIEU PROFESSIONNEL DES PERSONNES SONDEES

- Sophia littoral (Antibes Juan-les-Pins, Biot, Valbonne Sophia Antipolis, Vallauris Golfo-Juan, Villeneuve Loubet)
- Moyen pays ouest (Le Bar-sur-Loup, Châteauneuf, Opio)
- Moyen pays est (La Colle-sur-Loup, Saint-Paul-de-Vence, Tourrettes-sur-Loup, Roquefort-les-Pins, La Roquette)
- Haut pays (Bézouudun-les-Alpes, Bouyon, Caussols, Cipières, Conségudes, Courmes, Coursegoules, Les Ferres, Gourdon, Gréolières, La Roque-en-Provence)

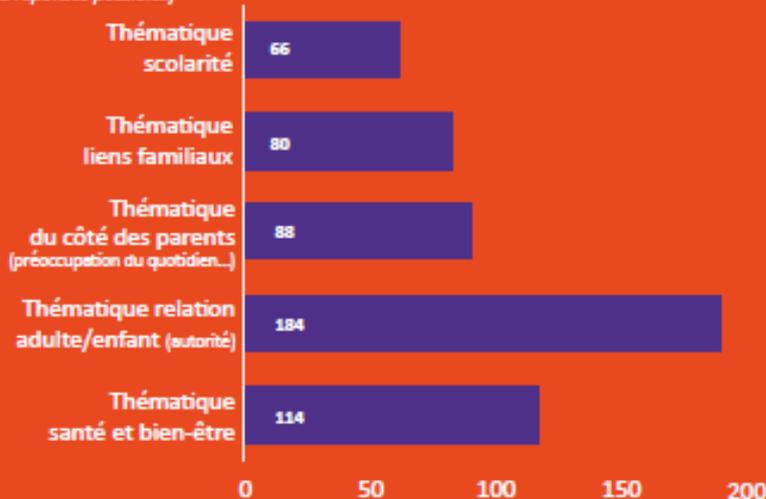
CONCLUSION

Un panel représentatif du point de vue des fonctions, notamment des professionnels de terrain sondés plus particulièrement dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance. Celui de la jeunesse mériterait d'être davantage exploité
Une majorité de participants sur le littoral.



THÉMATIQUES SONDÉES AUPRÈS DES PROFESSIONNELLS

Selon les professionnels, les priorités sont les suivantes :
(2 réponses possibles)



Les thématiques échangées le plus souvent entre les professionnels et les parents ou les professionnels et les enfants :

- Émotion et comportement
61% pour les parents et 72% pour les enfants
- Éducation et autonomie
59% pour les parents et 40% pour les enfants
- Relations et conflits
57% pour les parents et 56% pour les enfants

SUR LA SCOLARITÉ 55%

L'apprentissage/orientation

SUR LES LIENS INTRAFAMILIAUX 94%

Les liens parents/enfants

DU CÔTÉ DES PARENTS 71,9%

L'équilibre entre la vie des parents et la vie professionnelle

SUR LA RELATION ADULTE/ENFANT 47%

Les règles, respect, cadre et autorité parentale

SANTÉ/BIEN-ÊTRE 69%

Le sommeil/l'alimentation

ZOOM Lors des échanges en COTECH dans le cadre de l'analyse des réponses au questionnaire, la question des enfants en situation de handicap et les enfants à besoin particulier a été abordée à plusieurs reprises. Il ressort comme une thématique prioritaire pour les familles et les professionnels. L'accompagnement de ces enfants est indispensable. D'où la nécessité de pouvoir mobiliser des professionnels formés sur tous les temps d'accueil, notamment pendant la pause méridienne. En effet, le récent désengagement de l'éducation nationale sur la prise en charge des AESH sur la pause déjeuner est une nouvelle charge financière pour les collectivités. Aussi les collectivités interpellent la CAF pour les soutenir. Il apparaît essentiel que ces sujets soient au cœur des débats lors de la prochaine COG 2023-2027.

CONCLUSION

À la lecture de l'étude, il y a un consensus entre les professionnels, les parents et les enfants sur les thématiques prioritaires telles que :

- Le sujet de l'autorité - Les relations et conflits
- Les émotions des enfants - La santé et le bien-être

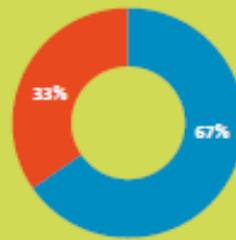
En outre, la prise en charge du trouble du comportement est un sujet émergent autant chez les professionnels que chez les parents, qui doit être pris en compte par les différentes institutions. Enfin, dans le cadre de l'élaboration des prochaines études, il est important de réaliser des questionnaires propres à chaque activité.



LA CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS PAR LES PROFESSIONNELS

3^e PARTIE DU QUESTIONNAIRE

- Savoir si les dispositifs et actions existants sont connus par les professionnels ;
- Identifier les potentiels leviers pour mieux informer et former les professionnels aux outils existants sur l'accompagnement à la parentalité.

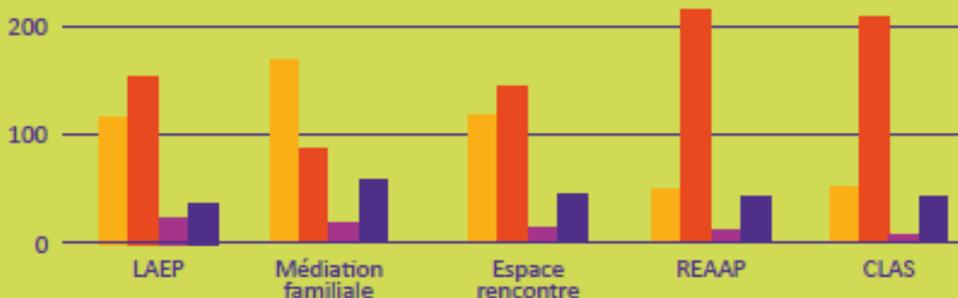


EN CAS DE DIFFICULTÉS
CONSTATÉES AU SEIN D'UNE
FAMILLE, SAVEZ-VOUS GÉRER
LA SITUATION ?

— Oui
— Non

CONNAISSEZ-VOUS DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ MIS EN ŒUVRE SUR LE DÉPARTEMENT ?

— je connais — je ne connais pas — j'utilise — je n'utilise pas



CONCLUSION

Cette enquête a permis d'identifier les connaissances et les attentes des professionnels pour exercer au mieux leurs missions au quotidien dans le domaine de la parentalité.

Grâce à cette enquête, le comité technique CTG a défini des perspectives d'actions à mettre en place dans le cadre de la CTG afin d'accompagner et soutenir les professionnels :

- Créer et/ou moderniser les supports de communication
- Développer la communication sur les dispositifs existants et favoriser le libre accès
- Innover dans les modules de formation prioritairement pour les professionnels de terrain
- Réaliser une enquête de satisfaction auprès des usagers des services existants pour valoriser les dispositifs et mieux communiquer en externe

Dans l'éventualité de lancement de nouveaux questionnaires, ils seront adaptés aux domaines de compétence (Petite Enfance, Enfance, Jeunesse) afin de mieux cibler les enjeux. L'ensemble des membres du COTECH CTG remercie tous les professionnels pour leur participation et implication dans cette enquête.

Si vous souhaitez consulter les résultats globaux de l'enquête :

<https://padlet.com/sondagectgcasaparentalite/jkyvumc20ygdg8c>

Les chiffres et statistiques

- 24 communes de la CASA peuvent bénéficier de financements CAF pour la mise en place d'actions à destination des familles.
- 12 communes bénéficient de financement « bonus territoire » (2 communes bénéficient encore de financement contrat enfance jeunesse).
- 5 groupes de travail ont été mis en place sur 3 thématiques de la branche famille : soutien à la parentalité, l'autonomie et la citoyenneté des jeunes, et la prise en charge des enfants en situation de handicap.
- 2 enquêtes réalisées : l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales (crèche et école primaire) et un questionnaire à destination des communes du haut pays pour identifier les thématiques de la branche famille où il y a un écart entre l'offre et la demande.
- Organisation de 2 comités techniques : 29/04/2022 et 23/09/2022.
- Organisation d'1 comité de pilotage : 17/10/2022.

Les perspectives pour 2023

- Création de support de communication autour des dispositifs de soutien à la parentalité à destination des professionnels et des familles.
- Réalisation d'une enquête de satisfaction à destination des familles fréquentant les Lieux accueil enfant parents (LAEP).
- Réalisation d'un diagnostic sur les enfants en situation de handicap ou en cours de diagnostic (0-11 ans) pris en charge dans les crèches et les accueils de loisirs.
- Réalisation d'un diagnostic sur les actions développées par les communes en matière d'autonomie et citoyenneté des jeunes.
- Evaluer la démarche CTG.

4.3 Lecture Publique

Activités de la direction

La Direction de la Lecture Publique (DLP) conduit la **politique du livre et de la culture audiovisuelle de la CASA** afin de favoriser, pour chacun des habitants du territoire, l'accès à un service de lecture publique de qualité, au plus près de son lieu de résidence. La DLP gère le **réseau des médiathèques communautaires**. A ce titre, elle définit et met en œuvre la politique documentaire, coordonne les services aux usagers et impulse les actions culturelles sur l'ensemble du réseau à travers une programmation ambitieuse et de qualité.

Le réseau des médiathèques communautaires est constitué de cinq équipements :

- **À Antibes**, la médiathèque communautaire **Albert Camus** (4 870 m²).
La médiathèque annexe des **Semboules** (270 m²).
- **A Valbonne Sophia Antipolis** La médiathèque communautaire **Colette** à Valbonne Sophia Antipolis (1 800 m²).
- **À Villeneuve-Loubet**, la médiathèque communautaire **Jean d'Ormesson** (1 170 m²).
- **À Biot**, la médiathèque communautaire **Sonia Delaunay** (890 m²).
- Une **médiathèque itinérante**, fondée sur le dispositif Ideas Box, s'installe régulièrement sur les principaux lieux de vie et d'animation des communes de Cipières, Gourdon, Gréolières village, La Colle sur Loup (centre de loisirs), La Roque en Provence et Tourrettes-sur-Loup, ainsi que lors d'événements festifs (Fête de la lavande à Gréolières-les-neiges, Japan Aurea à Vallauris...).

La DLP coopère également avec certaines médiathèques communales. Elle met ainsi à disposition des fonds documentaires et des outils informatiques, contribuant à la gestion de trois « **Points Lecture** », reliés au réseau de Lecture Publique :

- La médiathèque du **Pôle Images Michel Audiard de Roquefort-les-Pins** (450 m²).
- La médiathèque de **Saint-Paul-de-Vence** (100 m²).
- La médiathèque d'**Opio** (160 m²).

Tout au long de l'année, les médiathèques proposent, pour tous les publics, des **ateliers et cycles d'animation/rencontres** : jeunesse, littérature, numérique, développement durable, cinéma, jeux...

En coopération étroite avec **écoles, collèges et lycées**, les médiathèques accueillent aussi régulièrement les enseignants et leurs élèves pour des visites d'expositions commentées, des rencontres d'auteurs et d'illustrateurs, ... En dehors des heures d'ouverture, près de 400 classes ont ainsi été spécifiquement accueillies, soit plus de 11 000 enfants cette année.

Les médiathèques proposent également des accueils et services adaptés à des groupes provenant de **crèches**, de **centres de loisirs**, de **l'hôpital de jour** ou d'**instituts médicoéducatifs**.

Le **projet scientifique, culturel, pédagogique et social (P.C.S.E.S.)**, adopté le 1^{er} avril 2019 par le Conseil Communautaire, définit les grandes orientations stratégiques et opérationnelles du développement du réseau des médiathèques communautaires, à travers 5 objectifs :

- Renforcer l'attractivité des médiathèques.
- Développer et valoriser les collections sur tous supports.
- Accompagner la population dans la maîtrise des outils numériques.

- Proposer des services de lecture publique sur l'ensemble du territoire.
 - Favoriser l'accès à la connaissance, en particulier pour les jeunes publics.
- Les actions du P.C.S.E.S. sont soutenues par l'Etat dans le cadre d'un « **Contrat Territoire Lecture** » pour la période 2020-2023, qui cible prioritairement le public jeune et les familles.

Les temps forts de l'année 2022

Grand Prix national Livres Hebdo de l'animation décerné à la médiathèque Colette

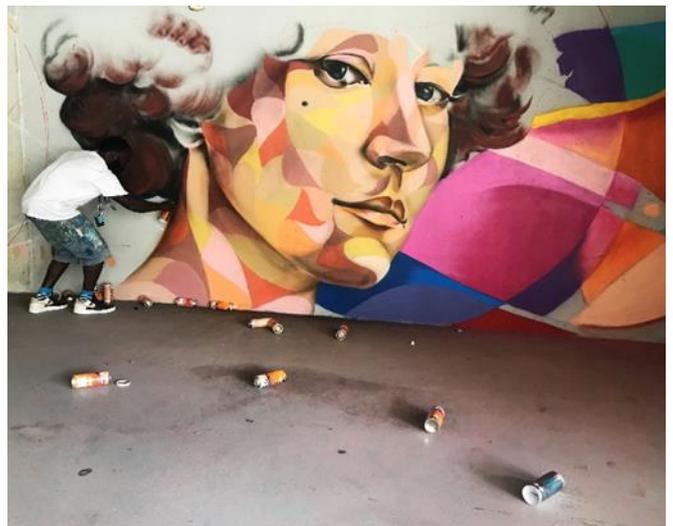
La médiathèque Colette a reçu le Prix de l'animation lors de la cérémonie du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques, le mercredi 12 octobre 2022 à la Maison de l'Amérique Latine à Paris. Le Grand Prix des Bibliothèques, organisé par la revue professionnelle Livres Hebdo, distingue chaque année, depuis 2010, les établissements proposant des services particulièrement novateurs et efficaces pour prendre en compte la diversité des publics desservis et développer la fréquentation des bibliothèques.

Le jury de l'édition 2023, présidé par Hervé Le Tellier, a distingué le projet mené autour du street art par l'équipe de la médiathèque Colette, en coopération avec la Direction de la cohésion sociale de la CASA, en partenariat avec la sChOOL (Centre d'Art Urbain et Musical d'Antibes), avec le soutien des services jeunesse de la ville de Valbonne Sophia Antipolis et les Apprentis d'Auteuil.

Il s'agit d'un projet artistique d'art urbain inclusif réalisé aux abords de la médiathèque à destination des jeunes et des habitants du quartier de Garbejaire. Cinq artistes phares de la scène graff locale et nationale, Sitou, Chika, Victor Chevalier, Djoulay la Papaye et Wanjah, ont investi le parvis et les parkings de la médiathèque avec leurs créations hautes en couleurs, inspirées par les figures d'écrivains, artistes et scientifiques.

Autour de cet évènement fédérateur, différents temps forts de médiation ont été organisés avec les partenaires locaux : rencontres avec les artistes, ateliers pédagogiques, conception d'une exposition itinérante sur le street art. Une fresque géante collaborative a été réalisée au cours de plusieurs ateliers pédagogiques impliquant plus de 140 jeunes issus des centres de loisirs, du centre ados, de jeunes apprentis, ainsi que des enfants et adolescents inscrits à la médiathèque.

À travers ce prix, c'est la qualité et le rayonnement de l'action culturelle au quotidien dans les médiathèques communautaires qui ont été reconnus par la sphère professionnelle du livre et des bibliothèques.



Création d'un centre associé de la Cité des métiers de Marseille à la médiathèque Albert Camus

Le concept de Cité des Métiers est né à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris en 1993. Label reconnu, il fédère aujourd'hui 26 structures labellisées dans 6 pays européens. La Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, labellisée en 2005, ambitionne d'aider les citoyen.ne.s à devenir acteurs et actrices de leur vie professionnelle. Elle prolonge son action dans la région Sud par le partenariat de centres associés, s'appuyant sur une alliance de compétences et de ressources apportée par des partenaires locaux aux vocations complémentaires : maison de l'emploi, mission locale, chambre de commerce et d'industrie...

La médiathèque Albert Camus, implantée au cœur du centre-ville d'Antibes Juan les Pins, s'investit au

quotidien pour favoriser le mieux vivre-ensemble et l'inclusion sociale. Pour répondre aux attentes plurielles et évolutives des usagers, la médiathèque Albert Camus a souhaité innover pour « offrir plus », selon l'un des axes du rapport « Voyage au pays des bibliothèques » d'Erik Orsenna et Noël Corbin, en exploitant ses compétences et son savoir-faire dans le domaine de l'emploi et du travail. En l'occurrence, elle a noué un partenariat avec la Cité des métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont elle est devenue centre associé.

L'inauguration officielle, le 1er avril 2022, du centre associé de la médiathèque Albert Camus innove à deux niveaux : il est le premier centre implanté dans le département des Alpes-Maritimes et le premier associé à une médiathèque.



Espace de conseil et de ressources documentaires, gratuit, au service de tous les publics en recherche de repères et d'information sur les métiers et la vie professionnelle, le centre associé d'Antibes offre un accueil personnalisé, des postes informatiques dédiés, des ressources documentaires et une bibliothèque. Soit un ensemble de services accessibles aux horaires d'ouverture de la médiathèque afin de favoriser l'orientation professionnelle, la formation tout au long de la vie, la recherche d'emploi, la création d'activité ou la reconversion professionnelle.

La médiation est au cœur du dispositif avec l'organisation régulière d'ateliers (théâtre, découverte des métiers en réalité virtuelle, informatique...). Des journées événementielles thématiques sont aussi organisées avec les partenaires locaux : Bureau Information Jeunesse, Plan Local d'Insertion à l'Emploi, Pôle Emploi, Mission locale, lycées... La première de ces journées en 2022 a mis en lumière les Smart Tech : intelligence artificielle, métiers du numérique, industries innovantes... En 2023, les métiers de

l'autoroute et les métiers de la petite enfance seront présentés.

La médiathèque ouvre ses espaces aux acteurs de l'emploi sur son territoire, en apportant une alternative originale et complémentaire aux

dispositifs en place. De nouveaux publics franchissent les portes de la médiathèque et en découvrent les ressources. La médiathèque Albert Camus participe ainsi activement à la cohésion sociale sur son territoire.

Harmonisation et élargissement des horaires d'ouverture des médiathèques communautaires

L'harmonisation et l'élargissement des horaires d'ouverture figurent parmi les objectifs principaux du Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (P.C.S.E.S.) du réseau des médiathèques communautaires. Cela constitue également l'une des recommandations du rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques, suite à sa mission d'inspection fin 2018.

Depuis le premier confinement dû au COVID en 2020 et durant les phases successives d'adaptation aux décisions et recommandations gouvernementales liées à l'évolution de la situation sanitaire, diverses modalités d'ouverture aux publics ont été expérimentées par les médiathèques. Ces expérimentations ont livré un certain nombre d'enseignements.

La Direction a parallèlement mené un travail d'analyse et de réflexion prospective à partir de l'historique des données statistiques de fréquentation et des observations des pratiques des usagers.

Afin de rendre plus lisibles pour le public les horaires d'ouverture des médiathèques, en les

homogénéisant par site, et afin d'adapter les plages horaires d'ouverture aux rythmes de vie des habitants, tenant compte des éléments d'analyse et d'observation, de nouveaux horaires d'ouverture des médiathèques ont été définis. A compter de septembre 2022, les médiathèques communautaires sont désormais ouvertes au public :

- De 10h à 18h du mardi au samedi,
- Des fermetures méridiennes sont prévues sur certains sites,
- Des créneaux sont réservés exclusivement pour l'accueil des scolaires et des groupes
- Des actions culturelles sont proposées en soirée.

L'amplitude horaire hebdomadaire cumulée d'ouverture sur le réseau a ainsi augmenté de 10h30 (dont 5h pour la médiathèque Albert Camus), passant de 142h30 à 153 h.

S'y ajoutent environ 7 à 10 heures hebdomadaires durant lesquelles la médiathèque itinérante se déploie sur les lieux de vie du territoire, les mercredi et samedi.

Rédaction d'une charte des collections et de l'action culturelle

L'un des cinq objectifs majeurs de la politique de développement de la lecture publique définie dans le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (P.C.S.E.S.) du réseau des médiathèques communautaires est le développement et la valorisation des collections sur tous supports, dont l'une des actions attendues est la rédaction d'une charte des collections et de l'action culturelle.

Par ailleurs, la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique préconise, en son article 7, que « les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements

élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement ».

Sur cette base, un groupe de travail impliquant tous les services de la DLP a rédigé, courant 2022, une charte des collections et de l'action culturelle du réseau des médiathèques communautaires, avec l'objectif de préciser les conditions et les moyens de la politique documentaire de la C.A.S.A. Les termes en ont été adoptés par le Conseil Communautaire en sa séance du 19 décembre 2022.

La charte des collections et de l'action culturelle décrit les principales missions du réseau des médiathèques de la C.A.S.A. et énonce les grands principes d'organisation, de constitution et de conservation de ses collections, ainsi que d'animation culturelle visant à valoriser les collections.

Document d'orientation générale, la charte fait référence pour la mise en œuvre de la politique

documentaire et culturelle de la C.A.S.A. Des outils professionnels plus précis sont appelés à faciliter cette mise en œuvre, tel un plan de développement des collections.

La charte des collections et de l'action culturelle a vocation à être portée à la connaissance du public dans ses grands principes et actualisée régulièrement avec les données statistiques annuelles.

4^{ème} édition du salon du livre jeunesse (17-18 novembre 2022)

- La quatrième édition du salon du livre jeunesse de la CASA, entièrement organisé par la DLP avec la coopération du service Communication, a accueilli environ 6 000 personnes.



- La journée du vendredi 17 novembre était dédiée aux scolaires. Plus de 1 500 élèves ont ainsi participé à cette fête du livre et de la lecture.
- 19 auteurs ont animé des ateliers dans les médiathèques et dans les écoles auprès d'environ 50 classes.
- Un spectacle célébrant les 400 ans de la naissance de Molière a été joué dans le grand auditorium du Palais des Congrès de Juan-les-Pins devant 320 élèves : 7 classes de CM2 des écoles de la ville de Vallauris Golfe Juan (Langevin 1 & 2, Daudet et Mistral), 2 classes de 6^{ème} du Collège Picasso de Vallauris et 3 classes de CM1 et CM2 de l'école d'Antibes Laval 1.
- Le salon a accueilli plus de 4 500 visiteurs, le samedi 18 novembre 2022, au Palais des Congrès d'Antibes Juan les Pins, qui ont pu bénéficier des rencontres, lectures, ateliers, spectacles, projections, jeux qui étaient au menu de cette journée, s'adressant à tous les âges : du bébé jusqu'à l'adolescent, en passant par les parents. 26 auteurs/illustrateurs étaient présents en dédicaces sur les stands des librairies Jean Jaurès et Dernier Rempart.
- 9 séances de spectacles et deux projections pour les familles étaient programmées, la plupart ayant affiché complet.
- 2 conférences ont également permis aux parents d'aborder les thématiques de la

parentalité positive avec Marie Chetrit et de l'adolescence confrontée au monde avec Isabelle Filiozat.

Cette action de promotion de la lecture publique sur le territoire est menée dans le cadre du Contrat Territoire Lecture avec la DRAC et avec le soutien du Département.

Principales actions culturelles en 2022

- Au premier semestre 2022, le réseau des médiathèques a saisi l'opportunité des 400 ans de la naissance de Molière pour célébrer et mettre en avant l'œuvre du dramaturge à travers une exposition de la Comédie française sur les dessins du costumier Charles Bétout, mais aussi des ateliers, spectacles...
- Au second semestre 2022, une nouvelle maquette du programme semestriel a été élaborée avec le service Communication de la CASA, inspiré du programme EnVue des médiathèques de la Ville de Paris. Un programme par rubriques et focus sur les temps forts, qui prend des allures de magazine, avec de courts articles et interviews. Et deux entrées: au recto la partie adulte, au verso la partie jeunesse. La première édition du programme a d'ailleurs eu un très gros succès auprès du public, très rapidement épuisée et réimprimée à 1 000 exemplaires.
- Autres nouveautés en 2022: la mise en place d'actions autour des jeux de société, l'objectif étant de créer des moments conviviaux et intergénérationnels. Et aussi le lancement d'actions en soirée: des rencontres, lectures, spectacles, concerts ou encore des soirées jeux dans toutes les médiathèques.
- Comme chaque année, les médiathèques de la CASA inscrivent leurs actions dans les manifestations nationales diverses qui offrent une visibilité importante en termes de communication. Celles-ci sont connues par le grand public et sont pour certaines très attendues: Nuit de la lecture, Partir en livre, Fête de la science, Journées européennes du patrimoine, Mois du film documentaire...
- Et la rencontre avec les auteurs demeure une priorité: Benjamin Lacombe, Marcus Malte, Sylvain Prudhomme, Nina Léger, Ronald Curchod, François Sarano, ... ont ainsi été accueillis en 2022.

Manifestations organisées par la Direction de la lecture publique

Bouquins Câlines, manifestation annuelle pour les tout-petits, 23^{ème} édition, du 25 janvier au 5 février 2022 :

- Spectacles « Chansons d'amour pour ton bébé », poésie chantée avec Julie Bonnie et Stan Grimbert de L'Armada; « Voici mes mains » avec Véronique Muro. (214 spectateurs)
- Expositions : « La Promenade des canards », « Joue avec Raymond », « Les héros de l'école des loisirs », « Les couleurs », « Les personnages de Malika Doray »

- Ateliers : éveil musical, expression créative et manuelle, café biberon, Bébés lecteurs et Bébés joueurs avec les bibliothécaires.

Les Mots des Livres Médiathèques en fête – 7^{ème} édition, du 8 au 11 juin 2022 :

- "Le Garçon", lecture musicale par Marcus Malte, d'extraits de son roman, lauréat du prix Fémina en 2016, à la Médiathèque Colette.
- « Tu seras ma princesse », lecture musicale jeunesse avec Marcus Malte et Régis Lejonc, à la médiathèque Sonia Delaunay.

- « ES / PAS / CES - Écrits de chorégraphes », lecture dansée, avec Emma Morin (conception et voix) et Sylvie Pabiot (danse) à la médiathèque Albert Camus et à la médiathèque Jean d'Ormesson.
- (138 spectateurs).
- « NationAle 7 », déambulation poétique, musicale et chantée par la Compagnie BAL Arts légers, en plein air, médiathèque itinérante à Gourdon.

Manifestations organisées dans le cadre des événements culturels nationaux

- Les médiathèques Albert Camus, Sonia Delaunay et les Semboules ont présenté un programme nocturne varié et festif avec des ouvertures en soirée jusqu'à 23h lors de la 7ème **Nuit de la lecture**, le samedi 22 janvier 2022 : Marathon Cinéma, quiz, lectures dans le noir, lectures autour de Molière, jeux de société, jeux vidéo, soirée pyjama, dictée ... (environ 300 personnes).



- La manifestation **Partir en livres !** du 22 juin au 24 juillet 2022, a été suivie dans les médiathèques d'Antibes, Villeneuve-Loubet et Biot : lectures pour les bébés à l'ombre des oliviers, lectures hors les murs, atelier Haïkus animé par Laure Barontini de l'association SLV, ciné-récré pour les jeunes ou ciné-club pour les seniors et après-midi ou soirées jeux de société (320 personnes).
- Durant le **Printemps des poètes**, du 12 au 28 mars 2022, ont été organisés des expositions, ateliers d'écriture, lectures spectacle dans les médiathèques Colette et Jean d'Ormesson.
- Dans le cadre des 100 ans de la naissance de Boby Lapointe, un cabaret Boby Lapointe avec Hervé Tirefort et Marc Feldhun s'est

déroulé en soirée à la médiathèque Sonia Delaunay (40 Participants).

- Les médiathèques ont contribué aux **Journées européennes du patrimoine**, le 17 septembre 2022, avec la visite-découverte de l'espace Patrimoine de la médiathèque Albert Camus, un atelier la fabrique à BD avec l'application BDNF et une exposition « Pages du musée », choix d'ouvrages issu des collections du musée d'Arts Culinaires Auguste Escoffier à la médiathèque Jean d'Ormesson.
- Les médiathèques ont aussi organisé des événements dans le cadre de la **Fête de la science** (7-17 octobre 2022), la **Semaine du cerveau** (14-20 mars 2022), la **Semaine de la presse** (21-26 mars 2022) et la **Semaine bleue** (3-9 octobre 2022).

Rencontre d'auteurs

- Benjamin Lacombe**, auteur, illustrateur et peintre, représentant phare de la nouvelle illustration française, il a écrit et illustré plusieurs dizaines de livres traduits et

primés à travers le monde (19 mars, médiathèque Sonia Delaunay).

- Ronald Curchod**, auteur-illustrateur et affichiste. En plus de la publication de ses

albums (le Rouergue, le Seuil, Actes Sud, l'An 2...), il édite des sérigraphies et expose en galeries (6 octobre 2022, médiathèque Albert Camus).

- **Sylvain Prudhomme**, Prix Femina 2019 avec *Par les routes*, paru aux éditions

Gallimard (10 décembre 2022, médiathèque Sonia Delaunay).

- **Nina Léger**, à l'occasion de la sortie de son dernier roman, *Antipolis*, publié aux éditions Gallimard (24 septembre 2022, médiathèque Colette).



- **François Sarano**, docteur en océanographie et plongeur professionnel, pour la sortie d'*Au nom des requins* chez Actes Sud (9 avril, médiathèque Albert Camus).
- **Jacques Ferrandez**, autour de *Vinyl Story Kind of Blue*, biographie originale de Miles Davis illustrée par le célèbre auteur de BD (29 octobre 2022, médiathèque Jean d'Ormesson).
- **Paul-Bernard Moracchini**, auteur de *Aotea*, paru en 2020 chez Buchet-Castel (5 novembre 2022, médiathèque Colette).
- **Béatrice et Gilbert Cochet**, autour de « L'Europe réensauvagée : Vers un nouveau monde » aux éditions Actes Sud (3 décembre, médiathèque Albert Camus)
- **Nina Almberg**, auteure et réalisatrice, autour de son premier livre « *La deuxième amazone* », publié aux éditions Hors

d'atteinte (1^{er} avril 2022, Médiathèque Jean d'Ormesson).

- **Maud Tabachnik**, auteure de nombreux polars et romans historiques et **Franck Biancarelli**, dessinateur de BD, dans le cadre de Polar sur la ville (16 avril 2022, médiathèque Albert Camus).
- **Ariel Holzl**, autour de *Bpocalypse* chez L'école des loisirs, dans le cadre du Prix Littéraire Paul Langevin/rencontre avec les scolaires (24 mars 2022, médiathèque Albert Camus).
- **Jérôme Poncin**, auteur belge pour la jeunesse, dans le cadre du Prix des Incorruptibles /rencontre scolaire (13 mai 2022, médiathèque Jean d'Ormesson)
- **Valentine Goby**, autrice adulte et jeunesse, dans le cadre du Prix des Incorruptibles /rencontre scolaire (2 et 3 juin 2022, médiathèques Albert Camus, Sonia Delaunay et Colette).

Conférences :

- **Colloque : Santé mentale & Art** » organisé en partenariat avec le Conseil Local de

Santé Mentale de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins, Médiathèque Albert Camus

d'Antibes, 11 octobre 2022 (111 participants) :

- « **Arts & musée, outils pour la santé publique** » par Nathalie Bondil, muséologue et historienne de l'art, Directrice du département du musée et des expositions de l'Institut du Monde Arabe (IMA) de Paris.
- « **L'art qui guérit** » par Pierre Lemarquis, auteur, membre de la Société de neurophysiologie clinique de langue française et de l'Académie des sciences de New-York, neurologue, neurophysiologiste, neuropharmacologue à Toulon.
- « **Open Labs: Expérimentation de la Navette autonome** », ateliers ludiques et participatifs en partenariat avec le réseau ENVIBUS, la Direction Mobilité Déplacements Transports de la CASA, l'association IMAGINEO et l'Université Gustave Eiffel de Lyon. Autour de l'expérimentation déployée sur l'avenue Roumanille à Sophia Antipolis dans le cadre du projet ENA, d'avril à août 2022 médiathèque Colette (56 Participants).
- « **Être parents au XXIème siècle : quand les écrans s'invitent dans la famille** », rencontre avec Vanessa Lalo psychologue clinicienne, spécialiste des pratiques numériques et de leurs impacts cognitifs, éducatifs et culturels, 13 septembre, médiathèque Colette (62 Participants).
- « **Les ikats des Petites Îles de la Sonde : une histoire complexe et un héritage vivant** » par Geneviève Duggan, ethnologue à l'Université de Singapour, 17 septembre 2022, médiathèque Sonia Delaunay (19 Participants).
- « **Marcel Proust** » par Diane Saurat Rognoni pour la commémoration des 100 ans de la disparition de l'écrivain. 8 octobre 2022, médiathèque Sonia Delaunay (17 Participants).
- « **Des objets d'art très prisés : les tabatières chinoises** » par Martine Mauffrey de l'association Les amis du Mucem. 15 octobre 2022, médiathèque Sonia Delaunay (13 Participants).
- « **Faiences et faïenceries à Marseille au XVIIIe siècle** » par Marina Lafon-Borelli, Chancelière de l'Académie de Marseille. 26 novembre 2022, médiathèque Sonia Delaunay (15 Participants)
- « **L'Intelligence Artificielle contre la désinformation en ligne et le cyberharcèlement** » par Serena Villata, lauréate 2021 du prix Jeune chercheur Inria – Académie des sciences, 2 décembre 2022, Médiathèque Albert Camus (25 Participants).
- « **Pas besoin de réfléchir, les ordinateurs calculent tellement vite ?** », en partenariat avec Science pour Tous 06 et Terra Numerica autour des algorithmes pour les réseaux, 14 octobre 2022, médiathèque Albert Camus.
- « **Sport de haut niveau et reconversion** », par Alain BERNARD, 1^{er} avril 2022, médiathèque Albert Camus (80 participants).

Expositions :

- « **L'étrange parade** », 50 œuvres originales de Benjamin LACOMBE exposées dans 3 médiathèques du 22 février au 9 avril 2022, médiathèque Albert Camus, médiathèque Jean d'Ormesson et médiathèque Sonia Delaunay.
- « **La Main** », illustrations et esquisses de l'album de Ronald CURCHOD paru aux éditions du Rouergue en 2021, ainsi que quelques œuvres périphériques... du 4 octobre 2022 au samedi 7 janvier 2023, médiathèque Albert Camus.
- « **Molière en couleurs** » de la Comédie française: dessins du costumier Charles Bétout du 12 avril au 11 juin 2022 à la médiathèque Albert Camus et du 26 avril au 4 juin 2022 à la médiathèque Sonia Delaunay.

- « **Tour d'Horizon : l'expo Street Art** », une vingtaine de photographies des œuvres réalisées depuis 2020 dans les espaces publics d'Antibes et de Valbonne Sophia Antipolis. Et quelques créations artistiques conçues dans le cadre de projets impulsés par la SChOOL d'Antibes et la médiathèque Colette, du 1er mars au 14 mai 2022.
- « **Héritage de la terre** », une sélection d'œuvres du sculpteur et céramiste Jacky COVILLE. Du 15 mars au 3 septembre 2022, médiathèque Sonia Delaunay.
- « **Femin'expo : No limit** », dans le cadre du festival Femin'arte, du 5 au 19 mars 2022, médiathèque Albert Camus.
- « **À la recherche du petit chaperon rouge** » : dessins originaux de Maureen POIGNONEC, du 20 septembre au 22 octobre 2022, médiathèque Sonia Delaunay.
- « **Ma copine de A à Z** », originaux de l'abécédaire de Marie KIBADI et Benoit CHARLAT, aux éditions L'école des loisirs, du 8 novembre au 17 décembre 2022, médiathèque Jean d'Ormesson.
- « **Vivre la forêt : la forêt méditerranéenne vue en BD et par un écureuil** », par le dessinateur CIRE, produit par l'Office National des Forêts (ONF) et le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), du 15 novembre au 17 décembre 2022, médiathèque Colette.
- « **Jusqu'ici tout va bien...** », créations originales allégoriques et humoristiques, mi-tableaux mi-sculptures de l'artiste Jean RIGOLEJAUNE, juin 2022, médiathèque Colette.

Spectacles

- « **Molière s'invite chez Colette** », spectacle déambulatoire, création de l'Aventure Théâtre dirigée par Luc Girerd, professeur au Conservatoire d'art dramatique d'Antibes, 12 mars 2022, médiathèque Colette (116 Participants).
- « **Hommage à Molière** », représentation théâtrale par les élèves du théâtre Antibéa, création originale de Frédérique Francès, le 11 juin 2022, médiathèque Albert Camus (79 Participants).
- « **DJ DIAMS** », set du DJ cannois, 30 septembre 2022 de 19h à 21h, Médiathèque Colette (82 participants).
- Concert de **Paul-Bernard Moracchini**, auteur-compositeur-interprète, membre du groupe Pumba & the Papa, le 5 novembre 2022, médiathèque Colette (64 Participants).
- « **Par les routes** », lecture concert du roman de et par Sylvain PRUDHOMME avec Fabien GIRARD et Grégoire TERRIER, le 10 décembre à 20h, médiathèque Sonia Delaunay (42 participants).
- Les Scènes du Conservatoire de musique et d'art dramatique d'Antibes :
 - « **Y a-t-il un médecin sur la scène ?** » représentation théâtrale par les élèves de la classe de 3e cycle de Luc Girerd, le 7 décembre à 18h30, médiathèque Albert Camus (80 Participants).
 - « **Body or not body** », représentation par les élèves de la classe de 1er cycle de Marion Bouquinet, le 9 décembre à 18h30, médiathèque Albert Camus (40 Participants).
- « **L'Étrangleuse, Rough Folk** », concert de jeli n'goni (luth malien), harpe et guitare électrique par Mélanie Viro et Maël Salètes, 17 décembre 2022, médiathèque Albert Camus (80 Participants).
- « **Histoires de graines** », contes, petits pots et petites graines à la croisée des cultures », avec Claire Pantel, le 14 décembre 2022, médiathèque Colette (39 Participants).
- « **Inuk, contes arctiques** », contes inuits avec Dominique Rousseau, accompagnée de sa contrebasse, les 16 et 17 décembre 2022, médiathèque Sonia Delaunay (106 Participants).
- « **Mano Dino** », théâtre à mains nues par la Cie Le friiix club, présenté par Frédéric Feliciano-Giret, es 20 et 21 décembre 2022,

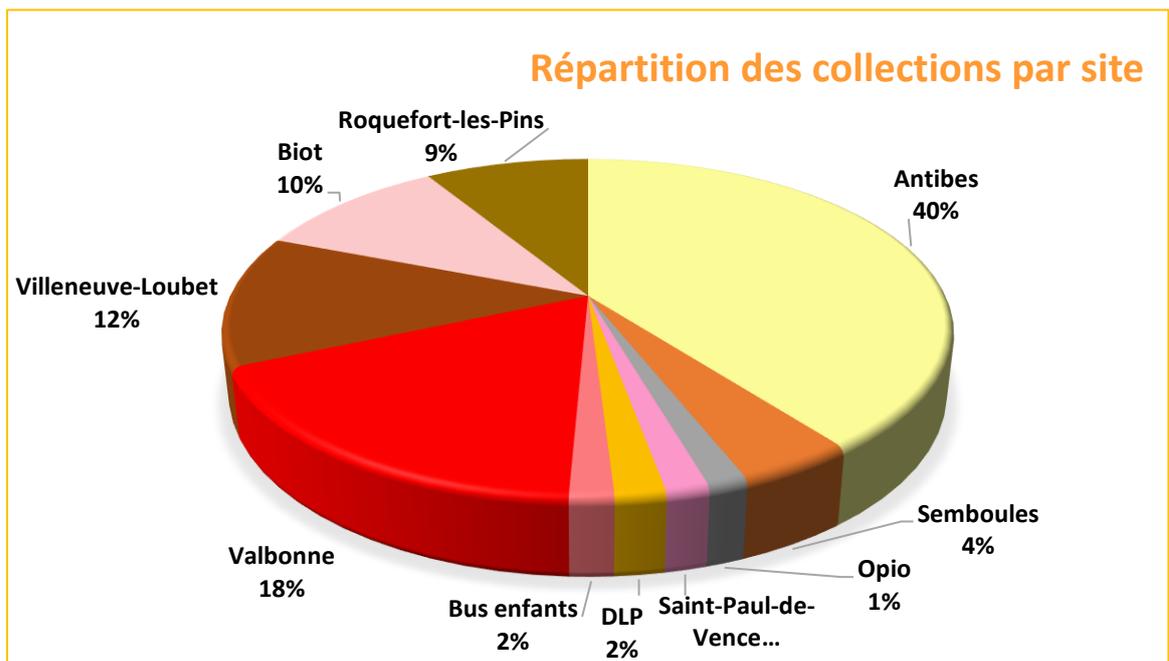
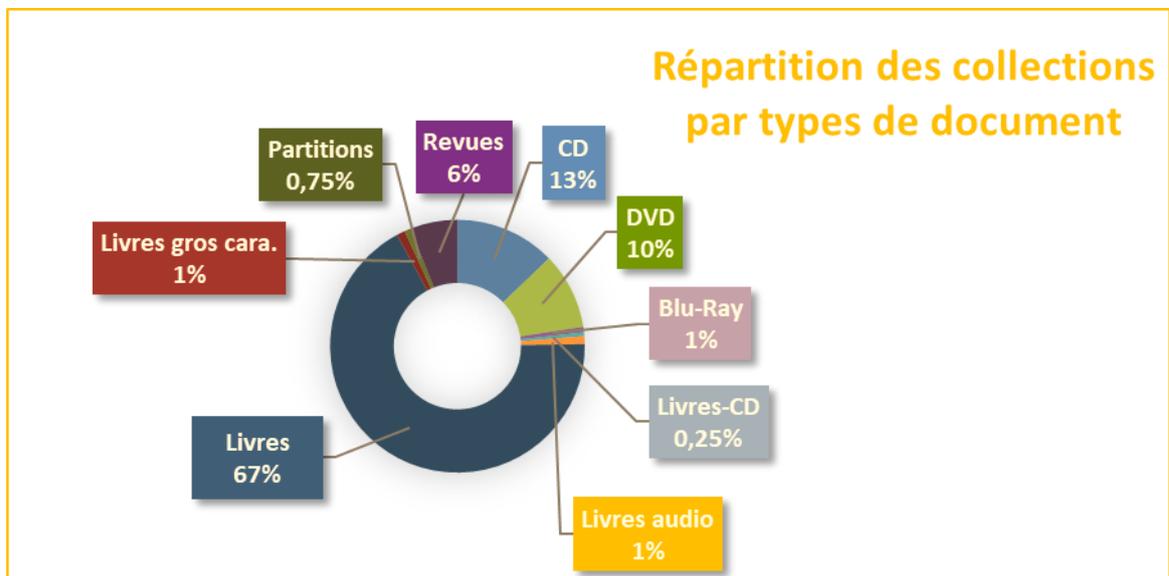
médiathèque Albert Camus (142 participants), médiathèque des Semboules (33 participants), médiathèque Jean d'Ormesson (45 Participants).

Les chiffres et statistiques

Collections

299 839 documents sont consultables et empruntables dans les médiathèques, dont :

- 204 515 livres, dont gros caractères et livres-cd
- 31 910 DVD et Blue-Ray
- 38 689 CD
- 3 206 livres audio
- 17 712 revues
- 2 288 partitions
- 1 069 divers (jeux, supports numériques, vinyles, expos, cartes...)



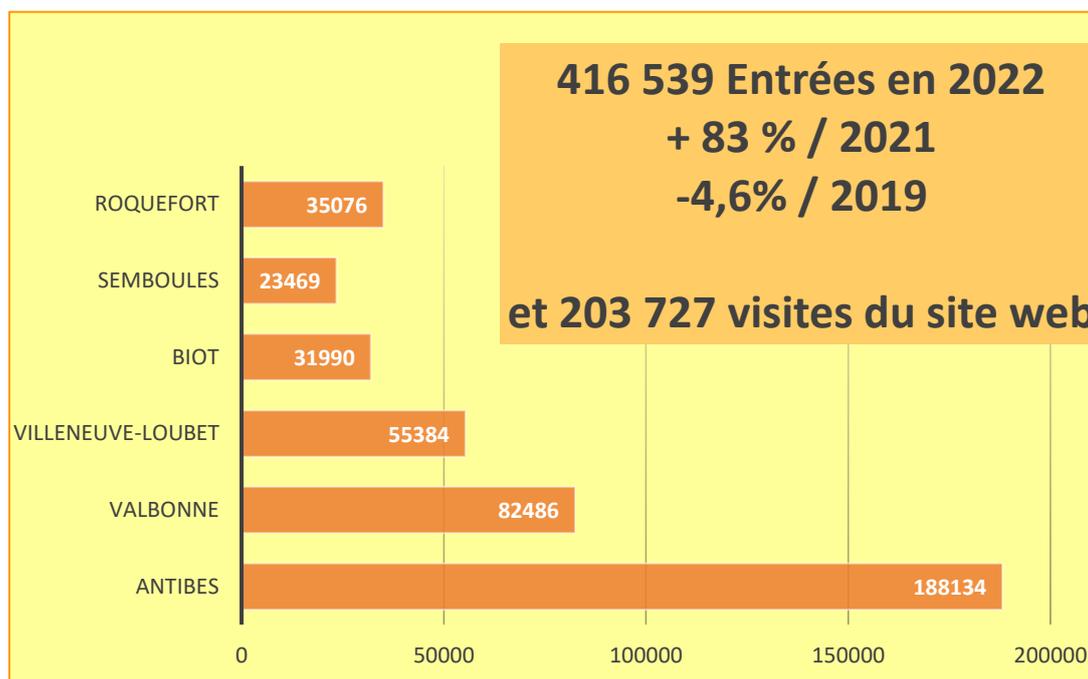
➔ Plus de 24 000 documents sont accessibles en ligne depuis le site ma-mediatheque.net

Ressources en ligne	Nombre de titres	Rappel 2021
Cours en ligne (formations)	2 000*	2 008
Livres numériques (PNB)	2 654	2 647
Magazines et journaux	1 447	1 394
Films VOD	18 687	14 754
Total :	24 788	20 803

Fréquentation9+

On décompte 416 539 entrées en 2022 dans le réseau des médiathèques.

- Après les années durant lesquelles l'activité a été impactée par le COVID, la fréquentation est repartie à la hausse en 2022, avec une augmentation de la fréquentation de 38 % en moyenne par rapport à 2021.
- Le niveau de fréquentation de 2019, dernière année de référence hors pandémie, est quasiment atteint (-4,6%).



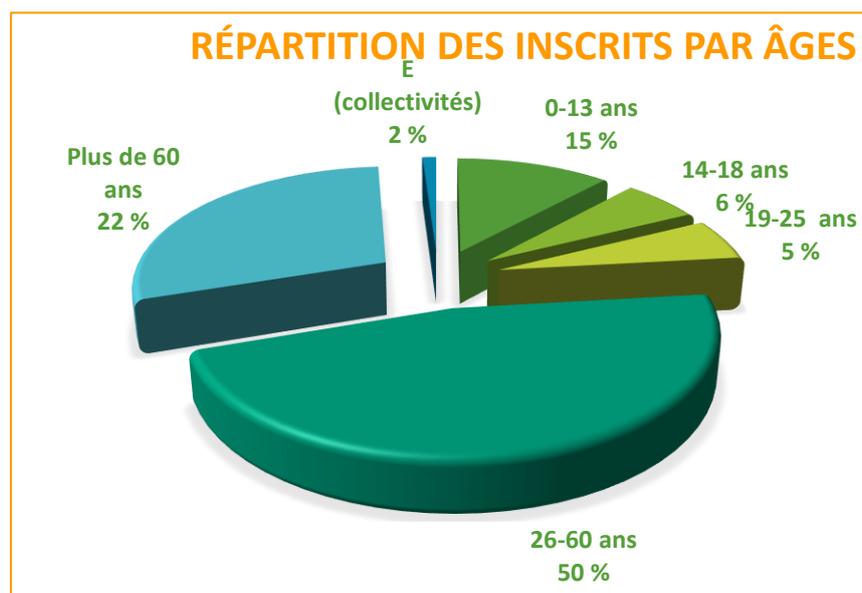
Médiathèque	Entrées 2022	Rappel 2021	Evolution 2022/2021	Rappel 2019	Evolution 2022/2019
Antibes	188 134	128 017	+ 47 %	205 094	- 8,3 %
Semboules*	23 469	10 292		30 927	-24,1 %
Valbonne*	82 486	5 243		67 075	+23 %
Villeneuve- Loubet**	55 384	24 119		59 145	-6,4 %
Biot	31 990	24 119	+ 32 %	30 598	4,5 %
Roquefort-les- Pins	35 076	26 190	+ 34 %	44 030	-20,3%
TOTAL :	416 539	226 792	+ 38 %	436 869	- 4,6 %

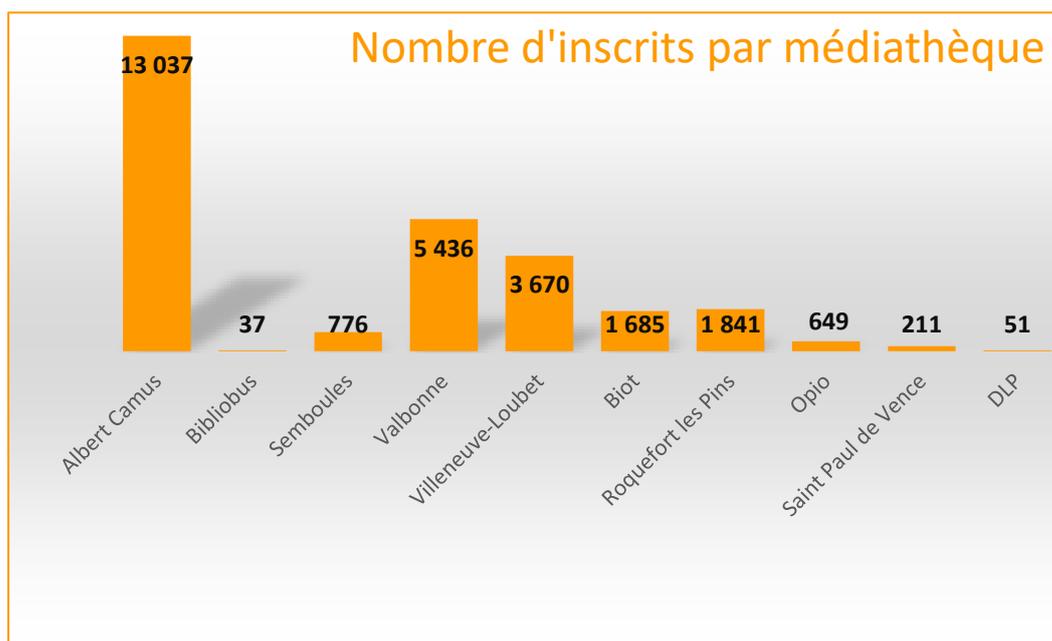
*Système de comptage défaillant en 2021

** Modification des modalités de comptage en 2021

Le [site internet ma-mediathèque.net](http://ma-mediathèque.net) a enregistré en 2022 :

- 203 727 visites (-29 % / 2021), soit 558 visites par jour en moyenne.
 - 1,2 millions de pages vues (- 38,6 % / 2021),
- ➔ Un usager consulte en moyenne 5,8 pages par visite.
- ➔ Le temps moyen passé sur le site par visite est d'environ 3 minutes 28 secondes.
- On décompte **27 394 inscrits (-14,8% / 2021)** dans les médiathèques au 31 décembre 2022,
 - Dont 406 organismes ou collectivités :
 - Soit environ 15,5 % de la population de la CASA.
 - 96,5 % des inscrits vivent sur le territoire de la CASA.
 - 21 % des inscrits ont moins de 26 ans.
 - 22 % des inscrits ont plus de 60 ans.

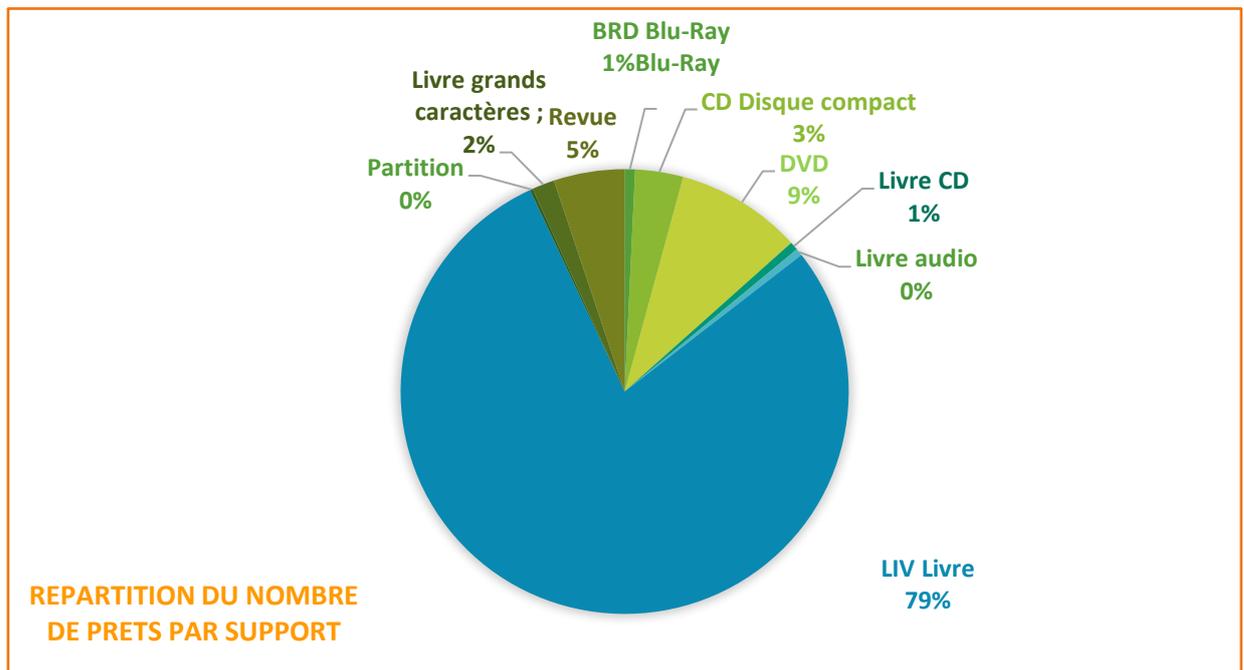
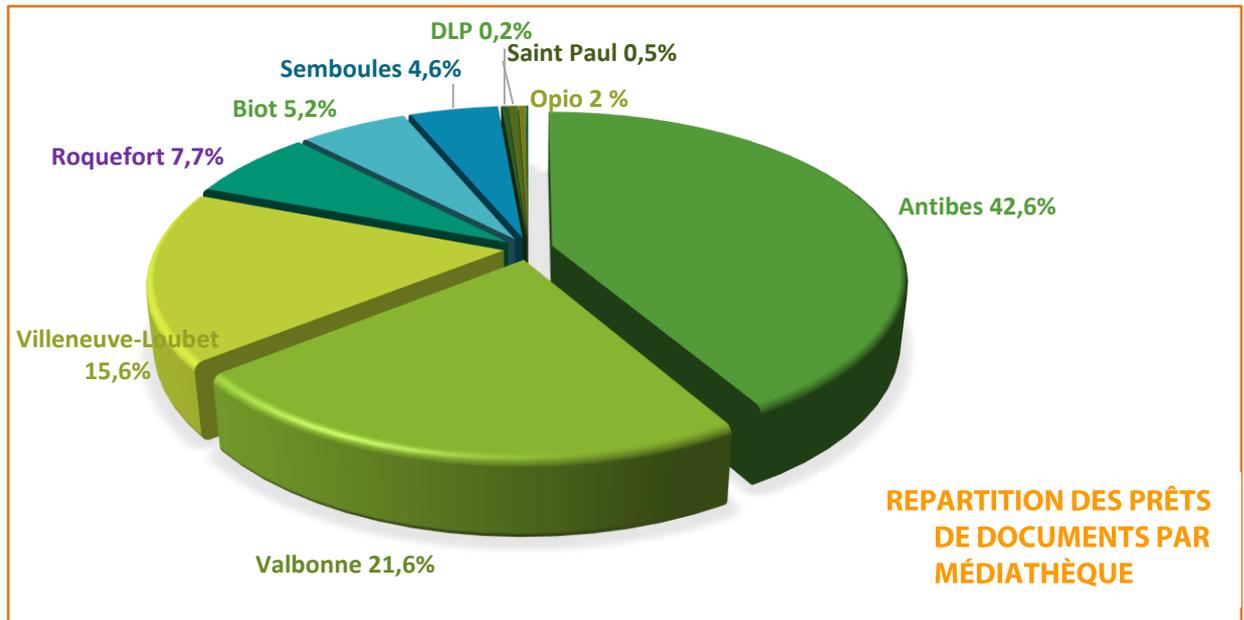


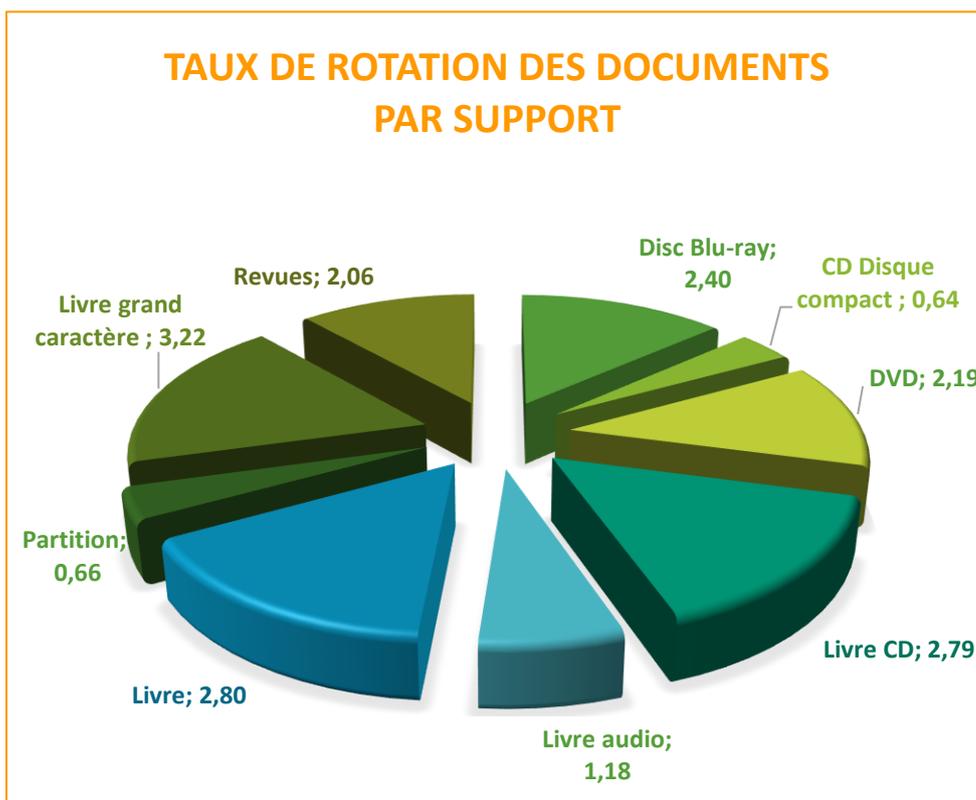


Emprunts et consultations

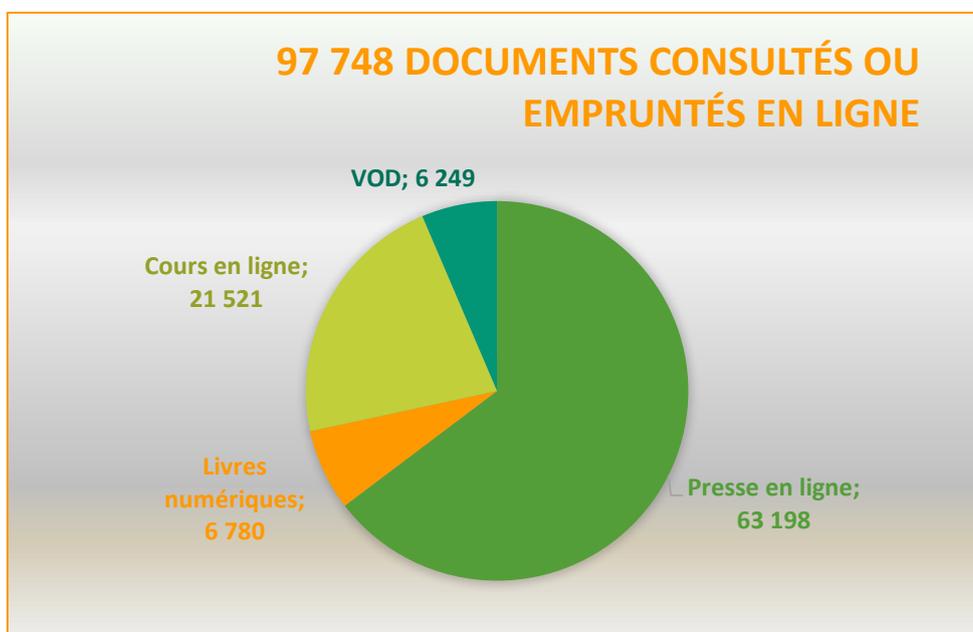
712 896 prêts de documents ont été réalisés en 2022, soit une hausse de 4,1% par rapport à 2021. Si l'activité des médiathèques est repartie à la hausse en 2021, le nombre de prêts reste inférieur de 10,8% à 2019, année de référence avant la crise sanitaire.

Nombre de prêts par médiathèque	Total	Evolution /
	2022	2021
Antibes	303 775	+ 0,5 %
Valbonne	153 783	-0,5 %
Villeneuve-Loubet	110 914	+ 0,5 %
Roquefort	54 639	+ 61,4 %
Biot	36 747	-2,4 %
Semboules	33 176	+ 14,6 %
Bus enfants	10	- 91,9 %
Saint Paul	3 363	-11,4 %
Opio*	15 256	+ 21,2 %
DLP	1 233	+ 79,2 %
Total	712 896	+ 4,1 %





➔ La **consultation en ligne des ressources électroniques** est en augmentation par rapport à 2020.



▪ **63 192** revues et magazines **consultés en ligne** :

➔ En moyenne 173 documents consultés par jour.

Titres les plus lus en 2022 :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Nice-Matin Grand Ouest | 6. Le Parisien |
| 2. Nice Matin Métropole | 7. Paris Match |
| 3. Libération | 8. Monaco Matin |
| 4. Aujourd'hui en France | 9. Closer |
| 5. Nice-Matin Menton | 10. Le journal du dimanche |

- **10 908 heures d'auto-formation en ligne (+ 21,3% / 2021)**, soit sur la plateforme :



Près de 59 connexions par jour en moyenne.

Cours les plus suivis en 2022 :

- | | |
|---|--|
| 1. Code auto | 7. CP, aide aux devoirs |
| 2. Cambridge B2 First | 8. Word 2016 |
| 3. Anglais travel and Talk niveau A1 à B2 | 9. Dactylo apprenez à taper au clavier |
| 4. Français Global Exam niveaux A1 à B2 | 10. Français Grammaire niveaux A1 à B2 |
| 5. CM1, aide aux devoirs | 11. Initiation à l'auto-hypnose |
| 6. Français Lingua attack niveau A1 à C2 | |

- **6 780 livres numériques téléchargés (+ 3,1% / 2021)**, soit en moyenne 18 livres par jour.

Titres les plus empruntés en 2022 (nombre de prêts) :

- | | |
|--|--|
| 1. L'homme du grand hôtel - Valentin Musso (55) | 6. Sel- Jussi Adler-Olsen (35) |
| 2. Summit - Mo Malo (48) | 7. Nous irons mieux demain - Tatiana de Rosnay (34) |
| 3. Les douleurs fantômes - Melissa da Costa (46) | 8. Sans passer par la case départ- Camilla Lackberg (33) |
| 4. Les filles qui mentent - Eva Bjorg Aegisdottir (39) | 9. Notre otage à Acapulco - Jean-Christophe Ruffin (32) |
| 5. La vie secrète des écrivains - Guillaume Musso (37) | 10. Connemara - Nicolas Mathieu (30) |

- **6 249 films visionnés** sur la plateforme VOD (+27,7% / 2021), soit en moyenne 17 films par jour (données 2021 partielles du fait du changement de prestataire en juillet).

▪ Films les plus visionnés en 2022 (nombre de streams) :

- | | |
|----------------------|---------------------------------|
| 1. Boîte noire (182) | 6. Délicieux (98) |
| 2. Aline (148) | 7. Illusions perdues (98) |
| 3. Eiffel (137) | 8. Irréductible (81) |
| 4. Bac Nord (132) | 9. Ténor (75) |
| 5. En corps (104) | 10. En attendant Bojangles (74) |

Action culturelle

Nombre d'évènements culturels ont été organisés en 2022 par la Direction dans les médiathèques et hors les murs (Un été à Gourdon avec... la Médiathèque itinérante ; Soirée cinéma à La Roque en Provence), sans tenir compte du salon du livre jeunesse :

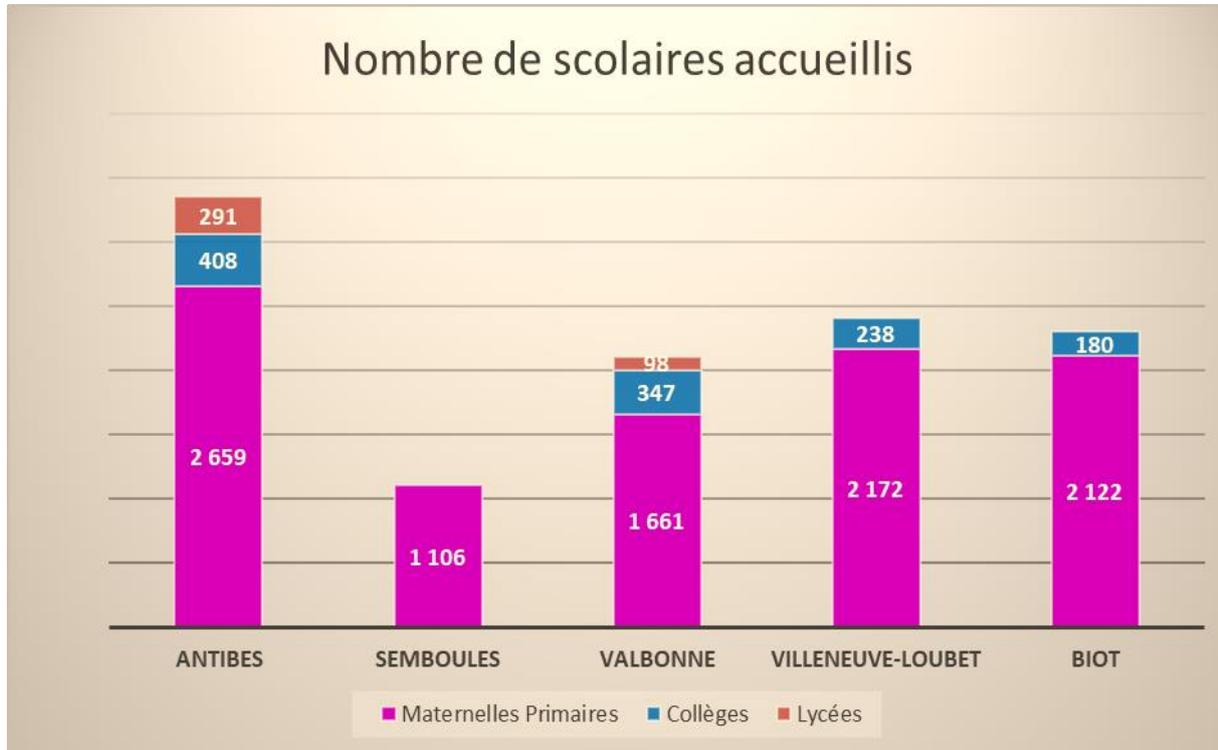
- 11 expositions
- 12 conférences
- 13 rencontres avec des auteurs
- 16 spectacles, lectures, contes, ...

Les médiathèques, engagées dans des **actions de médiation auprès de la jeunesse**, ont assuré en 2022 l'accueil de **399 classes**, soit **11 282 élèves** accueillis.



Nombre de classes accueillies	Scolaires	Collèges	Lycées	Total
Antibes	96	12	7	115
Semboules	43			43
Valbonne	62	10	3	75
Villeneuve-Loubet	80	7		87
Biot	75	4		79
Total	356	33	10	399

Nombre d'enfants accueillis	Scolaires	Collèges	Lycées	Total
Antibes	2 659	408	291	3 358
Semboules	1 106			1 106
Valbonne	1 661	347	98	2 106
Villeneuve-Loubet	2 172	238		2 410
Biot	2 122	180		2 302
Total	9 720	1 173	389	11 282



Les perspectives pour 2023

- Poursuite des actions de développement de la lecture publique menées dans le cadre du **contrat territoire lecture** avec l'Etat : 5ème salon du livre jeunesse, médiathèque itinérante...
- Ouverture d'un **Fab Lab** à la médiathèque Albert Camus.
- Organisation du **1er Prix BDpolis**, décerné par les collégiens de la CASA.
- Célébration de l'anniversaire des **10 ans de la médiathèque Jean d'Ormesson**.
- Actions dans les médiathèques pour l'**Éducation des jeunes aux médias et à l'information (EMI)**.

5. LES RESSOURCES

5.1 Ressources Humaines

Activités de la Direction

La Direction des Ressources Humaines est, pour les agents et les services de la CASA, source et facteur d'accompagnement professionnel, de formation, de communication, et de reconnaissance du travail au mérite.

Son effectif est adapté au développement des politiques communautaires.

La CASA a organisé ses services en cohérence et en adéquation avec ses besoins en compétences communautaires.

Ses missions : accompagner, échanger, reconnaître, assurer le bien-être au travail.

Préambule : L'effectif adapté au développement des politiques communautaires

La CASA a organisé ses services en cohérence et en adéquation avec ses besoins en compétences communautaires.

La collectivité est passée de 663 postes permanents au 31/12/2021 à **671** au **31/12/2022**.

Cette évolution de **8 postes** s'explique par la création de 10 postes et la **suppression de 2 postes**, à savoir :

Les créations

- **Direction Exploitation Envinet :** création de 6 postes d'agent(e) de collecte pour renforcer les équipes.
- **DGA Cadre de Vie, service coordination administrative et études / Direction des Affaires Générales, du Juridique et des Contentieux :** création d'un poste de Conseiller(ère) thématique mutualisé pour les 2 services.
- **DGA Cadre de Vie :** création d'un poste de Délégué(e) aux affaires « coordination STERE et NATURA 2000 », poste mutualisé à 50% avec la ville d'Antibes Juan-les-Pins.
- **Direction Habitat Logement :** création d'un poste de Conseiller(ère) thématique pour mener les nouvelles missions relatives à l'instruction des dossiers de type 3.
- **Direction des Systèmes d'Information et du Numérique :** création d'un poste de Chargé(e) de développement thématique en charge de la vidéosurveillance et vidéoprotection.

Les suppressions

- **Direction Envibus et Régie :** deux postes de contrôleurs ont été supprimés, cette mission étant désormais assurée par le prestataire.

ACCOMPAGNER

La formation

Le CNFPT a repris l'organisation des formations en présentiel notamment pour les formations d'intégration C en conservant les modalités « à distance et mixte » pour les formations qui le permettent et en fonction du public concerné.

En 2022, la CASA a réalisé **957 jours** de formation avec **534 participations** à des actions de formation bénéficiant à **248 agents**.

Les outils essentiels pour la formation ont donc été le partenariat avec le CNFPT (1) et la plateforme collaborative Idéal Connaissances (2).

Le partenariat

Le partenariat CNFPT / CASA permet de mettre en œuvre des projets selon les orientations fixées par la collectivité et permet de solliciter le CNFPT, en dehors de l'offre de formation proposée, pour son expertise dans l'accompagnement de projet et programmer un plan d'action pluriannuel sur les axes prioritaires suivants :

- Renforcer la fonction managériale pour répondre aux évolutions de l'intercommunalité et accompagner les équipes face aux changements ;
- Optimiser la qualité du service public rendu à l'utilisateur ;
- Développer les savoir-faire liés au numérique et nouvelles technologies ;
- Contribuer à la protection de la santé, de l'hygiène et de la sécurité des agents.

Ce partenariat permet à la CASA de bénéficier d'un nombre de jours de formation plus important que le simple retour sur cotisation et autorise la collectivité à s'engager dans des cycles de formation longs avec un coût maîtrisé. Tout ceci est rendu possible grâce à l'engagement de la CASA de faire bénéficier aux autres collectivités de son expérience.

En 2022, le cycle de formation à destination des managers s'est poursuivi par les actions sur le management d'une équipe à distance et le

développement de l'intelligence collective en équipe.

De plus, pour répondre à l'obligation légale de former l'ensemble des agents sur le renforcement des principes des valeurs de la République et de la Laïcité, nous avons mis en place les formations sur 2 formats de sessions différents :

- Des sessions de formations de 3 heures en présentiel notamment pour les agents de terrain et opérationnels ;
- Des webinaires de 3 heures pour l'ensemble des agents équipés de matériels informatiques adaptés.

➔ **Sur l'année 2022, 253 personnes ont été formées. La formation se poursuit en 2023.**

Les préparations concours

Au titre de l'année 2022, il a été réalisé **62 jours** de formation à la préparation aux concours, pour un total de **23 agents**.

Plateforme collaborative Idéal Connaissances

La plateforme est un outil complémentaire aux formations à distance organisées par le CNFPT pour :

- Suivre l'actualité dans les domaines concernés et échanger sur les pratiques professionnelles.
- Bénéficier de retours d'expériences et obtenir des avis d'expert.
- Télécharger des documents et suivre des formations en direct et/ou en différé.

Entretiens individuels personnalisés avec les services de la DRH

- En 2022, environ 16 rendez-vous individuels ont été réalisés pour les agents, leur permettant de bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'une

mobilité : aide à la recherche de poste, rédaction de CV...

- Environ 30 agents ont été reçus afin d'être conseillés sur leur carrière ou sur l'évolution de leurs conditions salariales.

Il est nécessaire également d'indiquer que les agents sollicitent les services de la Direction des Ressources Humaines quotidiennement sur leur carrière lors de contacts divers (téléphonique avec leur gestionnaire RH, échange avec la Responsable de service Administration du Personnel...).

Accompagner la préservation et l'amélioration des conditions de travail par la prévention des risques professionnels

En 2022, **512 visites médicales** ont été réalisées en présentiel ou en téléconsultation selon les situations

Poursuite de la collaboration avec le CNAS, prestataire retenu dans le cadre du marché relatif à

ECHANGER

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Les membres du CHSCT se sont réunis à **trois reprises**, à savoir : le 08 avril, le 10 juin et le 21 octobre. La tenue de ces instances et des réunions préparatoires sont des moments privilégiés propices à l'échange entre les différents acteurs de la sécurité.

Le Comité Technique (CT)

Cette instance participe à la réflexion sur l'organisation et la structuration des services. Elle est un lieu d'échange et de concertation avec les partenaires sociaux. Les séances sont l'aboutissement de multiples échanges et groupes de travail afin de proposer des projets partagés et concertés.

Au cours de l'année 2022, le Comité Technique s'est réuni à **quatre reprises** : en février, septembre et deux séances en novembre. Outre les réorganisations de plusieurs directions visant

l'externalisation des prestations d'action sociale à l'attention de son personnel. Cette prestation permet aux agents en difficulté de bénéficier d'aides adaptées (aide sociale logement, précarité énergétique, secours exceptionnel, prêts, ...).

Des réunions d'informations à l'attention des agents ont été programmées pour développer l'utilisation et pour que les agents puissent bénéficier de l'ensemble des prestations mises à leur disposition.

Protection sociale complémentaire

La CASA participe depuis le 1^{er} juillet 2013 au financement des contrats et règlements de santé et de prévoyance labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

En 2022, **50,5%** des agents de la collectivité ont bénéficié de la participation financière à la protection sociale soit **359 bénéficiaires sur 712 agents rémunérés** au cours de l'année.

principalement à s'adapter aux différents transferts successifs ayant eu lieu ces dernières années, les membres de l'instance ont notamment rendu un avis sur des dossiers en faveur du pouvoir d'achat et du bien-être au travail :

- La mise en œuvre de la monétisation des Compte Epargne Temps (CET) pour les personnels de droit public ;
- La révision de l'indice seuil pour bénéficier de la répartition 40%-60% pour les tickets restaurant ;
- L'actualisation du montant des paliers 3, 4 et 5 du RIFSEEP ;
- La possibilité pour les agents à temps partiel de générer des RTT.

A noter que chaque instance est précédée de **plusieurs réunions préparatoires**.

Chaque dossier structurant a également fait l'objet de **groupes de travail** préalables afin de prendre un temps d'échange suffisant à la bonne compréhension de tous.

La collaboration avec la ville d'Antibes

Cette année a été marquée par la cérémonie de remise des diplômes et médailles d'honneur régionale, départementale et communale aux agents récipiendaires au titre de l'année 2022. Celle-ci s'est déroulée en date du 03 mai 2023 sous le chapiteau des Espaces du Fort Carré à Antibes et a concerné **19 agents**.



La fin d'année a également été marquée par l'Arbre de Noël avec la présentation du spectacle musical « Le livre de la Jungle » au théâtre ANTHEA à Antibes, auquel ont participé **86 agents** et leurs familles, le **18 décembre 2022**.



RECONNAITRE

Commissions Administratives Paritaires (CAP) et Commissions Consultatives Paritaires (CCP)

Compte tenu de la réforme des compétences des CAP qui a recentré ses avis sur les décisions défavorables depuis le 1^{er} janvier 2021, en l'absence de cas de saisine et après consultation des représentants du personnel, **aucune séance de CAP n'a été organisée** (à l'exception d'un conseil de

discipline relevant de la catégorie C/ formation restreinte de la CAP – catégorie C).

Après consultation des représentants, les deux séances annuelles des **CCP** ont également été déprogrammées, faute de dossier à présenter.

Ainsi, on peut noter que le fait que les CAP et CCP n'aient pas été sollicitées constitue plutôt une bonne nouvelle dans la mesure où elles traitent

désormais essentiellement des questions individuelles défavorables.

RIFSEEP – Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnelle

Depuis 2005, la CASA utilise le régime indemnitaire comme un levier de motivation pour les agents. C'est dans cet esprit qu'elle a mis en place le RIFSEEP dont les objectifs sont une simplification du paysage indemnitaire et une meilleure prise en compte des fonctions exercées et de la manière de servir. Le RIFSEEP permet ainsi de reconnaître la fonction et les sujétions de chaque agent grâce à l'IFSE (Indemnité de Fonction de Sujétions et d'Expertise) ; mais également de valoriser le mérite et la manière de servir des agents avec la mise en place d'un CIA (Complément Indemnitare Annuel).

En 2022 dans le cadre de la campagne annuelle du CIA, **39%** des agents de la CASA ont bénéficié d'un **palier supérieur au palier 3** pour un travail au-dessus des attentes, **57%** ont bénéficié d'un **palier 3** pour un travail correspondant aux attentes, et **4%** ont été positionnés sur un **palier inférieur à 3** pour un travail inférieur aux attentes.

Campagne d'avancements de grade et promotions internes :

En 2022, **91 agents ont été promus** (contre 35 agents en 2021). Cela se traduit par **84 avancements** de grade et **7 promotions internes** ainsi répartis :

- Catégorie C - 78 agents : 74 Avancements de grade / 4 promotions internes
- Catégorie B - 6 agents : 5 Avancements de grade / 1 promotion interne
- Catégorie A - 8 agents : 5 Avancements de grade / 3 promotions internes

Par ailleurs, **446 agents** ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

Bilan de la campagne CET 2022

NOUVEAU

Possibilité désormais de monétiser jusqu'à 15 jours

TOTAL		
Nombre d'agents bénéficiaires	Coût chargé	Nombre de jours monétisés
60	85 147,00 €	787

MOYENNE DE 13.11 JR/AGENT

OPTION/JOURS des agents	Agents	Jours
RAFP	6	75
Forfaits journaliers	54	712
	60	787

OPTION/CATEGORIE	A	B	C	
RAFP	40	20	15	75
Forfaits journaliers	331	56	325	712
	371	76	340	787

BIEN ETRE AU TRAVAIL

Le nombre de télétravailleurs semble s'être stabilisé aux alentours des **25% de l'effectif total** de la CASA (et environ **55%** des postes qui y sont **éligibles**).

Au 31 décembre 2022, la CASA comptait **171 télétravailleurs**, dont :

- Une majorité de femmes : 74 % ;
- Sans grande surprise, une majorité d'agents de catégories A et B (37 % d'agents de catégorie A, 34 % de catégorie B) mais tout de même 25 % d'agents de catégorie C ;
- S'agissant de l'option choisie, les agents peuvent depuis 2022 demander jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine :
 - 62% des télétravailleurs sont restés sur l'option « 1 jour par semaine (fixe ou au forfait) » ;
 - 38 agents sont passés à l'option « 2 jours par semaine (fixe ou au forfait) ».

Données actualisées au 31/12/2022

Effectifs CASA au 01/04/2022	671
Postes éligibles	367
Télétravailleurs - au 01/04/2022	171

Pourcentage postes éligibles	55%
Pourcentage de télétravailleurs par rapport à l'effectif global	25%
Pourcentage de télétravailleurs par rapport au nombre de postes éligibles	47%

Répartition Hommes-Femmes

	Femmes	Hommes
Nombre d'agents	126	45

Répartition par catégorie hiérarchique :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	PRIVE	APPRENTI
Nombre d'agents	63	58	42	4	4

Option choisie

1 jour par semaine (fixe ou équivalent au forfait)	106 agents
2 jours par semaine (fixe ou équivalent forfait)	52 agents
Autres formules	13 agents

Les temps forts de l'année 2022

Elections professionnelles du 8 décembre 2022

Le 1^{er} janvier 2022 est né le Comité Social Territorial (CST), issu de la fusion des Comités Techniques (CT) et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), conséquence directe des élections professionnelles qui se sont déroulées le 8 décembre 2022.

Pour la première fois les élections se sont déroulées au siège de la CASA.

Les agents de la CASA se sont fortement mobilisés puisqu'il est à noter que le taux de participation au Comité Social Territorial (*ex Comité Technique*) a progressé pour atteindre 65% (contre, 43% au niveau départemental – source *Préfecture des AM*, et 45,6 % au niveau national avec un recul de 6,2 points – source « *fonction-publique.gouv* »).

Comité Social Territorial : Taux de participation : 65%

CAP catégorie A : Taux de participation : 76%

CAP catégorie B : Taux de participation : 69%

CAP catégorie C : Taux de participation : 67%

CCP : tirage au sort

RESULTATS

SCRUTIN	NOMBRE DE SIEGE(S) A POURVOIR	ATTRIBUTION
Comité Social Territorial	6 sièges	<ul style="list-style-type: none"> ↵ 2 sièges CGT ↵ 2 sièges UNSA ↵ 1 siège CFE-CGC ↵ 1 siège CFTC
CAP Catégorie A	4 sièges	<ul style="list-style-type: none"> ↵ 2 sièges CFE-CGC ↵ 2 sièges UNSA
CAP Catégorie B	4 sièges	<ul style="list-style-type: none"> ↵ 3 sièges UNSA ↵ 1 siège CFTC
CAP Catégorie C	5 sièges	<ul style="list-style-type: none"> ↵ 3 sièges CGT ↵ 1 siège UNSA ↵ 1 siège CFTC
CCP Unique	3 sièges	<ul style="list-style-type: none"> ↵ 3 sièges attribués par tirage au sort

Mise en place de la monétisation du Compte-Epargne-Temps :

Possibilité de monétiser jusqu'à 15 jours du Compte-Epargne-Temps.
60 agents ont bénéficié de ce dispositif pour l'année 2022.

Les chiffres et statistiques

- Effectifs CASA au 1^{er} avril 2022 : **671**
- **957 jours** de formation avec **534 participations** à des actions de formation bénéficiant à **248 agents**.
- **253** personnes ont été formées.
- **512 visites médicales** ont été réalisées en présentiel ou en téléconsultation selon les situations.
- **50,5%** des agents de la collectivité ont bénéficié de la participation financière à la protection sociale soit **359 bénéficiaires sur 712 agents rémunérés** au cours de l'année.
- Le Comité Technique s'est réuni **4** fois.
- **91 agents ont été promus** (contre 35 agents en 2021). Cela se traduit par **84 avancements** de grade et **7 promotions internes**.
- Le nombre de télétravailleurs semble s'être stabilisé aux alentours des **25% de l'effectif total** de la CASA (et environ **55%** des postes qui y sont **éligibles**).
- Au 31 décembre 2022, la CASA comptait **171** télétravailleurs.

Les perspectives pour 2023

- Mise en place des nouvelles instances avec signature du protocole syndical et des règlements intérieurs de l'ensemble des instances :
- *CST : Comité Social Territorial, remplace l'ex CT : Comité Technique*
- *F3SCT : Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail, remplace l'ex CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail*
- Mise en place d'un nouveau dispositif d'accueil des nouveaux arrivants avec un format convivial plus court mais plus régulier et une présentation dynamique enregistrée par les DGA.
- Réalisation d'un nouveau livret d'accueil.
- Dématérialisation de la procédure de recrutement avec mise en place du logiciel TALENTSOFT permettant un accès facilité aux candidats et une gestion plus efficiente des candidatures.
- Modernisation de la présentation des Lignes Directrices de Gestion.
- Révision du plan de mobilité interne.
- Actualisation du règlement de formation.
- Organisation des élections professionnelles de la Régie ENVIBUS.

5.2 Finances

Activités de la Direction

La Direction des Finances examine et met en œuvre toute question ayant une incidence budgétaire, comptable et financière sur la gestion de la CASA.

- Elle prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement, et en contrôle l'exécution.
- Elle assure l'ordonnancement des dépenses.
- Elle contrôle la gestion de la trésorerie, prépare la passation des contrats d'emprunts et en assure la gestion.
- Elle établit et présente les Comptes Administratifs.
- Elle apporte son expertise sur les dossiers liés aux montages contractuels et assure la gestion des questions fiscales.

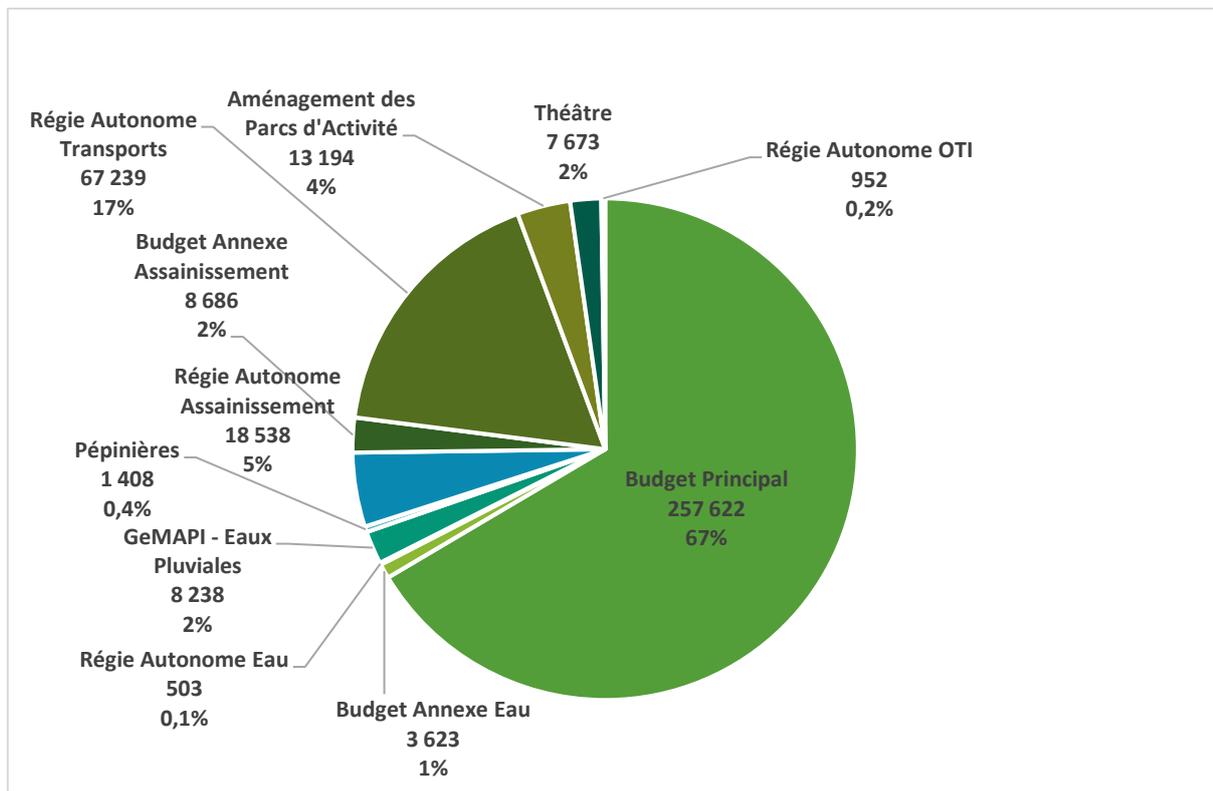
Les temps forts de l'année 2022

- L'année 2022 a, tout d'abord, été celle de la sortie de crise sanitaire. Mais elle a également été synonyme d'une forte hausse de l'inflation qui a concerné une large part de ses frais généraux.
- L'exercice 2022 a également été marqué par la poursuite des travaux de prospective financière des compétences « Eau » et « Assainissement » suite à leur transfert à la CASA en 2020. En effet, l'hétérogénéité des gestions communales précédentes, les modifications de modes de gestion (passages en régie ou en Concession de Service Public), les évolutions tarifaires, la programmation des investissements et l'ingénierie de leur financement ont nécessité un travail approfondi de projection financière.
- S'agissant des équilibres financiers du Budget Principal, il peut notamment être rappelé que, l'Épargne Brute s'est élevée à plus de 13,8 millions d'Euros, alors que l'Épargne Nette a été de 3,5 millions d'Euros.
- Sur la base de ce niveau d'Épargne Brute et d'une absence d'accroissement net de l'endettement, le Budget Principal de la CASA affiche une Capacité de Désendettement d'environ 8 années, alors que le plafond applicable à la CASA est de 12 ans.
- *NB: la Capacité de Désendettement correspond au nombre d'années d'Épargne Brute qu'il faudrait consacrer au remboursement total du capital restant dû des emprunts.*
- Il peut également être noté la poursuite de la baisse des dotations versées par l'État, ainsi que le maintien à un niveau élevé des prélèvements effectués au titre de la péréquation. Ce double mouvement nécessite une contrainte forte sur les dépenses de fonctionnement.
- Dans ce contexte, la CASA a continué à prioriser l'allocation budgétaire vers les compétences à forts enjeux pour la population, ainsi que la solidarité communautaire, concrétisée notamment par les fonds de concours et la Dotation de Solidarité Communautaire.
- Il peut également être noté que les taux de fiscalité directe locale ont été inchangés en 2022 (ou à la baisse pour le taux de CFE) et demeurent les plus compétitifs au niveau local comme indiqué ci-après :

		CA Cannes Pays de Lérins	CA Pays de Grasse	Métropole NCA	CA Riviera Française	CC Alpes d'Azur	CC du Pays des Paillons	CA Sophia Antipolis
Cotisation Foncière des Entreprises (hors compensations exo entreprises industrielles)		28,65%	29,22%	28,88%	32,19%	35,36%	29,49%	24,27%
Taxes dont la base représente 50% de la valeur locative		12,25%	15,10%	14,86%	13,00%	19,63%	19,70%	8,80%
<i>dont Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties</i>		<i>0,00%</i>	<i>0,10%</i>	<i>6,40%</i>	<i>0,00%</i>	<i>5,76%</i>	<i>1,80%</i>	<i>0,00%</i>
<i>dont Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères</i>		<i>12,25%</i>	<i>15,00%</i>	<i>8,46%</i>	<i>13,00%</i>	<i>13,87%</i>	<i>17,90%</i>	<i>8,80%</i>
Versement Mobilité		1,75%	1,75%	2,00%	0,40%			1,50%
Taxe d'Habitation (yc fraction TVA suite à		-	8,17%	8,13%	8,08%	7,62%	8,74%	7,96%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties		-	2,60%	1,47%	1,08%	17,87%	2,45%	0,88%
Taxe "GeMAPI" additionnelle à * :	Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	-	0,977%	-	1,620%	-	1,170%	0,422%
	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	-	0,513%	-	1,040%	-	0,450%	0,310%
	Taxe d'Habitation	-	0,932%	-	1,900%	-	0,944%	0,549%
	Cotisation Foncière des Entreprises	-	0,915%	-	1,889%	-	0,986%	0,495%
* taux 2021								

Les chiffres et statistiques

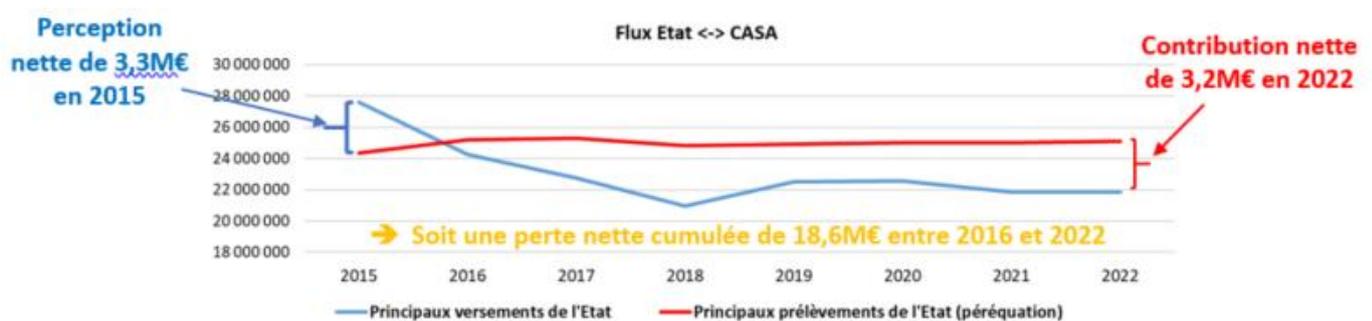
L'architecture budgétaire de la CASA comprend un Budget Principal, quatre Budgets de Régies à autonomie financière et six Budgets Annexes. La taille ainsi que la proportion de chaque budget dans l'ensemble, en cumul des Sections de Fonctionnement et d'Investissement, sont les suivants, en milliers d'Euros :



Outre cette répartition, les budgets de la CASA, et notamment le Budget Principal, sont caractérisés par une stabilité des dépenses avec les versements vers les Communes (attributions de compensation) et vers l'Etat représentant 41 % du budget consolidé.

Si les versements effectués par la CASA à ses Communes membres ainsi qu'à l'Etat étaient neutralisés, les transports et la collecte des déchets représenteraient chacun 20% des dépenses.

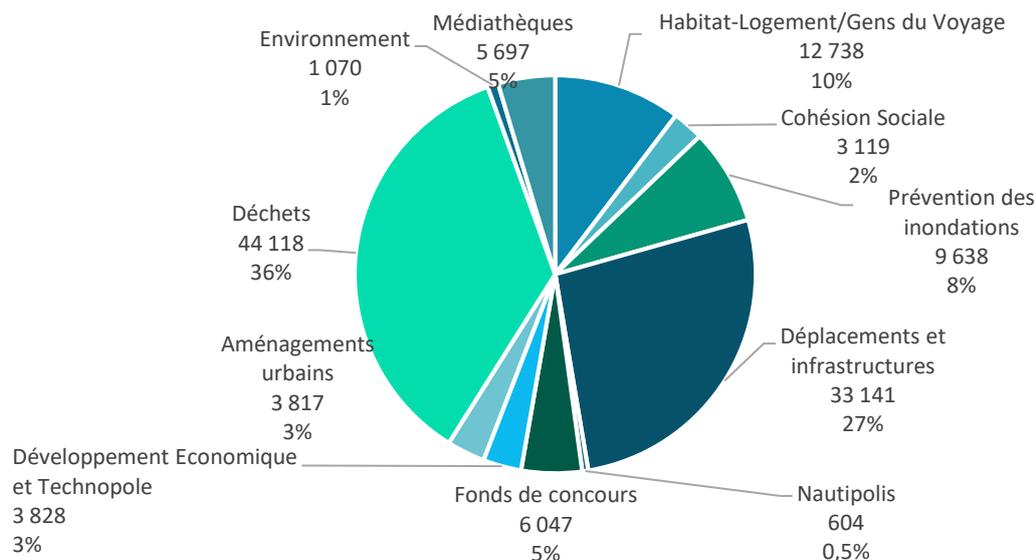
De façon globale, le solde des flux entre l'Etat et la CASA se maintient, en 2022, en faveur du premier, tel qu'indiqué dans le graphe suivant :



Détail des dépenses

	CA consolidé 2020	CA consolidé 2021	CA consolidé 2022	Variation 2021/2022 en %
Fonctionnement	268 003	271 358	291 607	7,46%
Dont Attribution de Compensation	52 859	52 960	52 960	0,00%
Investissement	103 926	94 333	115 583	22,53%
TOTAL	371 929	365 691	407 190	11,35%

Répartition des dépenses par compétence en 2022 (hors Attributions de Compensation et frais de structure et en milliers d'Euros)



Détail des recettes

Nature des recettes

La CASA est un EPCI à fiscalité propre, et ses recettes sont majoritairement d'origine fiscale. Elle perçoit ainsi les produits liés à l'ex taxe professionnelle, au Versement Transport, à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et aux compensations fiscales. Néanmoins, l'exploitation par la CASA des transports, d'Anthéa « Antipolis Théâtre d'Antibes » ou des pépinières d'entreprises, génère des recettes substantielles.

Conformément aux dispositions légales relatives à son statut, la CASA dispose du droit de voter les taux pour certains impôts locaux.

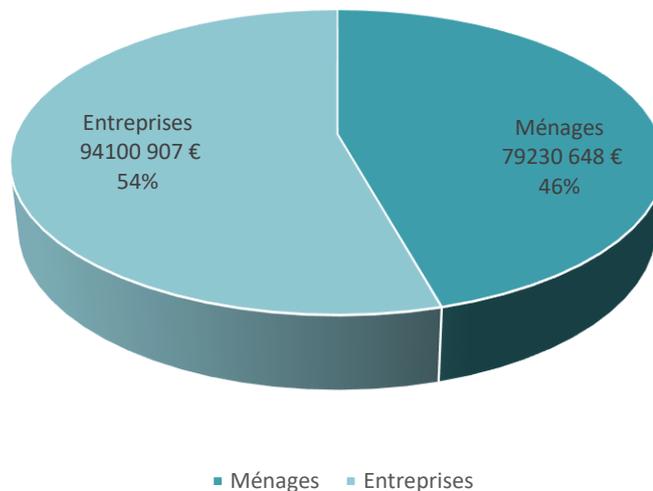
A l'issue de l'année 2022, ceux-ci s'établissent aux niveaux suivants, inchangés ou en baisse par rapport à l'année 2021 :

- Cotisation Foncière des Entreprises : 24,27 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 0,877 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 0 %
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 8,8%
- Versement Transport : 1,50%

Il doit être noté que la Taxe d'Habitation ayant fait l'objet d'une suppression, et son taux étant figé, la CASA ne l'a pas incluse dans son vote des taux de Fiscalité Directe Locale au titre de l'année 2022. Elle retrouvera le pouvoir de voter un taux, pour les résidences secondaires, lors de l'année fiscale 2023.

L'évolution des recettes fiscales est étroitement liée aux bases d'imposition. En effet, les taux votés sont stables, voire en baisse depuis plus de 5 ans (baisse du taux de TEOM en 2021 et de CFE en 2022), mais les bases sont particulièrement dynamiques (+3,4% par rapport à 2021).

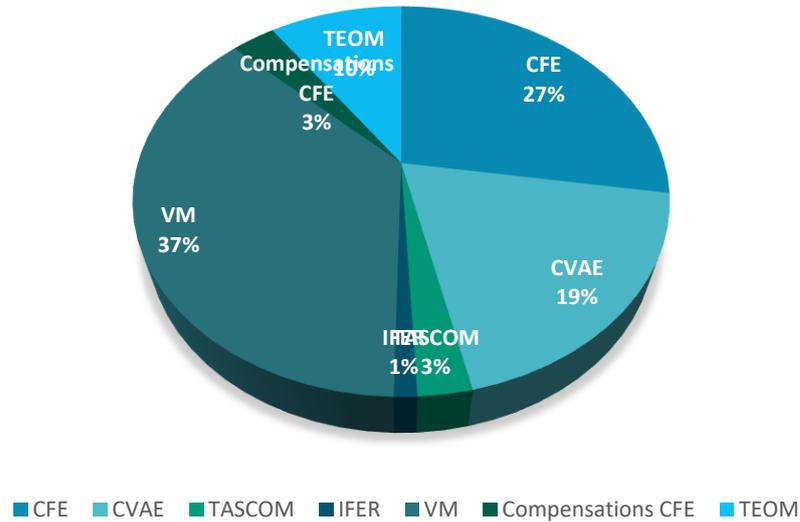
Répartition des recettes fiscales entre entreprises et ménages



La fiscalité issue des entreprises représente 94M€ en 2022, soit 54% (contre 79M€ pour la fiscalité issue des ménages).

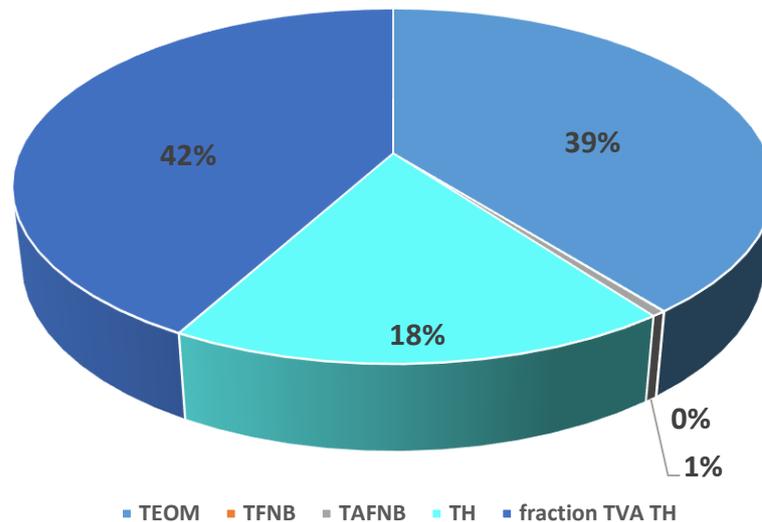
Pour information, la TEOM issue des ménages représente environ 77,5% des recettes totales issues de la TEOM (contre 22,5% pour la TEOM payée par les entreprises).

Fiscalité payée par les entreprises



Le Versement Mobilité représente la part la plus importante des produits fiscaux provenant des entreprises, avec une recette pour la CASA de 34,7M€ en 2022 (hors rattrapage 2021 de 1,3M€).

Fiscalité payée par les ménages



S'agissant des ménages, la principale recette provient de la Taxe d'Habitation, représentant un produit total de 47,6M€, dont 14,3M€ au titre de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et 33,3M€ au titre de la fraction de TVA versée par l'Etat suite à la réforme de la Taxe d'Habitation.

Activité de l'exécution budgétaire

Les volumes des recettes des différents budgets de la CASA sont, de 2020 à 2022, les suivants :

Années	Budget	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	Régie Autonomie	Budget Annexe	Régie Autonomie	Budget Annexe	TOTAL	Variation sur le total
	Principal	Pépinnières	Transports	Théâtre	GeMAPI	OTI	Aménagement des Parcs d'Activité	Assainissement	Assainissement	Eau	Eau	En K€	
	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	
2020	269 263	1 351	62 002	5 043	16 713	888	3 666	19 322	7 574	649	3 275	389 746	#VALEUR!
2021	270 089	1 535	77 911	5 776	16 731	956	3 432	17 062	4 556	646	6 722	405 416	4,02%
2022	289 377	1 453	71 590	9 266	11 746	972	12 234	18 676	6 593	627	7 459	429 954	6,05%

La principale évolution notable entre 2021 et 2022 concerne le Budget Annexe « Aménagement des Parcs d'Activité » qui affiche une augmentation liée essentiellement à la régularisation de la TVA ayant porté sur les opérations qu'il retrace.

L'activité de mandatement des dépenses et d'émission des titres de recettes est indiquée dans les tableaux suivants :

Années	Nature des opérations	Budget	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	Régie Autonomie	Budget Annexe	Régie Autonomie	Budget Annexe
		Principal	Pépinnières	Transports	Théâtre	GeMAPI	OTI	Aménagement des Parcs d'Activité	Assainissement	Assainissement	Eau	Eau
		(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)	(nb)
2020	Mandats	7 307	588	2 442	507	1 032	622	413	1 709	160	198	493
	Titres	525	178	449	318	45	42	110	386	43	40	50
2021	Mandats	8 622	599	2 099	388	847	681	339	1 570	144	267	578
	Titres	903	158	370	200	80	53	102	718	148	57	93
2022	Mandats	9 038	671	2 096	362	911	716	554	1 991	142	255	629
	Titres	1 078	179	383	170	95	85	83	572	135	65	106

Années	Nature des opérations	TOTAL	Nombre total de pièces émises	Evolution
2020	Mandats	15 471	17 657	-
	Titres	2 186		
2021	Mandats	16 134	19 016	7,7%
	Titres	2 882		
2022	Mandats	17 365	20 316	6,8%
	Titres	2 951		

L'année 2022 fait état de 20 316 mandats de paiement et titres de recettes émis, soit une hausse de 6,8% par rapport à l'année 2021 qui s'explique principalement par la montée en puissance des compétences Eau et Assainissement.

Les délais globaux de paiement sont en moyenne de 28,4 jours contre 26,5 jours. Le délai imparti pour la CASA s'élève à 16 jours au niveau de mandatement sans le délai de traitement de la signature des élus.

Les perspectives pour 2023

Malgré une forte hausse de la plupart des charges à caractère général, la CASA veillera à maintenir sa situation financière saine et stable, tout en priorisant l'allocation budgétaire vers des compétences cruciales en matière de préservation des vies, des biens, des milieux aquatiques et de l'environnement, telle que la GeMAPI et le développement durable (ex : Mobilité, Transports Urbains et Environnement).

Par ailleurs, il sera recherché le développement de l'équipement en outils de pilotage financier de

l'EPCI, et notamment en matière de gestion de trésorerie.

Enfin, il sera réalisé un état des lieux complet de la qualité comptable des opérations, notamment dans le cadre rénové de la Réforme de la Responsabilité Financière des Gestionnaires Publics. Il en découlera un renforcement du contrôle comptable et des procédures de contrôle interne, qui se reflètera dans l'actualisation de la Convention de Services liant la CASA à son Comptable Public assignataire.

5.3 Commande Publique

Activités de la Direction

La Direction de la Commande Publique a en charge la mise en œuvre de toutes les procédures d'achat (marchés publics et concessions) de la collectivité quels que soient le montant et la nature de la dépense (fourniture, service ou travaux) et ce, dans le cadre d'une réglementation précise dont le respect s'impose à tous.

En veillant à une bonne application des textes régissant l'achat public, la Direction de la Commande Publique se pose comme le garant de la sécurité juridique, tant pour les élus que pour les

fonctionnaires dans l'exercice de leurs prérogatives et de leurs fonctions.

En effet, l'acheteur public se doit de gérer l'argent public dans l'intérêt général en conciliant les exigences juridiques et l'efficacité économique. Le respect des grands principes directeurs de la commande publique, liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement et transparence des procédures concourt à privilégier une politique de commande publique orientée vers l'efficacité et la bonne utilisation des deniers publics.

Les temps forts de l'année 2022

Depuis le 1er janvier 2020, la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis est devenue compétente en matière d'eau potable et d'assainissement des eaux usées sur son territoire, en lieu et place de ses communes membres.

C'est dans ce cadre que le travail initié en 2020 d'analyse et de gestion de ces importantes compétences s'est poursuivie : récupération des contrats en cours d'exécution, analyse des besoins, identification des procédures à mettre en œuvre et ce pour les délégations de service public et les marchés publics.

L'activité générée par la récupération de ces compétences est très conséquente sur toutes les typologies de contrats et tout particulièrement sur les contrats de concession (DSP) ; la CASA est passée de la gestion d'un contrat de DSP à plus de 30 !!

En point d'orgue de l'année 2022, l'attribution des procédures de DSP pour la production d'eau potable à l'attention des communes d'Antibes, Biot, la Colle sur Loup, Villeneuve Loubet et Roquefort les Pins et de distribution de l'eau potable sur le territoire des communes d'Antibes, Biot, Roquefort les Pins et celle de traitement des eaux usées station

d'épuration et émissaire de rejet en mer des eaux traitées de la Salis assainissement non collectif.

L'année 2022 aura également été marquée par la mise en place d'un outil d'aide à la rédaction des marchés publics ainsi que son déploiement qui auront nécessité une forte implication des agents tout au long de l'année comme objectif un système totalement fonctionnel au second trimestre 2022.

L'opération du Bus-tram s'est poursuivie avec la passation de nombreux marchés et avenants liés à cette opération d'envergure.

La notification d'un marché global de performance pour le compte du SYMISA aura également occupée de manière très significative la direction.

Et comme chaque année, l'intégration des nouveautés législatives et réglementaires s'est poursuivie afin de garantir la sécurité juridique de l'Établissement avec un focus particulier sur la rédaction d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables tel que rendu obligatoire par la Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014.

Les chiffres et statistiques

En 2022, la direction a passé 437 marchés dont 365 MAPA 1.

Elle a également conclu 51 avenants.

Les perspectives pour 2023

De nombreuses nouvelles obligations vont avoir une incidence sur l'activité de la direction toutes orientées vers la notion de développement durable ; la loi Climat et Résilience, la Loi AGEC impactent considérablement le droit des marchés publics qui devient un levier essentiel des politiques publiques tournées vers une économie plus propre.



5.4 Systèmes d'information & du Numérique

Activités de la Direction

La **Direction des Systèmes d'information & du Numérique** a en charge l'ensemble des outils, Technologies de l'Information et de la Communication, nécessaires au bon fonctionnement des différents services au sein de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Elle a en charge l'aménagement numérique du territoire (Fibre optique, Antennes GSM, ...)

Les enjeux

- Fournir à l'ensemble des agents et élus les outils nécessaires à la réalisation de leur travail.
- **Participer au développement technologique de Sophia Antipolis, offrir aux usagers de nouveaux services innovants.**
- Donner une dimension :

Fonctionnelle

- Structure du Système d'Information.

Technique

- Gérer et faire évoluer les serveurs et systèmes, postes de travail et réseaux.
- Appréhender l'impact des nouveaux médias et outils technologiques.
- Portails et serveurs d'application.
- Mise en place d'une politique de sécurité informatique.

Les temps forts de l'année 2022

Service Exploitation

- Télétravail et travail à distance: mise à dispositions des matériels et accompagnement par le chef de projet en transversalité avec la mission création et gestion de contenu numérique.
- Equipement des salles de réunion/formation en matériels sono et visioconférence.



- Mise en place d'un renforcement de la sécurité sur les services Offices365 notamment sur les protections sur les mails et sur les postes informatiques (Microsoft Defender for Office 365 and for EndPoint).
- Mise en place d'une nouvelle infrastructure internet en cluster (haute disponibilité) basée sur 2 fibres optiques 1 Gbits chacune sur 2 sites distincts reliés entre eux permettant de sécuriser les accès internet et d'avoir de la redondance sur chacun pour l'internet et l'hébergement de nos sites web.
- Refonte totale du système de téléphonie fixe basé sur 12 accès T2 en cuivre remplacés par 2 accès redondés en fibre optique sur 2 sites distincts reliés entre eux permettant de sécuriser les accès voix pour

la totalité des numéros de téléphones de la CASA (700 numéros) sur l'ensemble des sites (40 sites) → Trunk SIP.

- Mise à disposition d'un centre de contact interne permettant de réaliser des centres d'appels mutualisés configurables facilement en apportant du service plus, type importation des bases de données clients Envibus, Envinet, Et permettant une orientation optimisée lors des appels et dans la gestion quotidienne.
- Mise en place d'une infrastructure basée sur 2 clusters de 3 firewalls de marques différentes (Stormshield-Fortinet) afin de proposer une sécurité accrue sur les accès au système d'information en respectant les préconisations de l'ANSSI.
- Mise en production de l'ensemble des systèmes d'information / accès télécom du nouveau bâtiment du dépôt Envibus / Keolis sur Septembre-Octobre 2022.
- Déménagement de la deuxième salle informatique (PCA2) coté Peynet vers la nouvelle salle informatique ex Sopra-Steria avec nouveaux onduleurs, meilleure sécurité et réintégration des matériels Envibus situés à la DRE à Vallauris.



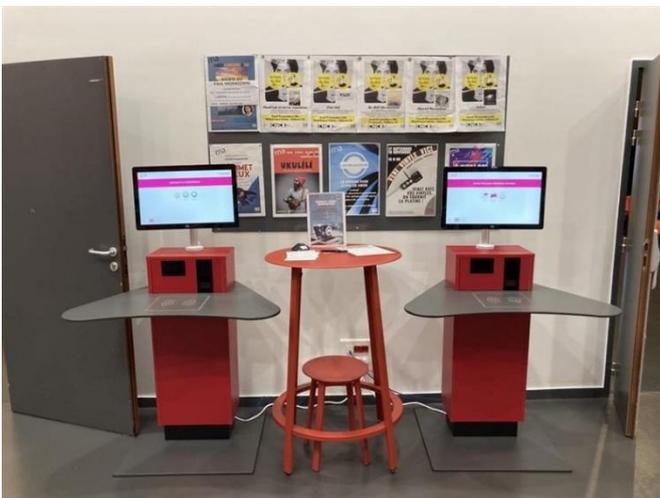
- Renouvellement du marché télécom de fourniture de transport de données «Machines To Machines» (M2M) permettant de communiquer via des matériels actifs autres que téléphones afin

d'échanger de la donnée entre nos différents sites pour l'ensemble de nos directions.

- Renouvellement du marché de maintenance de la solution logicielle Civil Finances et des prestations associées.
- Mise en place d'un marché de maintenance de la solution de circuits de signature électronique Docapost et prestations associées

Médiathèques

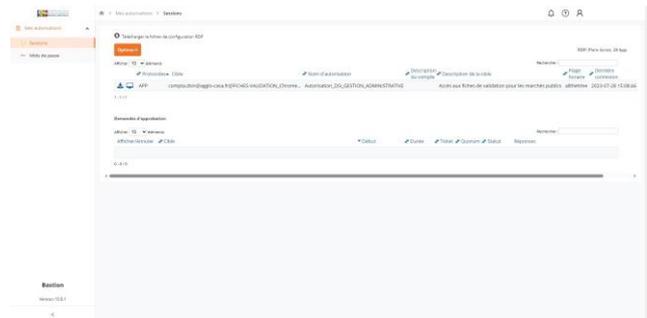
- Mises en place de deux automates de prêt à la médiathèque de Valbonne (Colette).
- Déploiement de la nouvelle interface logicielle des automates de prêt pour les abonnés.
- Renouvellement du marché autoformation.
- Déploiement de 45 tablettes tactiles sur l'ensemble des médiathèques permettant aux usagers de consulter la presse, de naviguer sur des applications, d'écouter de la musique.



Projets & transformation digitale

- Acquisition et mise en place d'une plateforme de concertation citoyenne mutualisée (CDD, CASA et Ville de Valbonne) en coordination avec la ville d'Antibes utilisant le même produit d'Open Source Politics (Decidim) subventionnée par le plan France Relance.

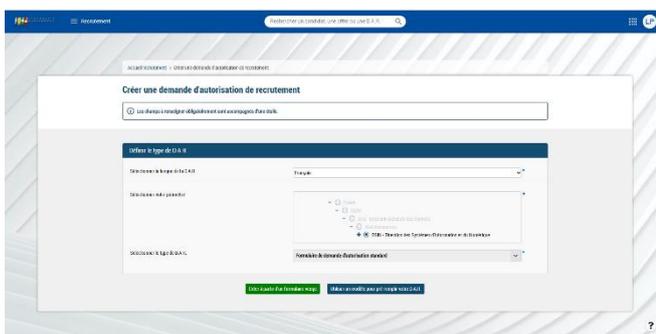
- Application de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) sur la base de l'audit SSI réalisé début 2021 ainsi qu'une analyse des risques EBIOS (Iso 27001 ANSII) au travers d'entretiens avec chaque direction de la CASA.
- Mise en production du Bastion de sécurité Wallix permettant la sécurisation des accès administrateurs de la CASA ainsi que des accès des prestataires externes aux ressources numériques de la CASA, avec une approbation systématique via les administrateurs CASA et en multi-authentification (login-mot de passe + téléphone).



- Obtention d'une assurance cyber (AXA) afin de limiter l'impact financier dans le cas d'attaques cyber (virus, ransomware et malware) et de limiter également le temps d'indisponibilité des ressources numériques.
- Réalisation d'une campagne de Phishing sur l'ensemble des agents afin de tester / sensibiliser nos utilisateurs aux risques cyber.
- Acquisition d'un logiciel de marchés publics connecté à nos différents logiciels métiers existants permettant une augmentation de la productivité, une meilleure homogénéisation des marchés publics réalisés et de l'automatisation.

Statut	Type	N° Consultation	Nom	Domaine	Procédure	Personne publique	Date de clôture
Complet	Appel d'offres à DDC	DAB_MULTITECH	MANTENANCE MULTITECHNIQUE DES BATIMENTS	Services courants	Appel d'offres ouvert	Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis	20/02/2023
Complet	Appel d'offres à DDC	SYM	STAND SIDA SOPHIA	Services courants	Appel d'offres ouvert	Syndicat Mies Sophia Antipolis	06/07/2023
Complet	Marché		HENRI BOUFFIER	Fournitures courantes	Appel d'offres ouvert	Syndicat Mies Sophia Antipolis	21/07/2022
Complet	Marché	DTEPQ2021	Section des gares routières et maintenance des points d'arrêt	Services courants	Appel d'offres ouvert	Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis	14/11/2021
Complet	Marché		Fournitures SYMISA	Fournitures courantes	Appel d'offres ouvert	Syndicat Mies Sophia Antipolis	21/07/2022
Complet	Appel d'offres à DDC	DAB/VOAMP	VERIFICATIONS ET CONTROLES	Services courants	Appel d'offres	Communauté d'Agglomération	04/10/2022

- Acquisition d'un logiciel spécifique pour gérer l'ensemble des recrutements / candidatures / jurys de la CASA avec une meilleure traçabilité tout en optimisant le temps alloué à cette thématique.



- Mise à jour très importante du logiciel de gestion des assemblées de Berger-Levrault Acte Office V3 permettant d'optimiser nos workflows de validation et de se conformer à la réglementation en vigueur pour l'horodatage certifié lors de l'envoi des pièces aux élus (BL Cabinet BL Cabinet numérique).
- Programme New Deal (Résorption zones blanches): mise en production d'un antenne GSM sur Les Ferres en multi-opérateurs (Orange, SFR, Bouygues et Free).

SIG

- Renforcement des SIG métiers pour l'assainissement avec le logiciel KIS BAK et pour la GEMAPI avec Lizmap
- Création d'un SIG spécifique pour la thématique du foncier
- Interconnexion des SIG Ville d'Antibes - CASA

- Mise à jour globale de l'entièreté de l'infrastructure SIG (applications – base de données) en prenant en compte les derniers standards de sécurité
- Publication en ligne d'un nouveau site web pour visualiser l'ensemble des actions du rapport de développement durable de la CASA (Linea21)
- Mise à jour de l'application de CASA Nature en prenant en compte les derniers standards de sécurité
- Mise à disposition d'un outil transversal d'émission d'avis sur les permis de construire au travers d'un Sharepoint multidirections
- Coordination des bases de données sur les levés topographiques.

Création et gestion de contenu numérique

- Accompagnement aux usages (formations en ligne, sur site, création de support de formations).
- Mise en place de nouveaux Sharepoint online et migration du dernier Sharepoint ENVINET.
- Mise à jour d'un nouveau site internet pour Casa Nature.
- Mise à disposition d'un système en ligne de simulation de cotation pour la demande de logement social.
- Mise à disposition d'un outil de statistiques pour les suivis individuels et les actions collectives pour la prévention jeunesse.
- Création d'un extranet pour Casa2040.
- Création de nouvelles campagnes sur la plateforme de démocratie participative Decidim pour le service communication et pour ENVIBUS.
- Mise à jour de l'intranet et mise en ligne de contenus audiovisuels pour les formations sur les usages informatiques / numériques
- Mise en ligne d'un nouveau site pour le développement durable Casa'venir.
- Développement de la photothèque de la CASA.
- Reportage photo chantier BUSTRAM.

- Développement des affichages dynamiques avec une publication quotidienne de nouveaux contenus type manifestations, plaquettes CASA, contenus spécifiques Médiathèques...Et migration du logiciel de gestion du système d'affichage.
- Mise à disposition d'une solution de publication sur les réseaux sociaux pour plusieurs directions.
- Mise à disposition d'une solution de cartes mentales pour plusieurs directions.
- Développement interne d'une plateforme interactive de gestion et de création d'organigrammes.

Les chiffres et statistiques

- Sur 2022, **191 personnes** sont officiellement autorisées et équipées de matériel informatique (PC portable, station d'accueil, ...) afin de répondre au besoin de télétravail.
- Le parc de PCs est constitué de **283 PC portables** dont 132 HP EliteBook, 37 Dell Vostro, 48 Dell Latitude, 4 Dell Precision, 3 Microsoft Surface, 47 Lenovo et 12 HP Z Book, et **338 PC fixes** dont 139 Lenovo, 45 HP 8200, 58 HP 8300, 14 HP EliteOne,, 11 HP ProDesk 21 Dell Precision, 3 Dell XPS et 44 OptiPlex 3000 et 94 fixes "Postes Publics médiathèques (HP 8300 & Lenovo M73)".
- 35 PC Portables DELL ont été attribués avec station d'accueil et sacoche pour un montant de 39 000€ HT.
- Le prix unitaire moyen d'un ordinateur portable avec station d'accueil et sacoche est de 800€ HT.
- Sur 2022, ont été recensés dans le catalogue de services 669 incidents et 1439 demandes représentant 10 tickets par jour ouvré hors demandes -incidents traités immédiatement via téléphone – présentiel en cas d'urgence.
- On dénombre environ **600 couches de données SIG** mises à la disposition de **118 personnes** à la fois d'agents, d'élus, d'agents municipaux et de partenaires type CD06, communes, Chambre Agriculture....

Les perspectives pour 2023

Service Exploitation

- Télétravail et travail à distance : mise à dispositions des matériels et accompagnement par le chef de projet en transversalité avec la mission création et gestion de contenu numérique.
- Equipement des salles de réunion/formation en matériels sono et visioconférence.
- Renouvellement et négociation des licences Microsoft Offices 365.
- Migration de la solution INNES vers QL NAVORI pour l'affichage des écrans dynamiques avec optimisation des contenus tactiles et de l'affichage de la disponibilité des salles de réunion.
- Mise à jour et migration des serveurs en Windows Server 2019 pour les logiciels métiers des médiathèques (Archimed Syracuse), de l'habitat (AFI Pelehas), des finances (Ciril Finances), des ressources humaines (Ciril RH), ...
- Mise en place de connecteur des solutions métiers vers Active Directory (LDAP et SSO) afin de tendre vers **une seule identité numérique** (One Identity), se connecter une fois avec son identifiant et mot de passe Windows pour accéder à l'ensemble du système d'information (des logiciels métiers, VPN, Extranet...)
- Mise en place d'une solution globale de vidéoprotection redondée avec enregistrement des images sur site et une copie en temps réel sur un serveur central.
 - DHL, trait d'union, parenthèse → 5 caméras
 - Nautipolis → 59 caméras
- Renforcement de la sécurité sur les postes de travail avec changement / migration d'un système WSUS vers Intune, permettant de s'assurer que l'ensemble des postes sont à jour même hors du réseau CASA (postes à jour avec plus de sécurité).
- Mise en place d'un logiciel de publication des actes administratifs directement sur le site internet de la CASA (Actes Office).
- Amélioration de la partie informatique (nouvelle baie technique, optimisation système / réseau) de l'office du tourisme intercommunal de Gourdon.
- Déménagement du PLIE Antibes vers de nouveaux locaux à la Fontonne.
- Mise en place d'un environnement informatique pour la Fondation Sophia Antipolis au Business Pôle intégré au tenant Office 365 de la CASA (capacité de corréler les agendas outlook entre les 2 entités).
- Démarche d'analyse de risque des données de la CASA afin de les catégoriser et d'adopter une stratégie de sécurité par rapport à leur disponibilité, intégrité, confidentialité, et traçabilité en dressant un tableau de bord de leur risque associé (méthode EBIOS RM).
- Mise en place de bornes WIFI et switch avancés pour la salle de théâtre Anthéa.
- Gestion d'une attaque cyber sur le site de Bouygues télécom : usurpation de la ligne téléphonique d'astreinte informatique de la CASA ayant pour effet un préjudice financier important 65k€ pour l'opérateur.
- Remplacement de 90 PC fixes sans puce TPM par des PC Dell dernière génération, ainsi que le redéploiement des anciens PC en tant que postes publics au sein des médiathèques afin de chiffrer les données sur les postes informatiques et pouvoir migrer vers Windows 11.
- Enrôlement et chiffrement de l'ensemble des disques durs du parc des ordinateurs fixes et portable de la CASA (monitoring et sécurisation).
- Migration de la deuxième salle informatique du PCA vers la nouvelle à Sopra Steria avec une optimisation du système, de son refroidissement et du temps d'autonomie des onduleurs.
- Optimisation du réseau de stockage des données avec mise en place de switches

spécifiques pour Datacenter, séparé du réseau classique.

- Mise à jour total du PCA/PRA au niveau des logiciels d'exploitation Vmware Vcenter, avec remplacement des liaisons en 10 Gbits/s pour 25 Gbits/s et du cœur de réseau de 40 Gbits/s à 100 Gbits/s.
- Optimisation et mise à jour de la sécurité des serveurs UNIX avec la solution Ansible permettant de monitorer et déployer de façon centralisée les mises à jour fonctionnelles ou de sécurité critiques.
- Optimisation et sécurisation de l'EDR Microsoft ainsi que l'ensemble du tenant O365 (mails, identité...) notamment interdiction d'accès de l'étranger sauf sur demande spécifique (limite les attaques des pays « exotiques »).
- Mise en place d'un service 24/7 de supervision et de remédiation de l'ensemble du système d'information (SI) au travers d'un Security Operation Center (SOC) avec Orange Cyber Defense (OCD) permettant de toujours avoir une surveillance du SI et de pouvoir « contrecarrer » une attaque cyber immédiatement (ex: le 15 Aout à 3H du matin).
- Refonte du système de gestion des postes publics en médiathèque (Serveur et PC).
- Accompagnement pour la mise en place de la nouvelle banque d'accueil Jeunesse à la médiathèque Colette de Valbonne.
- Accompagnement pour le réaménagement de l'espace Documentation de la médiathèque Jean d'Ormesson de Villeneuve-Loubet.
- Accompagnement pour la restructuration des banques d'accueil au public de la médiathèque Albert Camus d'Antibes.
- Mise à niveau des unités centrales présentes dans les automates de prêt/retour et des boîtes à livres.
- Elaboration d'une convention pour la réinsertion et le recyclage des anciens matériels informatiques avec l'association Actif Azur.

Projets & transformation digitale

Adhésion à la centrale d'achat du RESAH avec souscription aux marchés subséquents :

- Marché cybersécurité
- Marché de téléphonie mobile
- Marché pour la mise en production d'un FABLAB à la médiathèque Albert Camus avec mise à disposition de matériels type imprimante 3D, découpeur laser, ordinateurs portables, ...
- Renouvellement du marché de maintenance du logiciel de gestion des médiathèques (ARCHIMED -Syracuse)
- Renouvellement du marché de numérotation des documents d'urbanisme et autres transformations de données géographiques (1 SPATIAL).
- Renouvellement du marché de maintenance d'un logiciel de sécurisation des accès (ULTRABOX).
- Mise en production d'un premier logiciel de recrutement (Cegid – Talensoft).
- Création et mise en place d'une fibre optique mutualisée (communes, CASA, UCA) entre le pôle d'échange d'Antibes jusqu'au centre aquatique Nautipolis en fibre noire dédiée (11 kms) permettant de se dédouaner de frais télécoms importants & récurrents.
- Participation des agents de la CASA au futur intranet au travers d'un questionnaire dédié afin de recueillir de leur part leurs besoins et leurs idées.
- Adhésion au CSIRT Computer Security Incident Response Team de la Région.
- Expérimentation de la 5G pour la mise en place de caméras de vidéosurveillance sur la zone déchetterie et gens du voyage à Vallauris concernant les dépôts sauvages.
- Poursuite de la mise en place de la double authentification (MFA) pour l'ensemble des agents CASA (en plus des prestataires déjà en prod) sur le périmètre PC / téléphone pour Office 365 et le VPN
- Convention et délibération pour le pilotage la sécurité des systèmes d'information de la CASA pour la ville d'Antibes.

- Optimisation et poursuite de la mise à disposition de la solution du logiciel des marchés publics (Ordiges – Liaweb).
- Mise en production de la maquette 3D Césium
- Participation à un job dating au CESI et EPITECH pour le recrutement d'un apprenti en cybersécurité en master 1 et 2.
- Mise en place de formation régulières à l'accompagnement aux outils numériques de la CASA pour les nouveaux arrivants.
- Mise en conformité de l'archivage papier de l'ensemble de la DSIN.
- Programme New Deal (Résorption zones blanches): mise en production d'une antenne GSM sur Courmes/Coursegoules en multi-opérateurs (Orange, SFR, Bouygues et Free).

SIG

Organisation

- Formation des utilisateurs aux outils SIG.
 - Aide au développement du système d'information géographique à destination de la DGA vie sociale et culturelle.

Outil d'aide à la décision

- Mise en place d'un outil d'aide à la décision à destination des DSP dans le cadre de la compétence assainissement.
- Mise à disposition d'un outil d'aide à la décision sur le déploiement de la fibre à destination de l'université côte d'azur.
- Mise à jour de l'outil de diffusion de cartographie interactive à destination du public.

SIG 3D

- Organisation et gestion des données 3D dans le cadre de la gestion des travaux.
- Création d'une maquette 3D promotionnelle du territoire + maquette 3D opérationnelle à destination des chargées de travaux.
- Intégration de modèle BIM dans les maquettes territoriales de la CASA.

Base de données

- Structuration des bases de données sur l'assainissement suivant une charte graphique uniformisée.
- Aide à la dématérialisation des documents d'urbanisme locaux.

Etudes / Aménagement du territoire

- Etudes d'opportunité dans le cadre de l'AMI foncier Dérisqué visant à identifier les bâtiments publics susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques. Cette étude s'intègre dans la stratégie globale de la CASA de l'aide à la transition énergétique des territoires.
- Afin de faciliter la mise en œuvre de l'objectif de « zéro artificialisation nette », réalisation de l'inventaire ZAE dans le cadre de la loi Climat et résilience.
- Aide à la définition d'une stratégie dans le cadre de l'interconnexion des sites universitaires sur l'ensemble du département permettant au passage, d'optimiser l'interconnexion des sites communautaires et communaux.
- Intégration d'un groupement de commande regroupant l'ensemble des collectivités et EPCI du 06 ainsi que des partenaires institutionnels visant à réaliser un Plan de corps de rue simplifié départementale afin de répondre à la réforme anti-endommagement des réseaux enterrés - dite réforme DT-DICT. Ce dernier est obligatoire à partir de 2026.

Services numériques

- Mise à jour de CASA – Nature (+3000 inscrits).
- Enquête publique pour l'inventaire des ZAE via une plateforme de concertation citoyenne.

Création et gestion de contenu numérique

- Accompagnement aux usages (formations en ligne, sur site, création de support de formations).
- Mise en place de nouveaux Sharepoint online.

- Migration du logiciel de gestion du système d'affichage dynamique.
- Mise à disposition d'une solution de conception graphique en ligne pour plusieurs directions.
- Mise à disposition d'une solution de création de sms enrichis pour Envibus.
- Mise à disposition d'une plateforme de gestion de la donnée touristique.
- Acquisition d'une solution de suivi des subventions pour plusieurs directions.
- Acquisition d'une solution de suivi de l'activité pour la Cohésion Sociale.
- Acquisition d'une solution de dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- Création de nouvelles campagnes sur la plateforme de démocratie participative Decidim pour ENVIBUS, la DSIN et la direction de l'Aménagement.
- Mise en place de la connexion via France Connect sur la plateforme de démocratie participative.
- Mise à disposition d'un système en ligne de simulation de cotation pour les bailleurs de logements sociaux.
- Refonte de l'Intranet de la CASA.
- Réalisation de contenus vidéo pour le projet Active'ta Terre.
- Développement d'une interface tactile pour l'écran d'accueil de la pépinière d'entreprises.

Pour la Direction de la Lecture Publique :

- Mise à disposition d'un système de préinscription en ligne à l'ensemble des services proposés par les médiathèques.
- Mise à disposition d'un système de prises de rendez-vous personnalisé pour les usagers des médiathèques.
- Mise à disposition d'une solution de gestion des plannings.
- Equipement d'un FabLab à la MAC.
- Accompagnement pour la numérisation et la valorisation des documents patrimoniaux de la MAC.
- Evolution de la solution d'impression pour mutualiser les crédits d'impression des usagers des médiathèques.
- Mise en place de la connexion via France Connect sur le portail ma-médiathèque.

6. LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

6.1 Affaires Générales, du Juridique et du Contentieux

Activités de la Direction

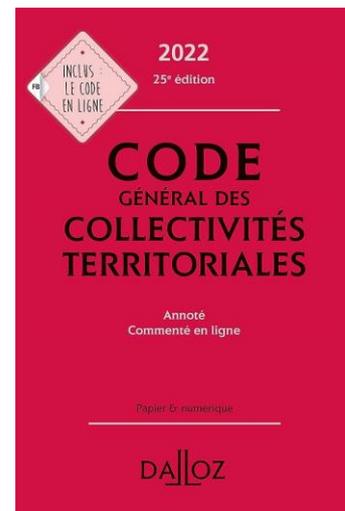
La Direction des Affaires Générales, du Juridique et du Contentieux regroupe le service des Affaires Juridiques et le service des Assemblées. Elle est rattachée directement au Directeur Général des Services.

Le poste de Directeur de la DAGJC est mutualisé avec celui de la Ville d'Antibes qui regroupe pour partie des domaines d'activité identiques.

La Direction compte un effectif de 8 personnes, dont le Directeur mutualisé, plus ½ poste mutualisé avec la DGA CV.

Les Affaires Juridiques

- Assistance aux services dans la rédaction des actes ou la mise en œuvre des actions liés à l'exercice des compétences de la Communauté d'Agglomération.
- Accompagnement des montages juridiques liés à la gestion des équipements structurants communautaires.
- Gestion des divers contentieux, directement ou par le recours aux conseils des avocats.



Les Assemblées

- Instruction et suivi des instances communautaires : Bureau et Conseil Communautaire.
- Pré contrôle de légalité des actes (délibérations, Décisions, Arrêtés), contrôle de la rédaction des Décisions du Président et suivi de leur instruction dans le progiciel de gestion des délibérations, rédaction et/ou contrôle des arrêtés communautaires.
- Relation avec les communes pour la préparation des instances et assistance aux élus des communes membres de la CASA.
- Organisation et suivi des commissions communautaires en lien avec les Directions opérationnelles.
- Tenue du planning des différentes instances communautaires en lien avec le Cabinet du Maire à Antibes.

Les temps forts de l'année 2022

Après deux années fortement impactées par les effets de la crise sanitaire, dans un contexte institutionnel de renouvellement électoral qui s'est accompagné d'un transfert de compétence très important, s'agissant de l'eau et de l'assainissement, l'activité des services de la Direction s'est stabilisée en 2022.

Cette stabilisation s'est traduite au service juridique par le recrutement d'une juriste attachée territoriale, titularisée fin 2022, le retour de congés de maternité de la seconde juriste, une équipe désormais au complet !

S'agissant du service des Assemblées, l'activité s'est également stabilisée avec l'intégration progressive des nouvelles compétences dans les actes statutaires et la refonte complète du flux des actes statutaires dans le progiciel.

L'année 2022 a également été l'occasion d'organiser en lien avec la DRH, une session de formation à destination de tous les agents de la Direction en situation de télétravail, soit 4 personnes, mutualisée avec les agents de la DAGJC de la Ville d'Antibes. Cette formation a permis un partage de bonnes pratiques entre la CASA et la Ville d'Antibes.

Pour le service des Affaires Juridiques

Au titre des activités inscrites à l'agenda de l'année 2022 :

- Réorganisation du service avec le recrutement d'une nouvelle chargée d'études juridiques sur le poste vacant suite au départ en mobilité de la précédente juriste et création d'un poste de conseillère thématique administratif et juridique mutualisée avec la DGA CV., chargée de la rédaction des actes administratifs afférents au patrimoine immobilier, des notes juridiques, de la veille juridique mensuelle et des recherches juridiques particulièrement sur les compétences eau et assainissement,
- Poursuite de l'organisation d'une instance de partage des pratiques juridiques : la réunion avec l'ensemble des correspondants juridiques des communes membres (responsables de services juridiques et DGS) s'est réunie à 4 reprises en 2022,
- Poursuite de la transmission d'une veille juridique mensuelle, axée principalement sur les compétences de la CASA à destination des services en interne, mais aussi plus globalement sur l'actualité juridique et les problématiques juridiques plus transversales touchant à la fois les communes et les intercommunalités, à destination des correspondants juridiques des communes membres.
- Renouvellement de la Convention de Prestations intégrées relative à l'exploitation de la salle de spectacles communautaire ANTHEA conclue avec la société publique locale TCA pour une durée d'un an à compter du 20 mai 2022.
- Suivi de l'ensemble des contentieux relatifs au marché de transports publics, à l'opération de réalisation du Bus-Tram, ainsi qu'aux compétences Eau/Assainissement et GEMAPI transférées à la CASA.
- Etude des nouvelles règles procédurales applicables aux prestations de représentation en justice et de conseil juridique et de leur mise en œuvre opérationnelle pour répondre aux besoins de la CASA, le marché public de prestations juridiques expirant le 30 juin 2023.

Pour le service des Assemblées

- L'année 2022 a été en partie consacrée à un projet structurel et transversal important pour le service, mais également pour l'ensemble des services de la CASA, à savoir la refonte du flux de validation des actes en lien avec les directions opérationnelles et la Direction Générale. Ce projet a nécessité de nombreuses réunions préparatoires afin de proposer une nouvelle organisation qui réponde parfaitement aux besoins de chaque Direction Générale Adjointe, tout en respectant les grands principes de fonctionnement de la CASA.
- Déploiement de la nouvelle version du logiciel de gestion des délibérations en lien avec la DSIN.
- Formation de l'ensemble des rédacteurs d'actes à caractère réglementaire au nouveau progiciel.
- Intégration des décisions du Président et des arrêtés à caractère réglementaire dans le flux.
- Prise en charge de la gestion administrative du Pôle Métropolitain Cap Azur dans le cadre de la présidence de la CASA.
- Mise en œuvre de la réforme de la publicité des actes.

Les chiffres et statistiques

Nombre de saisines du service des Affaires Juridiques: 117, un chiffre en forte augmentation par rapport à 2021 qui traduit la reprise d'une activité plus intense, à mettre en relation avec la fin de la crise sanitaire et un retour à un fonctionnement du service avec la présence des 2 juristes en plus de la Cheffe de service.

Nombre de contentieux gérés par le service: 20, un chiffre en diminution par rapport à 2021. A noter que plus de la moitié des contentieux concerne des dossiers transférés à la CASA dans le cadre des transferts de compétences GEMAPI/Assainissement, dont certains avec de forts enjeux financiers.



Les réunions statutaires

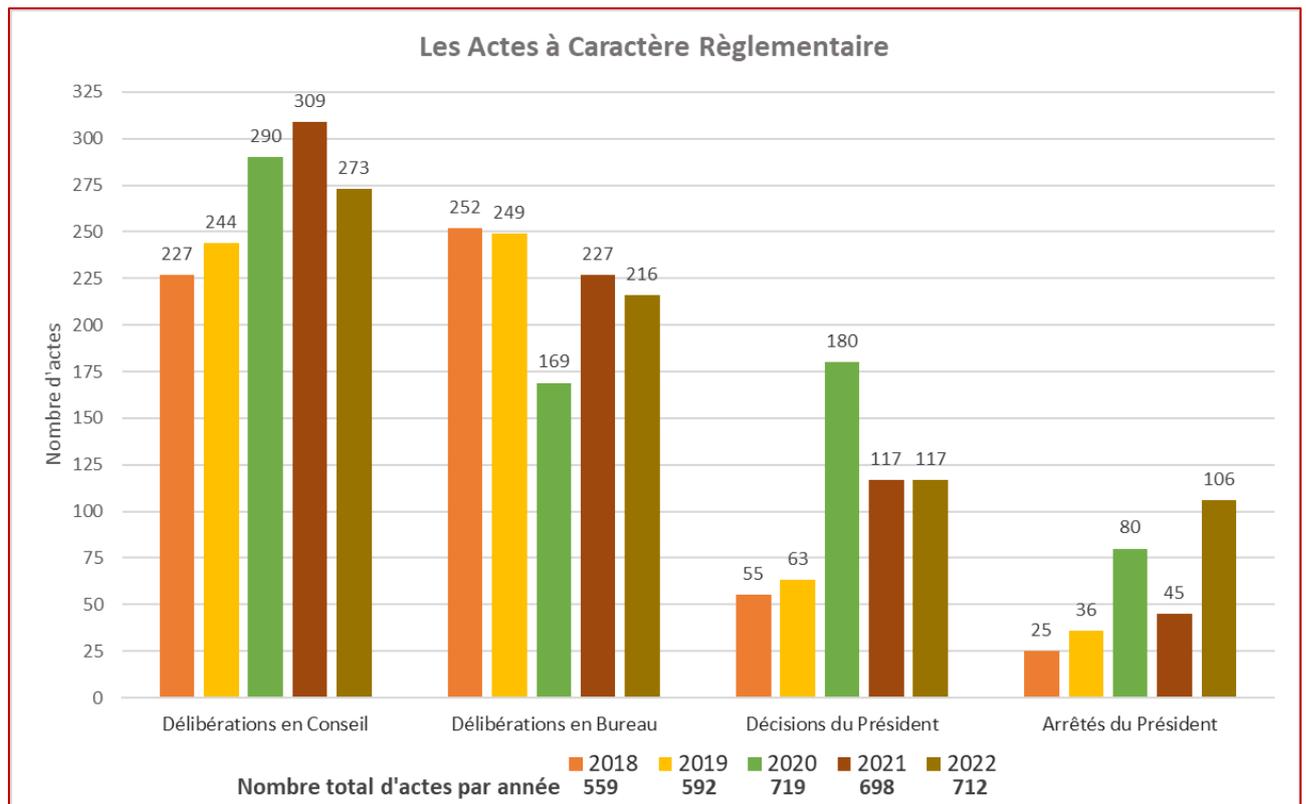
Conseils Communautaires	7	Bureaux Communautaires	26
		Dont 10 décisionnels	
CCSPL	2	Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges	1
Commission Habitat – Cohésion Sociale – Politique de la Ville	4	Commission Culture et Tourisme	4
Commission Environnement - Déchets	5	Commission Finances	7
Commission Eau – Assainissement - Prévention des Inondations	7	Commission Transports et Mobilité	7
Commission Aménagement - Développement Agricole	5	Commission Economie – Attractivité - Innovation	0
Conseil d'Exploitation Envibus	7	Conseil d'Exploitation Assainissement eaux usées	6
Conseil d'Exploitation Office du Tourisme Intercommunal	3	Conseil d'Exploitation Eau potable	6

Depuis le renouvellement électoral, le Service des Assemblées a désormais 13 réunions de commissions ou de conseils d'exploitations en gestion directe, en plus des Bureaux et Conseils Communautaires

Les actes à caractère réglementaire

	2018	2019	2020	2021	2022
Délibérations en Conseil	227	244	290	309	273
Délibérations en Bureau	252	249	169	227	216
Décisions du Président	55	63	180	117	117
Arrêtés du Président	25	36	80	45	106
TOTAL	559	592	719	698	712

En 2022, de nombreux arrêtés concernant les autorisations de raccordement au réseau public d'assainissement collectif ont été pris.





Relations avec les communes :

Près d'une centaine de mails d'informations ou d'invitations ont été transmis aux maires, aux élus communautaires ou municipaux, sans compter les mails de convocation aux instances.

En outre, l'espace Extranet est toujours un outil incontournable dans les relations avec les communes membres de la CASA, permettant de partager de nombreuses informations essentielles.

Les perspectives pour 2023

Au niveau de la Direction, poursuite de l'organisation de formations mutualisées avec la Ville d'Antibes, notamment par la mise en place d'une formation à destination des cadres et juristes, portant sur la transition écologique et sur l'appropriation du volet juridique de cette thématique.

Pour le service des Affaires Juridiques

- Actions de formation juridique à destination des directeurs et agents de la CASA sur le cadre juridique des actes réglementaires, le contentieux administratif et la domanialité locale.
- Elaboration et mise en place - à compter de la date d'expiration du marché public d'assistance et de représentation en justice - d'une procédure interne de saisine des avocats dans les domaines de compétences de la CASA.
- Mise en place d'une procédure et d'une démarche partenariale avec le SICTIAM (délégué à la protection des données de la CASA) et développement d'une compétence en interne en matière de protection des données personnelles.

Pour le service des Assemblées :

- Réorganisation du Service suite à une mobilité interne.
- Gestion des archives du Service Assemblées.
- Automatisation de la publication des actes en ligne dans le respect de l'anonymisation.
- Limitation du nombre d'actes télétransmis au regard de la réglementation en vigueur.
- Animation de formations en intra à l'attention de tous les rédacteurs d'actes réglementaires.

6.2 Communication

Activités de la Direction

La Direction Communication de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) continue d'être responsable de la mise en œuvre d'une stratégie globale de communication pour l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

Elle assure la diffusion cohérente des informations nécessaires au bon fonctionnement des services et accompagne le développement des projets des différentes directions opérationnelles.

La Direction Communication travaille en étroite collaboration avec chaque direction, que ce soit dans le domaine de l'impression, du numérique ou

des relations presse ou dans l'organisation des manifestations.

Elle est rattachée à la Direction Générale des Services et est en lien direct avec le Président de la CASA et les membres du Bureau. La politique de communication de la CASA repose sur trois axes principaux : la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de communication, la gestion des relations presse, et l'organisation, la coordination et la diffusion des informations relatives aux décisions communautaires.

Les temps forts de l'année 2022

La Direction Communication a poursuivi ses efforts pour diffuser efficacement les informations et les messages de la CASA. La communication s'est principalement concentrée sur le renforcement des stratégies digitales et la promotion des projets clés de l'année, notamment la **célébration des 20 ans de la CASA**.

Célébration des 20 ans de la CASA

- Création d'un logo 20 ans qui est utilisé sur tous les supports papier des Directions de la CASA.
- Organisation d'un **Urban Trail** pour marquer cette date anniversaire.
- Création de **charte graphique** et déclinaison sur divers supports : affiches, cul de bus, flyer, set de table, insertions presse, etc.
- Création de goodies : t-shirt, tour de cou, eco-cup, médaille, buff, etc.



- Organisation d'un **Afterwork** pour les agents de la CASA et les élus, à la Siesta à Antibes : DJ et buffet sur place.
- Remise de médailles aux agents et élus.

- Création d'une brochure retraçant **l'histoire de la CASA** et ses réalisations sur 20 ans dans les compétences qu'elle exerce.
- La brochure a été éditée en 4 000 exemplaires et distribuée dans les 24 mairies de la CASA.





- **Nombreuses parutions dans la presse** : Paris Match, Nice Matin, Les Echos, Valeurs Actuelles et **réalisation d'un reportage vidéo** de 26min avec TV5 Monde.

Développement économique et technopole

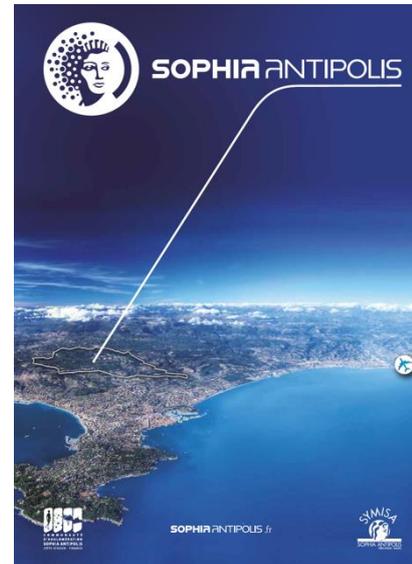


- 5e édition du « **Soph.IA Summit** » (23-25 novembre) : relation presse des 3 jours de la manifestation.

- « **Village des Sciences et de l'Innovation** », les 15 et 16 octobre 2022 : une communication à grande échelle a été déployée pour cet événement dont le thème est « Changement climatique : atténuation et adaptation ». Créations d'affiches, de supports papiers et objets, achats d'espaces PQR et de spots radio, diffusion des documents dans les établissements scolaires. Une fréquentation de 5 000 visiteurs faisant de cette manifestation un succès incontournable populaire et médiatique.



- Présence de la CASA et de Sophia Antipolis au **MIPIM 2022** à Cannes : à cette occasion, les grands projets de Sophia Antipolis ont été présentés. Ecotone, le Pôle Innovation et les



- Présence de la CASA et de Sophia Antipolis au **SIMI 2022** à Paris. Présentation de deux projets : Ecopolis et Oxygen et de deux programmes, La Canopée et le nouveau visage de la place Sophie Laffitte.

- 7e édition de l'Open de l'Entreprise : rencontre avec l'ensemble de nos experts de la création et du développement d'entreprise. Les futurs créateurs et entrepreneurs ont pu recevoir des conseils personnalisés et gratuits pour les aider à concrétiser leurs projets.



Aménagement du territoire



CASA 2040 PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE
CONCERTATION > DÉCEMBRE 2022 À JANVIER 2023

DANS QUEL TERRITOIRE VOULONS-NOUS VIVRE DEMAIN ?

L'ensemble des maires de la Communauté d'Agglomération lance une vaste concertation afin de faire participer les habitants à l'élaboration de notre projet de territoire.
La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA), constituée de 24 communes, regroupant 180 000 habitants, étend son territoire du littoral jusqu'au haut-pays, avec en son cœur la 1^{re} métropole d'Europe, Sophia Antipolis.
Pour préserver ses atouts et faire face aux défis de notre époque en matière de changement climatique, de mobilité, de développement économique, d'urbanisme et d'aménagement, la CASA s'engage dans l'objectif CASA 2040, fondé sur l'innovation et le développement durable.
Nous vous remercions de bien vouloir prendre un peu de votre temps pour nous donner votre avis.

COMMENT NOUS FAIRE PARVENIR VOS RÉPONSES ?

A réception du questionnaire dans votre boîte aux lettres, vous avez trois possibilités :

- en ligne**, par la plateforme de démocratie participative sécurisée de la CASA (<https://casa2040.sophia-antipolis.fr>), à l'aide du numéro identifiant aléatoire et anonyme figurant sur votre questionnaire papier.
- par courrier**, en renvoyant l'exemplaire unique numéroté en votre possession à l'adresse de la CASA (premier envoi postal) :
 - Enquête CASA 2040, Imaginez ensemble l'avenir de nos villes et villages
 - Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
 - 449 route des crêtes BP43, 06901 Sophia Antipolis
- ou en déposant le questionnaire, sans timbre, à l'accueil de votre commune**

Si vous n'avez pas reçu le questionnaire dans votre boîte aux lettres, sur simple demande à communication@aggl-casa.fr, vous pouvez obtenir un exemplaire papier que nous vous enverrons par courrier, ou obtenir un identifiant aléatoire afin de vous connecter sur la plateforme de démocratie participative.

LA DATE MAXIMUM DE RÉCEPTION DES RÉPONSES EST FIXÉE AU 15 JANVIER 2023.

POUR PARTICIPER : CASA2040.FR | aggl-sophiaantipolis.fr | [f](#) [t](#) [v](#) [i](#) [i](#) [l](#) | COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

- Lancement de la démarche du SCoT valant PCAET et PDM : CASA 2040.
- Organisation de réunions publiques sur le territoire de la CASA.
- Diffusion d'un questionnaire à tous les habitants de la CASA, de décembre 2022 à janvier 2023, pour répondre à une question essentielle : quel cadre de vie voulons-nous dans 20 ans ?

Tourisme

- Création de la nouvelle Charte Graphique des OTI
- Promotion des Visites Guidées Estivales de la CASA : promotion sur les réseaux sociaux
- Réalisation de la signalétique des Offices de Tourisme Intercommunaux
- Réédition des différents dépliants de promotion du tourisme.



**VILLAGES &
VALLÉES D'AZUR**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS



- 6e édition du « Guide culturel des manifestations de la CASA » : ce guide reprend dans un livret de 106 pages, les événements et animations culturels des 24 communes de notre territoire sur une période allant juin à fin octobre. Ce guide est en version numérique uniquement.

Renforcement de sa stratégie digitale

Newsletters CASA.

Une dizaine de newsletters CASA ont été envoyés en 2022 à plus de 12 000 abonnés.

Conseil communautaire en streaming sur le site de l'agglomération et sur la page Facebook.

La CASA continue de diffuser ses conseils communautaires en streaming afin de toucher un plus large public. La diffusion est en direct sur Facebook et retransmis également sur le site internet. Il est en replay pendant 24h.

Promotion des villes et villages de la CASA.

La CASA continue d'accentuer la promotion de ses villes et villages : elle publie entre plusieurs fois par semaine des photos de ses magnifiques communes. Ces publications sont relayées par des « stories » ou « réels » sur tous les réseaux sociaux.

Promotion des fêtes de la CASA sur le thème des fleurs/plantes

- Création de la charte graphique pour les « Floralties », édition 2022.



L'Environnement et le développement durable



- Diffusion tout au long de l'année sur l'ensemble des canaux de diffusion de messages sur les bons gestes du tri et des écogestes.
- Création d'un guide été sur les bons gestes du tri et éco-gestes pour les AirBnB sur le territoire de la CASA.



- Inauguration de la nouvelle déchetterie à Antibes, prioritairement destinée aux professionnels.

- Mise en place d'une expérimentation de collecte des végétaux en porte à porte sur les communes d'Antibes, Biot, Valbonne et Vallauris



- Promotion sur les réseaux sociaux de la Palette végétale de la CASA.

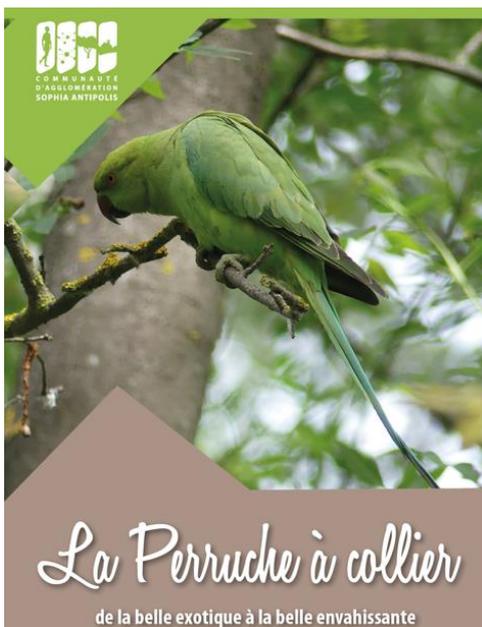
- Promotion de l'opération « Watty à l'école » sur les gestes anti-gaspillage avec les gagnants du concours.





- Promotion digitale des opérations CASA NATURE : Facebook, Twitter et Instagram.

- Mise en page du Rapport de Développement Durable 2022.



- Création graphique du dépliant « La Perruche à collier » et mise à jour de documents : écureuil à ventre rouge, frelon asiatique, plateforme solaire, flyer SARE, flyers Wiiiiz, mes éco-gestes, palette végétale, etc.

L'Habitat



Accession à la Propriété
DOSSIER DE CANDIDATURE

LES JARDINS D'AZUR

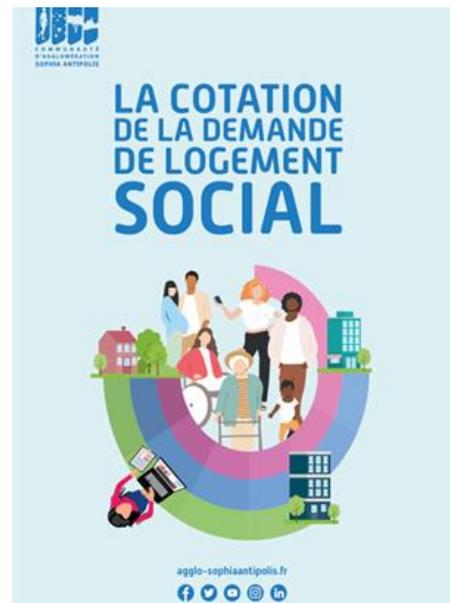
Dossier à retourner, avant le 29 juillet 2022, en Courrier Recommandé avec Avis de Réception à :

SELARL RAGUE & ASSOCIE
14, avenue Thiers
06600 Antibes

RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) CANDIDAT(S) ACQUÉREUR(S)	
Candidat	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <i>Cochez la case correspondante</i>
	Nom Nom de jeune fille
	Prénom Date de naissance : / /
	Commune et Pays de Naissance
Conjoint(e) ou Concubin(e) ou PACS ou Indivisaire <small>(ayer les mentions multiples)</small>	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <i>Cochez la case correspondante</i>
	Nom Nom de jeune fille :
	Prénom Date de naissance : / /
	Commune et Pays de Naissance

- Création de supports de communication pour la Cotation de la demande de logement social, destiné au public et aux pros.

- Création de supports de communication pour les programmes immobiliers CASA.



La Cohésion Sociale

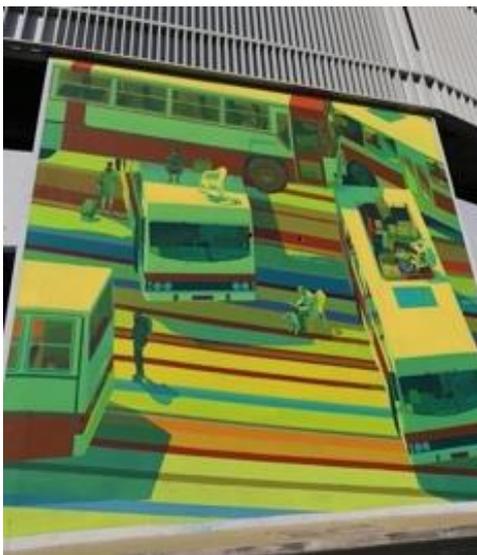


- 6^e édition de « Quand c'est non c'est non » (anciennement Touche pas à ma pote), manifestation pour sensibiliser les jeunes aux violences faites aux femmes et au sexisme ordinaire.



- 1^{ère} édition des « 10 jours pour l'emploi et la formation » !
10 jours dédiés aux talents de demain afin de les aider à trouver leurs futurs métiers. Pour y parvenir, plusieurs salons sont dédiés au conseil, et l'entrepreneuriat : les rencontres de l'apprentissage et de l'alternance, le salon job d'été et le forum de l'emploi saisonnier.

La Mobilité, les déplacements et les transports



- **Inauguration du nouveau dépôt de bus Keolis** avec la presse. Dévoilement de la fresque réalisée dans le cadre du Festival Coul'heures d'Automne ainsi que l'œuvre de l'artiste Rimp sur le bus-tram.

@nvibus



LA LIGNE A trouve sa voie !

À partir du 12 décembre 2022, la ligne A circulera en site propre sur la route de Grasse, jusqu'au rond-point de la Croix-Rouge.



- **Lancement des navettes autonomes ENA**, service proposé aux salariés de l'Avenue Roumanille à Biot, répondant au problème de desserte du dernier kilomètre

- **La ligne A trouve sa voie !**
Inauguration avec la presse de la ligne A sur son trajet du Pôle d'Échanges d'Antibes vers la Croix-Rouge en site propre.



Envibus



- Promotion de la **Navette des Neiges** Envibus : création graphique des supports de communication, achat d'espaces publicitaires.

- Création du visuel de la gratuité du réseau pour les fêtes de fin d'année



Agriculture



- Visite des Ferrages à Châteauneuf pour montrer le soutien de la CASA dans une agriculture locale à travers la mise en œuvre d'une stratégie agricole dynamique : aide à l'installation d'agriculteurs, soutien des partenaires agricoles, accompagnement des communes, etc.
- Présence de la CASA au forum du Projet Alimentaire Territorial (PAT) à Châteauneuf.

CAP AZUR

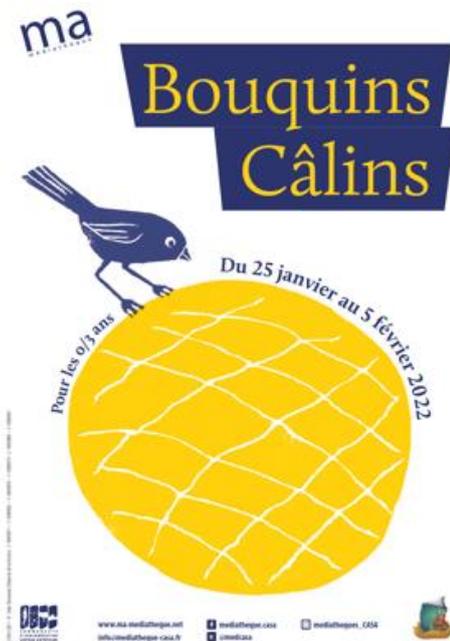
- Pôle CAPAZUR : Animation des Réseaux Sociaux, création de campagnes de communication, organisation de conférences de presse dans le cadre de la Présidence de Jean Leonetti.



Le réseau des Médiathèques communautaires



- Création graphique du visuel pour la 4e édition du Salon du Livre jeunesse et déclinaison sur différents supports : cul de bus, affiches, flyer, programme, bache, écrans numérique, spot radio, reportage vidéo, etc.



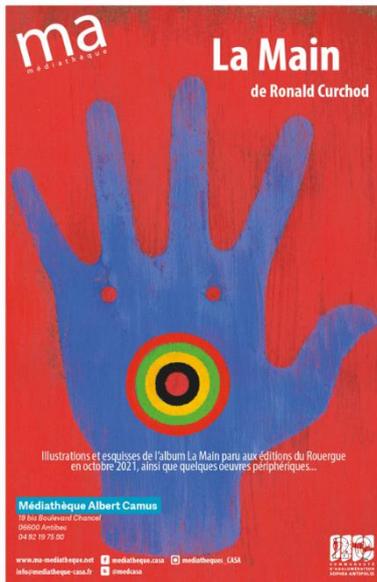
- Création de l'identité graphique de la manifestation annuelle « **Bouquins Câlines** », destinée aux 0/3 ans : affiche et programme



- Création graphique du **programme semestriel des médiathèques.**



- Création graphique du programme « Les Mots des Livres »



- Création graphique des **affiches de l'ensemble des expositions/événements** qui ont lieu dans les médiathèques (près de 50 affiches de réalisées) et diffusion sur tous supports.



- Création de vidéos pour présenter le dispositif gratuit CAS'ALABRI, pour les particuliers et les pros.
- Témoignages d'un habitant victime d'inondations en 2015 et du gérant d'une entreprise ayant également subi les inondations.

Les Sharks



La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est liée **aux Sharks d'Antibes** par le biais d'un marché de prestations de service de communication, comprenant des prestations VIP, des places en tribunes publiques et la mise à disposition de divers supports de communication.

L'objectif est de faire bénéficier de places aux jeunes membres de clubs de sport des communes de la CASA, inscrits dans des structures d'accueils périscolaires, ou d'organismes favorisant prévention ou la réinsertion.

Ces places sont diffusées par La Direction de la Cohésion Sociale aux structures/services suivants :

- Services jeunesse et/ou sport des communes de la CASA.
- Unité Politique de la Ville.
- Missions Locales (Antibes, Châteauneuf, Biot, Valbonne, Vallauris et Villeneuve Loubet).
- Foyers de Jeunes Travailleurs (Antibes et Valbonne).

- Unités de Prévention Jeunesse (travail de rue sur l'ensemble du territoire).
En plus de places de match, la CASA bénéficie, pour les 4 matchs dont elle est partenaire, de supports de communication afin de diffuser une information ciblée.
- Messages sur les panneaux LED au bord du terrain.
- Banderoles sur supports dans les tribunes.
- Drapeaux aux 4 coins du parquet.
- Encart publicitaire dans le programme officiel et bandeau promotionnel sur les affiches du match.
- Pose du logo CASA sur le parquet.
- Présence du logo CASA sur le site internet des SHARKS.

Mais aussi...

- À noter une utilisation systématique du format **vidéo-reportage et des réseaux sociaux** pour couvrir les sujets CASA et rendre compte aux habitants de la CASA des actions menées sur le territoire :
 - Nouvelle déchetterie à Antibes : <https://www.youtube.com/watch?v=8fxhGWi8a-I>
 - La CASA s'engage pour l'efficacité énergétique et pour le développement des énergies renouvelables : <https://www.youtube.com/watch?v=EiGaQmDZXIY>
 - MIPIM 2022: <https://www.youtube.com/watch?v=eZ-5ZNCdiyQ>
 - Lancement des Navettes autonomes ENA : <https://www.youtube.com/watch?v=oqzanpJzvUE>
 - Diagnostic de vulnérabilité face aux inondations, CAS'ALABRI pour les particuliers : <https://www.youtube.com/watch?v=hC66THzWLEI> et les professionnels : <https://www.youtube.com/watch?v=BZWUGdJSMak>
 - Projet de territoire CASA 2040 : <https://www.youtube.com/watch?v=XKQ7IT-1Tpo>
 - CASA 2040 réunion publique à Antibes : <https://www.youtube.com/watch?v=lj6KVNrN8Dw>
 - CASA 2040 réunion publique à La Colle-sur-Loup : <https://www.youtube.com/watch?v=TG3YvT81Z88>
 - CASA 2040 réunion publique à Villeneuve Loubet : <https://www.youtube.com/watch?v=BIZAlAZiDTs>
 - CASA 2040 réunion publique à Gourdon : <https://www.youtube.com/watch?v=sTrPalzgPqo>
 - CASA 2040 réunion publique à Coursegoules : <https://www.youtube.com/watch?v=UVQOWaGivZ4>
 - Urban Trail des 20 ans de la CASA : <https://www.youtube.com/watch?v=enMrKn-WxSI>
 - Désignation du lauréat du futur Pôle Innovation à Sophia Antipolis : <https://www.youtube.com/watch?v=7H7mWJdmZ8E>
 - Conseil Métropolitain CAP AZUR - Gestion des déchets : <https://www.youtube.com/watch?v=rz5mfEWIGAU>
 - Retour sur la 4e édition du Salon du Livre Jeunesse : https://www.youtube.com/watch?v=eHjE_GB1PtY
 - Inauguration du dépôt Envibus : https://www.youtube.com/watch?v=L_oHkzyme6Y
 - Bande annonce du reportage TV5 Monde sur les 20 ans de la CASA : https://www.youtube.com/watch?v=W_umcFi6lYk
 - La ligne A trouve sa voie : <https://www.youtube.com/watch?v=Y5pQUX6zUvk>
 - Retour sur la 7e édition du Village des Sciences et de l'Innovation : <https://www.facebook.com/watch/?v=2174742406055859>
- Et, plus généralement, gestion de la communication de **tous les services de la CASA**, développement de la politique hors médias de la CASA par l'utilisation systématisée des supports tels qu'**écrans TFT, "arrières de bus" et sites web des communes CASA**, et **gestion des insertions presse et magazines**

des différentes directions de la CASA.

- Accroissement de la gestion des **relations presse**.
- Relations étroites avec **les directions/services communication ou secrétariat des mairies des communes membres** mais aussi avec les **intercommunalités limitrophes entre com des agglos pour une diffusion optimale**.

Les chiffres et statistiques

- Près de **350** communiqués de presse par an.
- Autour de **550** articles dans la presse départementales régionale et nationale ; sujets radios ; interview TV ; soit plus d'une retombée presse par jour.
- Conception graphique et identité visuelle de plus de **200** supports (affiches, programme, flyer, web, etc.).

Les perspectives pour 2023

- L'objectif majeur et principal de la Direction de la communication pour 2023 est de **continuer à développer sa stratégie digitale** avec les outils à sa disposition ou en en créant.
- Le but étant de faciliter l'accès à l'information de la CASA par tous les publics et en **augmentant l'audience de la CASA auprès des habitants de son territoire**.
- Poursuite, en partenariat avec les différentes équipes des Directions de la CASA, de la communication autour des grands dossiers que sont le SCoT, les travaux du Bus-tram, les orientations de la politique communautaire en matière de logement et le développement économique de Sophia Antipolis.
- **Un plan stratégique de communication sera lancé auprès des habitants de la CASA afin de mieux connaître les usages du tri et les bonnes informations sur la gestion des déchets mis en œuvre par la CASA. Une série d'opérations sera lancée sur les évolutions en matière de transport et le développement des modes doux de déplacement.**
- Enfin et surtout, face aux évolutions climatiques, la stratégie de communication de la CASA en 2023 devra s'adapter afin de **proposer à tous les publics les informations nécessaires pour entre autres préserver nos ressources naturelles (eau, énergie) et répondre aux enjeux du développement durable**.

6.3 La Villa THURET



Villa Thuret – Alcotra MONVER 2020 - 2022 L'aménagement, l'amélioration et la valorisation du jardin botanique.

- A titre de rappel, l'UEVT (unité expérimentale de la villa Thuret - INRAE), a obtenu aux côtés de l'Université de Gênes en 2020 l'inscription à un programme A LCOTRA – INTERREG franco-italien « un monde vert ». Il s'agit d'un programme de formation qui s'adresse aux jeunes diplômés et aux particuliers qui souhaitent se reconverter ou réintégrer le monde du travail. Il est appliqué au secteur des jardins, du paysage et des espaces verts, de la préparation du matériel de base à la conception, la gestion et la promotion de jardins d'exception et se caractérise notamment par un programme de formation de guides botaniques bilingues français – italiens.
- L'enveloppe budgétaire totale était de 142 k€, dont 121 k€ de subvention européenne, 11 k€ d'autofinancement de la part d'INRAE – UEVT (valorisation des ressources humaines) et une subvention de la CASA de 10 k€, au titre des contreparties publiques.

Le programme de création des cours comprenait des :

- *Cours de formation pour la production floricole et pépinière et l'arboriculture ornementale et fruitière.*
- *Cours de formation pour l'aménagement de jardins et d'espaces verts.*
- *Cours de formation pour la gestion des espaces verts et des jardins*
- *Cours de formation pour la valorisation et la promotion touristique des jardins historiques.*

Comme prévu dans la convention, le programme a été initié en 2020, s'est poursuivi en 2021 et s'est achevé fin 2022.

Ont eu lieu en 2022 de façon non exhaustive : la fin des travaux sur le site de Thuret et la participation à des manifestations d'ampleur régionale ou nationale comme *Rendez-vous au jardin, Journées de patrimoine, Floralties d'Antibes, 3^e rencontres paysagères d'Antibes, Fête de la science...*

La CASA a honoré sa participation financière et administrative pour la réussite de ce projet.

7. SIGLES ET ACRONYMES

A

AAP : Appel A Projet

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique

ADRET : Antenne Départementale de Recueil, de l'Evaluation et du Traitement des informations préoccupantes

ADS : Autorisation d'Urbanisme

AEP : Alimentation en Eau Potable

AGEC : Anti-Gaspillage Economie Circulaire

AGIS06 : Agence Immobilière à Vocation Sociale

AIR : Accompagnement Individuelle Renforcé

AJ : Antenne de Justice

ALFAMIF : Association pour le Logement, la Formation, l'Aide Médicale aux Isolés et Familles

AM : Alpes-Maritimes

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

AMO : Assistance à Maitrise d'Ouvrage

ANAH : Agence National de l'Habitat

ANSA : Agence Nouvelle des Solidarités Actives

ANSSI : Autorité Nationale en matière de Sécurité et de défense des Systèmes d'Information

AOM : Autorités Organisatrices de la Mobilité

APPASCAM : Association pour la Promotion et la Professionnalisation de l'Animation Sportive et Culturelle dans les Alpes-Maritimes

AVP : étude d'Avant-Projet

B

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

BD : Bandes Dessinées

BHNS : Bus à Haut Niveau de Service

BIM : Building Information Modeling

BIT : Bureau International du Tourisme

BOM : Benne à Ordures Ménagères

BRD : Blue-Ray Disc

BRS : Bail Réel Solidaire

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

C

CA : Communauté d'Agglomération

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAP : Commissions Administratives Paritaires

CAPG : Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

CASA : Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

CAUE06 : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

CC : Communauté de Communes

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCP : Commissions Consultatives Paritaires

CCPC : Commission Communautaire de Proposition de Candidats

CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux

CD : Disque Compact

CD06 : Conseil Départemental

CDAD : Conseil Départemental de l'Accès au Droit

CESI : Campus d'Enseignement Supérieur et de formation professionnelle

CET : Compte Epargne Temps

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CFE-CGC : Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres

CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CGT : Confédération Générale du Travail

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CIA : Complément Indemnitaire Annuel

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

CNAS : Comité National d'Action Sociale

CNES : Centre National d'Etudes Spatiales

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CRTE : Contrat de Relance et de Transition Ecologique

CSIRT : Computer Security Incident Response Team

CST : Comité Social Territorial

CT : Comité Technique

CV : Curriculum Vitae

CVAE : Cotation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

D

DAB : Direction Architecture et Bâtiments

DAGJC : Direction des Affaires Générales, du Juridique et du Contentieux

DALO : Droit Au Logement Opposable

DCS : Direction de la Cohésion Sociale

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DDTSA : Direction Développement de la technopole Sophia Antipolis

DEE : Direction Exploitation Envinet

DESE : Direction Etude et Stratégie Envinet

DGA : Directeur Général Adjoint

DHL : Direction Habitat Logement

DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner

DICT : Déclaration de travaux à proximité de réseaux

DIG : Déclaration d'Intérêt Général

DLP : Direction de la Lecture Publique

DPSIS : Délégation Ministérielle aux Partenariats, aux Stratégie et aux Innovations de Sécurité

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRH : Direction des Ressources Humaines

DSIN : Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

DSP : Délégation de Service Public

DT : Déclaration de projet de Travaux

DUP : Déclaration d'Utilité Publique

DVD : Digital Versatile Disc

E

EDR : Endpoint Detection and Response

EMI : Education des jeunes aux Médias et à l'Information

ENA : Expérimentation de la Navette Autonome

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPF PACA : Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur

EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

EUBIC : Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation

EVS : Espace de Vie Sociale

F

FABLAB : Laboratoire de fabrication

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FIPDR : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

FNOTSI : Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative

FPH : Fonds de Participation des Habitants

FROSTI : Fédération Régionale des Offices de tourisme et des Syndicats d'Initiative

F3SCT : Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

G

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

GNV : Gaz Naturel pour Véhicules

GSM : Global System for Mobile communications

H

HA : Hectare

HLM : Habitation à Loyer Modéré

HT : Hors Taxe

I

IA : Intelligence Artificielle

IASA : Initiative Agglomération Sophia Antipolis

IFAC : Institut de Formation, d'Animation et de Conseil

IFER : Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux

IFSE : Indemnité de Fonction de Sujétions et d'Expertise

IMT : Information sur le Marché du Travail

INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement

IRVE : Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique

J

JAF : Juges aux Affaires Familiales

JE : Juges pour Enfants

L

LED : Diode électroluminescente

LDA : Logement D'Abord

LDAP : Lightweight Directory Access Protocol

LN PCA : Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

LOM : Loi d'Orientation des Mobilités

M

MAEC : Mesures Agroenvironnementales et Climatiques

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MFA : Authentification Multi-Facteurs

MIPIM : Marché International des Professionnels de l'Immobilier

MLA : Mission Locale Antipolis

MNCA : Métropole Nice Côte-d'Azur

MOP : Main d'œuvre Privée

N

NOTRe : Loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

O

OCC : Opération Courts Chantiers

OCD : Orange Cyber Defense

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

ONF : Office National des Forêts

OPAH-RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain

OTI : Office de Tourisme Intercommunal

P

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

PAPI : Programme d'Action de Prévention des Inondations

PAS : Projet d'Aménagement Stratégique

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PAV : Point d'Apport Volontaire

PC : Permis de construire

PCA : Plan de Continuité d'Activité

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PCSES : Projet Scientifique, Culturel, Pédagogique et Social

PDM : Plan De Mobilité

PDMEC : Plan de Mobilité Employeur Commun

PEHD : Polyéthylène Haute Densité

PFAC : Participation de Financement de l'Assainissement Collectif

PFTA : Plateforme Territoriale d'Accompagnement

PGSSE : Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLIE : Plan Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emplois

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PMA : Plan Mobilité Administration

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

PNB : Prêt Numérique en Bibliothèque

PNR : Parc Naturel Régional

POPAC : Programme Opérationnel d'Accompagnement des Copropriétés

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère

PPAM : Politique de Prévention des Accidents Majeurs

PPGDID : Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs

PPR : Plan de Prévention des Risques

PPRI : Plan de Prévention Risque Inondation

PQR : Presse Quotidienne Régionale

PR : Points de Regroupement

PRA : Plan de Reprise d'Activité

PRE : Programme de Réussite Educative

PSL : Université Paris Sciences et Lettres

PSLA : Prêt Social Location – Accession

PSSI : Politique de Sécurité des Systèmes d'Information

PUP : Projet Urbain Partenarial

PV : Procès-Verbal

Q

QPV : Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

R

RAFP : Retraite Additionnelle de la Fonction Publique

R&D : Recherche et Développement

REUSE : Réutilisation des Eaux Usées

RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSDE : Rejet de Substances Dangereuses dans l'Eau

RTT : Réduction du Temps de Travail

S

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SARE : Service d'Aide à la Rénovation Energétique

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

SCS : Solutions Communicantes Sécurisées

SI : Système d'Information

SIAO : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation des demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion

SIMI : Salon de l'Immobilier d'entreprise

SIG : Système d'Information Géographique

SMIAGE : Syndicat Mixte pour les Inondations l'Aménagement et la Gestion de l'Eau

SMS : Short Message System

SNCF : Société National des Chemins de Fer

SOC : Security Operation Center

SODESI : Société pour le Développement de l'Emploi dans les Services et l'Industrie

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain

DDTM06 : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

SSO : Single Sign-On

STEP : Station d'Épuration

STERE : Schéma Territorial de Restauration Ecologique

SYMISA : Syndicat Mixte de Sophia Antipolis

T

TAD : Transport à la Demande

TAFNB : Taxe Foncière Additionnelle sur les Propriétés Non Bâties

TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales

TCSP : Transport Collectif en Site Propre

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TER : Train Express Régional

TETRIS : Transformations Ecologiques Territoriales par la Recherche et l'Innovation Sociale

TFNB : Taxe sur le Foncier Non Bâti

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TH : Taxe d'Habitation

TPM : Trusted Platform Module

TTC : Toutes Taxes Comprises

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

U

UCA : Université Côte d'Azur

UEVT : Unité Expérimentale de la Villa Thuret

UNSA : Union National des Syndicats Autonomes

URL : Uniform Resource Locator

V

VAE : Vélo à Assistance Electrique

VEFA : Vente en Etat Futur d'Achèvement

VIP : Very Important Person

VIVATECH : Viva Technology

VM : Versement Mobilité

VOD : Vidéo sur Demande

VP : Vice-Président

VPN : Virtual Private Network

VRD : Voiries et Réseaux Divers

VTT : Vélo Tout Terrain

VVV : Ville Vie Vacances

W

WAICF : World AI Cannes Festival

Z

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZAE : Zones d'Activités Economiques

ZAP : Zone Agricole Protégée